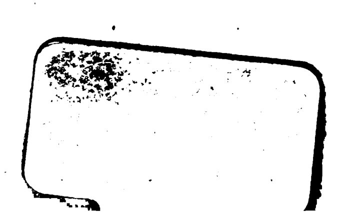



TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA





VIE
DE CALVIN.



J^N. CALVIN,

Lith. de C. Charton.

VIES
DE CALVIN
ET
DE THÉODORE DE BÈZE,

NOUVELLE ÉDITION,

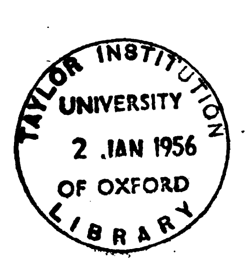
Augmentée de notes sur ces célèbres réformateurs.



GENÈVE,
M.me SUSANNE GUERS, LIBRAIRE.

PARIS,
H. SERVIER, Libraire, rue de l'Oratoire, N.° 6.

1830.



IMPRIMERIE DE LADOR.

VIE DE CALVIN.

Si l'on fait réflexion sur la malignité des hommes de ce temps, on sera aisément persuadé que je n'écris la vie de Jean Calvin, que dans le dessein de soutenir la vérité : Car je sais qu'il n'y a point de moyen plus assuré, pour attirer sur soi la haine de tout le monde, et pour se procurer une infinité de malheurs, que de louer la vertu. Et ainsi il est visible, que comme mon intérêt m'obligeait à garder le silence, je n'ai entrepris cet ouvrage que pour rendre justice au mérite de ce grand homme.

En effet, si les scélérats ne souffrent pas que l'on dise impunément du bien de la moindre de toutes les vertus, que ne doivent pas craindre ceux qui osent faire l'é-

loge de la piété, c'est-à-dire, d'une chose qui est beaucoup au-dessus de toutes les vertus, et qui est persécutée, non-seulement par ceux qui se sont abandonnés à toute sorte d'excès et d'injustices, mais quelquefois même par les plus honnêtes gens. Car il est certain que la piété n'a pas de plus dangereux ennemis que ceux qui ont embrassé de bonne foi une fausse religion.

Mais tous ces égards n'ont pas été capables de m'étonner. Car ce serait une chose honteuse, si la crainte des méchans obligeait les gens de bien à se taire, et si la voix de la religion était étouffée par les clameurs des superstitieux. Que si l'on m'oppose que ce n'est pas défendre la vérité, que d'écrire la vie de Calvin; j'avouerai qu'un homme et la vérité sont des choses bien différentes : mais je ne rougirai pas de dire, que celui qui est la vérité même, confond en quelque manière ses intérêts avec ceux de ses ministres lorsqu'il leur adresse ces belles paroles : *Comme mon Père m'a envoyé je vous envoye*

*de même, et celui qui vous écoute m'écoute**.

Ainsi, que les ignorans et les vicieux crient tant qu'ils voudront, qu'ils disent que nous considérons Luther, Zwingle et Calvin comme des dieux, nous qui traitons d'idolâtres ceux qui invoquent les saints. Il n'est pas malaisé de leur fermer la bouche, en leur disant, qu'il y a beaucoup de différence entre l'honneur que nous rendons aux hommes pieux, en célébrant les travaux qu'ils ont entrepris pour la religion, et celui que l'on rend aux saints dans l'église romaine. Lorsque nous publions les actions et les discours de ces illustres serviteurs de Dieu, nous n'avons autre but que de retirer les pécheurs de leurs vices, et d'exciter les bons à la vertu par l'exemple que nous leur mettons devant les yeux. Mais ceux qui nous blâment ne se contentent pas d'honorer les hommes, ils les prient, ils les invoquent.

Ainsi notre conduite est autant opposée à la leur, que la lumière l'est aux ténèbres.

* Jean 20. 22. Luc 10. 16.

Car l'hommage qu'ils rendent à la créature est expressément défendue par le Seigneur. Mais nous obéissons à sa volonté, en attachant les yeux de nos corps, et de nos âmes, à la considération de ses ouvrages. Or il n'y a personne qui ne confesse que de toutes les créatures du Seigneur, et de tous les hommes mortels, l'homme juste et pieux, est le plus digne de notre estime et de notre admiration. Et ce n'est pas sans raison que Daniel le compare aux étoiles, puisque la lumière de leurs bonnes œuvres, nous montre le chemin qui nous peut conduire à la félicité. Il est donc juste que l'éclat de leur vertu brille après leur mort, et ceux qui le laissent éteindre méritent d'être ensevelis dans des ténèbres éternelles.

Au reste, j'ai cru que je ne devais pas imiter ceux qui au lieu d'écrire une histoire composent un panégyrique, et qui par leurs louanges excessives ne parent pas tant la vérité, qu'ils la rendent suspecte. Ainsi je n'ai point recherché les ornemens de l'éloquence, mais je me suis

servi d'un style simple ; et j'ai pris plus de soin de faire connaître la vérité que de l'embellir.

Jean Calvin naquit à Noyon, ville ancienne et célèbre de Picardie, le 10 Juillet 1509. Son père avait nom Gérard Calvin, et sa mère Jeanne Lefranc. L'un et l'autre étaient issus d'une famille honnête et médiocrement partagée des biens de la fortune. Gérard était un homme judicieux et habile, et qui avait su gagner l'estime et l'amitié de tous les gentilhommes de cette contrée-là, et surtout de ceux de la famille de Montmor, qui étaient de la première noblesse de Picardie. C'est pourquoi Jean Calvin fut élevé avec les enfans de cette maison, et quoique son éducation engageât Gérard à une dépense très-considérable, il la supporta toute avec plaisir. Il voulut même que son fils les accompagnât à Paris, et qu'il fît ses études en leur compagnie sous Mathurin Cordier, régent au collége de la Marche. C'était un homme illustre par son érudition et par sa probité,

et comme il avait des talens particuliers pour instruire la jeunesse, il passa sa vie à enseigner les enfans à Nevers, à Bordeaux, à Neuchâtel, à Lausanne et finalement à Genève, où il mourut âgé de 85 ans*, la même année que Calvin.

Depuis, Calvin quitta le collège de la Marche et alla demeurer à celui de Montaigu, où il eut pour précepteur un savant Espagnol; et comme il avait un esprit merveilleux il s'avança si fort dans l'étude qu'en peu de temps on le fit monter en philosophie. Et parce que dès son enfance il fit paraître beaucoup de piété et une extrême horreur pour le vice, censurant avec sévérité les débauches de ses compagnons, (ainsi que je l'ai appris de plusieurs catholiques romains, dont le témoignage était irréprochable), Gérard crut qu'il suivrait l'inclination de son fils s'il le consacrait à la théologie. C'est pourquoi il le fit pourvoir d'un bénéfice en l'église cathédrale de Noyon, et de la cure du Pont-l'Evêque où il était né. C'est là que Calvin,

* 8 Septembre 1564.

bien qu'il n'eût reçu aucun ordre, fit diverses prédications devant le peuple.

Telle était alors l'intention du père et du fils. Mais ils changèrent depuis de dessein l'un et l'autre. Car le père se résolut à faire étudier son fils en droit, voyant que c'était le plus assuré moyen pour acquérir des richesses et de l'honneur. Et Calvin ayant été instruit en la vraie religion par un de ses parens nommé Pierre Robert Olivetan *, et ayant lu avec soin les livres sacrés, commença d'avoir en horreur la doctrine de l'église romaine, et fit dessein de renoncer à sa communion. Ainsi, soit pour obéir à la volonté de son père, soit pour suivre sa propre inclination, il quitta l'étude de la théologie pour embrasser la jurisprudence et s'en alla à Orléans où il fit de si grands progrès en cette science sous Pierre de l'Etoile **, le plus renommé de tous les jurisconsultes

* C'est celui qui est l'auteur de la traduction française de la Bible imprimée à Neuchâtel.

** Pierre de l'Etoile fut depuis président au Parlement de Paris.

Français, qu'il était regardé comme un maître et non pas comme un écolier. Et en effet, en l'absence des professeurs il remplissait souvent leur place, et il acquit tant d'estime en cette Université qu'on lui offrit de lui donner sans argent le degré du doctorat.

Cependant il ne laissait pas de s'attacher à l'étude des saintes lettres, et il devint si savant en la science du salut, que tous ceux à qui Dieu inspirait le désir de s'instruire en la véritable religion s'adressaient à lui pour en avoir une claire connaissance, et étaient les admirateurs de son zèle et de son savoir. En ce temps-là, il était si assidu à l'étude, qu'après avoir soupé légérement, il veillait jusqu'à minuit ; et le matin il avait accoutumé de réfléchir dans le lit à ce qu'il avait lu le soir précédent. Il ne faut pas douter que ces longues veilles ne lui eussent acquis cette prodigieuse érudition et cette mémoire excellente que l'on admira depuis en lui. Mais aussi elles nuisirent extrêmement à sa santé, et lui causèrent cette faiblesse d'estomac dont il fut tra-

vaille toute sa vie, et qui lui abrégea ses jours.

Or parce que André Alciat, l'un des plus fameux jurisconsultes de son siècle, avait rendu célèbre l'Académie de Bourges, Calvin voulut être son auditeur. Pendant le séjour qu'il y fit, il contracta une étroite amitié, et il eut un commerce particulier avec Melchior Wolmar, Allemand*, professeur des lettres grecques, dont je fais mention en cet endroit d'autant plus volontiers, qu'il a été mon fidèle précepteur, et qu'il a eu soin de moi depuis mon enfance jusqu'à l'âge de puberté. C'était un homme d'un si grand mérite, qu'on ne saurait dignement louer son savoir, sa piété et l'adresse merveilleuse qu'il avait à instruire les jeunes gens qui étaient sous sa conduite. Ce fut lui qui apprit la langue grecque à Calvin, lequel témoigna depuis la reconnaissance qu'il avait de ce bienfait, en lui dédiant ses Commentaires sur la deuxième Epître aux Corinthiens.

L'attachement qu'il avait pour ces étu-

* Wolmar était de Rotwil dans la Souabe.

des ne l'empêchait pas de lire sans cesse l'Ecriture Sainte, et même il prêcha quelquefois en une petite ville de Berri, nommée Lignères, en présence et du consentement du seigneur de ce lieu.

Mais parce que pendant qu'il était à Bourges, son père vint à mourir, il fut obligé d'abandonner l'étude des lois, et de s'en retourner à Noyon : et delà étant allé à Paris, il y mit au jour son Commentaire sur le livre de la Clémence composé par Sénéque, auteur très grave, dont les sentimens pleins de vertu avaient du rapport avec les mœurs de Calvin, et qu'il a toujours lu avec beaucoup de plaisir. Il n'avait alors que vingt-quatre ans; mais nonobstant sa jeunesse il fut bientôt connu et estimé de tous ceux qui avaient de l'amour pour la pure religion. Entre toutes les personnes avec qui il avait quelque habitude, il y avait un marchand qui depuis fut brûlé pour l'Evangile, nommé Etienne de la Forge, duquel il parlait souvent avec éloge; c'est celui-là même dont il fait mention au Chap. 4 du livre qu'il a écrit contre les libertins.

Ce fut pendant le séjour que Calvin fit à Paris, que renonçant à toutes les autres sciences, il se donna tout entier à la théologie et à Dieu, au grand contentement de tous les fidèles, qui faisaient des assemblées secrètes en cette ville-là.

Il n'eut pas plutôt formé ce dessein, qu'il trouva une belle occasion de signaler son zèle; car Nicolas Cop*, recteur de l'Académie de Paris, ayant harangué le jour de la Toussaint, suivant le conseil de Calvin, il parla contre les erreurs de la religion plus ouvertement qu'on n'avait alors accoutumé. Mais le discours de Cop ayant été désapprouvé par la Sorbonne et par le Parlement, il fût ajourné à comparaître à la cour. S'étant mis en chemin avec ses bedeaux pour rendre raison de son procédé, il fut averti qu'on avait dessein de l'emprisonner. C'est pourquoi il s'en retourna chez lui, et quittant le royaume, il se retira à Bâle.

Or parce que Calvin était intime ami de

* Il était fils de Guillaume Cop, médecin du roi, natif de Bâle.

Cop, il fut obligé de se sauver, et après son départ, le bailli Morin qui était un des plus cruels persécuteurs des fidèles, se transporta à sa chambre au collège de Fortret, à dessein de le constituer prisonnier, et ne le trouvant pas il saisit ses livres et ses papiers, parmi lesquels on trouva plusieurs lettres de ses amis, qui mirent dans un extrême péril la plupart de ceux qui les avaient écrites, tant était violente la haine que l'on avait alors pour l'église. Mais la reine de Navarre, princesse d'un mérite extraordinaire, et qui favorisait extrêmement les personnes pieuses, ayant mandé Calvin, lui fit de grands honneurs, l'écouta avec beaucoup de plaisir, et employa le pouvoir qu'elle avoit sur le roi François I.er, son frère, pour apaiser l'orage qui s'était élevé contre les fidèles.

Calvin ayant quitté Paris se retira en Saintonge, où à la prière d'un de ses amis, il composa quelques formulaires de sermons et d'exhortations chrétiennes, qu'il faisait réciter aux prônes par certains curés

de ce pays-là afin d'attirer le peuple à la recherche de la vérité. Après, il fit un voyage à Nérac, pour voir Jaques Lefevre, d'Estaples; cet excellent homme qui avait été précepteur des enfans du roi François I.er, et qui pour fuir les persécutions de la Sorbonne, s'était retiré en cette ville-là sous la protection de la reine de Navarre. Ce bon vieillard fut bien aise de le voir, et il présagea que Calvin serait un jour un puissant instrument dont le Seigneur se servirait pour établir en France le royaume des Cieux.

Il fit peu de séjour à Nérac; et de là il s'en retourna à Paris. Mais parce qu'il y avait plusieurs ennemis qui avaient juré sa perte, il était obligé de se tenir caché. Cependant il sembla qu'il y avait été conduit par la Providence divine; car Michel Servet commençait dès-lors à y semer ses blasphêmes contre la sainte Trinité; et comme il témoigna souhaiter de s'entretenir avec lui, Calvin se trouva à l'heure et au lieu marqué pour la conférence, quoiqu'il ne pût y aller sans exposer sa

vie. Mais il l'attendit inutilement, et Servet n'eut pas la hardiesse de paraître devant lui.

L'année suivante * fut remarquable par beaucoup de cruautés que l'on exerça contre plusieurs personnes pieuses. Car Girard Roux, docteur de Sorbonne, et Coraut, religieux de l'ordre de Saint Augustin, qui favorisés par la reine de Navarre avaient travaillé pendant quelques années avec un succès heureux, pour établir la connaissance de la vérité dans Paris, furent arrachés de leurs chaires et traînés en prison. D'autre part, comme le roi François I.er était possédé par les ennemis de notre religion, il fut si fort irrité à cause de quelques écrits que l'on avait publiés contre la messe, et que l'on avait même affichés à la porte du Louvre, qu'après une procession et des prières publiques, où il assista avec ses trois enfans la tête nue, portant un flambeau à la main comme pour faire l'expiation de ce crime, il ordonna qu'au milieu de chacune des

* An 1534.

quatre places les plus fréquentées de la ville, on brulât huit martyrs tout vifs, et jura même solennellement qu'il n'épargnerait pas ses enfans s'ils se trouvaient infectés de cette exécrable hérésie ; car c'est ainsi qu'il s'expliquait.

Calvin voyant le déplorable état où étaient réduits ses frères en France, après avoir fait imprimer à Orléans cet excellent livre intitulé *Psychopannychie*, qu'il composa contre ceux qui croyaient que les ames des justes séparées de leur corps, dorment en attendant le jour de la résurrection, il résolut d'abandonner le royaume.

Dans ce dessein, étant accompagné de ce jeune homme avec lequel nous avons dit qu'il demeurait en Saintonge, il prit son chemin du côté de la Lorraine pour aller à Bâle. Comme il fut près de Metz, il lui arriva un accident fâcheux ; car un de leurs valets déroba la valise et s'enfuit avec un de leurs chevaux, de sorte qu'ils se fussent trouvés dans une grande nécessité si l'autre valet qu'ils avaient avec eux n'eût eu par bonheur dix écus qui servi-

rent pour faire leur dépense jusqu'à Strasbourg, d'où ils se conduisirent heureusement à Bâle. Là, il lia une étroite amitié avec ces grands hommes, Simon Grinée et Wolfang Capito, et il s'appliqua à l'étude de la langue hébraïque. Et quoiqu'il tachât de vivre dans l'obscurité, comme il paraît par une lettre que Bucer lui écrivit environ ce temps-là, néanmoins il fut contraint de mettre au jour son *Institution de la religion chrétienne*, pour servir d'apologétique aux fidèles persécutés. Car comme le roi François I.er recherchait l'amitié des princes protestans d'Allemagne, et qu'il savait qu'ils désapprouveraient la boucherie qu'il exerçait contre ses sujets de la religion, pour excuser sa conduite, il disait (suivant le conseil de Guillaume du Bellai-Langé), qu'il ne faisait mourir que les Anabaptistes, qui bien loin de prendre pour la règle de leur foi la parole de Dieu, ne se laissaient conduire qu'à leurs imaginations déréglées, et qui faisaient profession de mépriser les magistrats, et les puissances souveraines.

Calvin ne pouvant souffrir que la véritable religion fut ainsi noircie, crût qu'il devait faire imprimer son *Institution* afin de réfuter les calomnies des ennemis de la vérité, et il dédia ce livre incomparable au roi François I.er lui écrivant une lettre si belle, et si excellente, que si ce grand prince l'eût voulu lire, l'église romaine eût alors sans doute reçu une plaie mortelle. Car ce roi était bien différent de ceux qui lui succédèrent; il avait le goût admirablement bon, et un jugement exquis, il aimait les savans et les gens de lettres, et même son inclination le portait à ne pas hair les personnes de notre créance. Mais par un effet de la justice de Dieu, que les péchés de ce monarque et de ses sujets avaient justement irrité, leurs plaintes ne parvinrent pas jusques à ses oreilles, et il ne lut jamais cette admirable préface.

Après que Calvin eut donné ce livre au public, et qu'il se fut acquitté de ce qu'il devait à sa patrie, il eut envie de voir l'Italie, et de connaître la duchesse de Ferrare, fille de Louis XII roi de France,

princesse d'une vertu exemplaire. Il vit donc cette illustre duchesse et la confirma dans l'attachement qu'elle avait pour la véritable piété, autant que l'état des affaires de ce temps-là le pouvait permettre; il lui fut si agréable qu'elle l'a toujours aimé pendant sa vie, et qu'après sa mort, elle donna des témoignages convainquans de l'estime qu'elle avait pour lui.

D'Italie il retourna en France, où ayant mis ordre à ses affaires, et ayant amené avec lui Antoine Calvin, qui était le seul frère qui lui restait, il fit dessein de s'en aller à Bâle ou à Strasbourg; mais le droit chemin étant fermé par la guerre, il fut obligé de passer par Genève. Il n'avait pas résolu de s'y arrêter, mais l'événement fit bientôt voir qu'il y avait été conduit par un ordre secret de la Providence. La religion réformée y avait été miraculeusement établie par deux excellens personnages, Guillaume Farel et Pierre Viret. Farel était du Dauphiné, et avait été instruit, non pas dans un couvent comme quelques-uns l'ont avancé, mais dans l'école de

Jacques Lefevre, d'Etaples; et Viret était de la ville d'Orbe* qui est située dans le canton de Berne et de Fribourg. Calvin n'ayant pas voulu passer à Genève sans leur faire les civilités que les honnêtes gens se doivent les uns aux autres; Farel, qui était animé d'un esprit héroïque employa beaucoup de paroles pour le conjurer de s'y arrêter et de le secourir dans le travail où Dieu l'avait appellé; mais voyant que Calvin ne voulait pas se laisser gagner: *Vous n'avez point*, lui dit-il, *d'autre prétexte pour me refuser que l'attachement que vous témoignez avoir pour vos études, mais je vous annonce au nom de Dieu Tout-Puissant que si vous ne partagez avec moi le saint ouvrage où je suis engagé, il ne bénira pas vos desseins, puisque vous préférez votre repos à Jésus-Christ.* Calvin étonné par ces terribles menaces, se soumit à la volonté des Seigneurs et du Consistoire de Genève, par les suffrages desquels, du consentement du peuple, il fut reçu à la charge du

* Dans le Canton de Vaud.

saint ministère, et depuis, au mois d'Août 1536, en celle de professeur en théologie.

Cette année * fut mémorable par l'alliance étroite qui fut contractée entre Berne et Genève; et par l'établissement de la religion dans Lausanne, après une conférence qui se fit entre les protestans et les catholiques romains où Calvin se trouva.

Il ne fut pas plutôt installé dans Genève, qu'il dressa un Formulaire de Confession de foi et de discipline pour donner quelque forme à cette église nouvellement dressée. Il fit aussi un catéchisme, non pas celui que nous avons aujourd'hui, mais un autre contenant en abrégé les principaux points de la religion. Depuis, ayant entrepris de corriger les abus qui régnaient dans cette église, voyant que la plupart de ses collègues fuyaient par lâcheté la peine et le trouble, et qu'il y en avait même (ce qui causait son plus grand chagrin) qui s'opposaient en secret à ses pieux desseins, il se joignit avec Farel et

* An 1536.

Coraut ; tous ensemble ils prièrent les Seigneurs d'obliger le peuple à faire abjuration de la créance de l'église romaine, et à jurer la Confession de foi.

Comme il n'y avait pas long-temps que cette ville avait secoué le joug du Pape, et qu'il y avait plusieurs factieux qui étaient dans les intérêts du duc de Savoie, il y eut beaucoup de personnes qui s'opposèrent à leur demande. Enfin pourtant ils obtinrent ce qu'ils souhaitaient, et Dieu voulut que le 20 de Juillet 1537 les Seigneurs et le peuple de Genève promirent avec serment de se soumettre à la discipline et de persévérer dans la foi de la religion chrétienne.

Le démon affligé de ces heureux commencemens, et voyant qu'il n'avait pû détruire Calvin par les ennemis du dehors, tâcha de le faire sous prétexte de piété ; c'est pourquoi il lui opposa d'abord les Anabaptistes, et puis Pierre Caroli ; dans le dessein non-seulement de retarder l'ouvrage du Seigneur, mais de le renverser entièrement. Mais Dieu empêcha Satan

de venir à bout d'une si funeste entreprise, comme l'événement le fit bientôt voir; car Calvin et ses collègues refutèrent avec tant de force les Anabaptistes dans une dispute publique *, que par un bonheur singulier depuis ce temps-là à peine en a-t-on vu un ou deux dans Genève.

Quant à Caroli, qui fut l'autre organe dont le diable se servit pour troubler cette église, le désordre qu'il excita fût plus grand et dura plus long-temps. Mais comme l'on a écrit une histoire particulière de la dispute de Calvin et de Caroli, et que même on la peut apprendre d'une lettre de Calvin à Grinée, je ne ferai que la narrer en abrégé. La Sorbonne avait élevé dans son sein cet impudent sophiste, et depuis en ayant été chassé comme un hérétique, il vint premièrement à Genève, et de là il s'en alla à Lausanne, et ensuite à Neuchâtel; comme il était partout accompagné de l'esprit de satan, quelque part qu'il s'arrêtât il y laissait des marques visibles de sa turpitude. Quand il était repris par

* Le 18 Mars 1537.

ceux de notre communion, il se rangeait du côté de nos adversaires, et il les abandonnait ensuite pour retourner parmi nous. Que si l'on veut savoir le détail de toutes ses adresses et de tous ses artifices, on n'a qu'à *lire* une lettre de Farel à Calvin où ils sont décrits tout au long. Enfin il attaqua ouvertement les plus fameux défenseurs de notre religion, surtout Farel, Calvin et Viret, les accusant d'avoir des sentimens injurieux à la Sainte Trinité. Pour connaître de ce différend, on assembla un synode à Berne, où il se trouva un grand nombre de personnes qui condamnèrent Caroli comme calomniateur.

Depuis ce temps-là il s'éloigna de nous peu à peu, et enfin étant gagné par nos ennemis, il s'en alla à Metz, où il fit tous ses efforts pour s'opposer au travail divin que Farel avait heureusement commencé en cette ville-là.

Ce fut là qu'il fit un livre dans lequel il s'en prit ouvertement aux plus illustres personnages de notre communion afin de faire espérer à ceux qu'il avait abandonnés

son retour dans leur église, et d'obtenir par ce moyen quelque bénéfice considérable. Depuis ayant été renvoyé à Rome pour y faire satisfaction au Pape, il y fut exposé au mépris, et à la moquerie de tout le monde : enfin étant attaqué d'un mal honteux, il eut peine à trouver place dans un des hôpitaux de cette grande ville, où il mourut accablé d'infâmie et de misère. Voilà quelle fut la récompense que ce malheureux reçut de nos ennemis et quel fut le supplice que ses crimes attirèrent sur sa personne.

En ce temps-là Calvin sachant qu'il y avait plusieurs personnes en France qui croyaient que l'on pouvait être sauvé bien que l'on assistât à la messe, pourvu que l'on embrassât la vérité dans le fond du cœur, il mit au jour deux admirables écrits, l'un, par lequel il montrait que l'on doit fuir l'idolâtrie, et l'autre, où il faisait voir de quelle manière un chrétien en devait user à l'égard des bénéfices de l'église romaine.

Au reste, il s'meut à Genève de grandes séditions * qui causèrent un extrême

* An 1538.

déplaisir à Calvin. La véritable religion y avait été reçue, ainsi que nous l'avons dit, et la créance de l'église romaine y avait été abolie ; mais l'on n'avait pû en bannir plusieurs crimes atroces qui y avaient régné pendant long-temps, et que les mauvais exemples du clergé y avaient entretenus. D'ailleurs les principales familles de la ville étaient divisées entr'elles par des inimitiés qui avaient commencé pendant la guerre de Savoie, et que le temps n'avait pas été capable d'éteindre. Farel, Calvin et Couraut (qui était aveugle, mais estimé savant), ayant fait d'inutiles efforts pour les faire cesser par des exhortations douces, furent obligés de censurer fortement ceux qui parurent irréconciliables, enfin voyant qu'ils n'avançaient rien sur ces esprits rebelles et que la division augmentait tous les jours, remplis d'un courage héroïque, ils leur declarèrent ouvertement qu'ils ne pouvaient pas admettre à la communion de la Sainte-Cène des personnes qui se déchiraient les unes les autres, et qui foulaient aux pieds la discipline de l'église.

Mais outre ces divisions, il y avait encore un autre mal dans l'église de Genève. C'est qu'elle ne s'accordait pas avec celle de Berne en quelques réglemens, qui regardaient la police ecclésiastique, car les Genevois faisaient la Cène avec du pain levé, et jugeant que les fonts de baptême n'étaient pas nécessaires pour l'administration de ce sacrement, ils les avaient ôtés de leurs temples. Ils avaient encore retranché toutes les fêtes hormis le dimanche. Or parce qu'au synode tenu à Lausanne, les Bernois avaient demandé que l'église de Genève rétablit l'usage des hosties, les fonts de baptême et les fêtes qu'elle avait abolies et que les ministres de Genève avaient voulu être ouïs avant que d'être condamnés; il fut résolu que tous ces différends seraient terminés dans un synode qui devoit s'assembler à Zurich.

Cependant les Syndics de cette année-là qui étaient les chefs des séditieux et les auteurs du trouble, profitant de toutes ces divisions convoquèrent le peuple, et la plus grande partie prévalant sur la meil-

leure, et sur la plus saine, ils firent prononcer un arrêt au Conseil par lequel il était commandé à ces trois fidèles serviteurs de Dieu, de sortir de la ville dans trois jours. Cet arrêt ayant été signifié à Calvin. *Certes*, dit-il, *si j'eusse servi les hommes, je serais trop mal récompensé; mais j'ai servi un maître qui bien loin de ne récompenser point ses serviteurs leur paye ce qu'il ne leur doit pas.*

N'y avait-il pas apparence que ce désordre devait causer la ruine entière de l'église de Genève. La suite a pourtant fait voir que la providence de Dieu avait présidé en tous ces événemens, et qu'il avait voulu se servir du ministère de ce grand homme en d'autres villes, et le faire passer par diverses épreuves pour exercer sa vertu, et le rendre capable de plus grandes entreprises. Outre que le Seigneur permit que la ville de Genève fût déchirée par les factions des séditieux, afin que venant à se détruire les uns les autres elle fut nettoyée de beaucoup d'ordures et de vices dont elle était infectée. Tant il est vrai que

Dieu est admirable en toutes ses œuvres, et surtout en celles qui regardent la conduite de son église.

Cependant tous les gens de bien furent saisis d'une douleur incroyable, lorsqu'ils virent partir ces illustres exilés, lesquels allèrent d'abord à Zurich, où s'était tenu un synode des églises suisses. On emplova inutilement l'intercession des Seigneurs de Berne pour gagner l'esprit des Genevois; c'est pourquoi Calvin se retira à Bâle, et de là il fut appelé à Strasbourg où il fut recueilli comme un trésor, par ces grands personnages, Bucer, Capito et Hedjo, qui reluisaient comme des diamans dans la maison de Dieu, et il y dressa, du consentement des Seigneurs de cette ville-là, une église française, et y enseigna la théologie avec l'approbation de tout le monde.

Ainsi le diable fut frustré de son attente, et vit à son grand regret Calvin reçu avec honneur dans une ville célèbre, et une nouvelle église qui y avait été plantée par ses soins. Il ne laissa pourtant pas de faire tous ses efforts pour détruire l'église

de Genève à laquelle il venait de donner une si dangereuse secousse ; car il suscita quelques garnemens, lesquels dans le dessein de causer de nouveaux troubles, demandèrent qu'au lieu du pain commun, dont on se servait en l'administration de la Cène, on employât à l'avenir des oublies. En effet, il eût par ce moyen mis le désordre dans Genève, si Calvin sachant que plusieurs personnes dévotes étaient si choquées de ce changement, qu'elles s'abstenaient de la communion, ne les eût puissamment exhortées de ne pas troubler la paix de l'église pour une chose indifférente. Ainsi le pain sans levain fut en usage à Genève et Calvin étant rétabli dans cette ville, crut qu'il ne fallait point causer de trouble pour faire changer cette pratique, et il se contenta de donner à connaître qu'il serait plus expédient de se servir du pain commun.

Peu de temps après * Calvin éteignit un plus grand mal, et qui eut eu des suites beaucoup plus fâcheuses, s'il n'y eût

* An 1539 et 1540.

promptement remédié. Jaques Sadolet, évêque de Carpentras, était un homme d'une rare éloquence, mais dont il ne se servait que pour opprimer la vérité. Et comme ses mœurs étaient réglées et sa conduite honnête, le Pape le fit cardinal, afin de se servir de lui pour donner quelque couleur à la fausse doctrine qui était enseignée dans son église. Ce cardinal voyant que le peuple de Genève était privé de si excellens pasteurs, crut que cette occasion était favorable pour l'attirer à la religion romaine ; et dans ce dessein il leur écrivit une longue lettre où il déploya toute son adresse et tout son esprit pour détruire notre créance et pour établir la sienne. Alors il n'y avait personne dans cette ville qui fût capable de lui répondre, et si cette lettre eût été écrite en français, il y a apparence qu'elle eût causé beaucoup de désordre parmi des gens aussi divisés et aussi mal disposés que les Genevois l'étaient en ce temps-là. Mais Calvin oubliant toutes les injures qu'il en avait reçues, fit paraître en cette rencontre, que

l'amour qu'il avait témoigné à cette église n'était pas diminué, et il répondit avec tant de force et d'éloquence à Sadolet, que ce cardinal désespérant de venir à bout de son entreprise l'abandonna entièrement.

Ce ne fut pas là la première marque que Calvin donna de la tendresse qu'il avait pour les Genevois. Car il leur fit connaître combien il s'intéressait en tous leurs malheurs, leur écrivant de Strasbourg diverses lettres, où il les exhortait à la repentance, à la paix, à la charité, à l'amour de Dieu, et leur faisait espérer qu'une lumière éclatante dissiperait bientôt les funestes ténébres dont ils étaient couverts. Et en effet l'évènement fit voir la vérité de cette prédiction. Il fit aussi alors imprimer son *Institution chrétienne* avec des augmentations considérables, la dédiant à Simon Grinée, son intime ami, et un écrit incomparable * de la Cène du Seigneur, où cette matière est traitée avec tant de dextérité et de savoir, que quoiqu'elle ait donné lieu à une infinité de controverses,

* Ce livre a été mis en français par Galas.

les plus pieux, et les plus savans ont embrassé son sentiment.

Il ne fut pas moins heureux à convertir plusieurs Anabaptistes que l'on lui amena de toutes parts, et entr'autres Paul Volse*, lequel mourut ministre de Strasbourg, et Jean Storder, Liégeois, dont Calvin, par le conseil de Bucer, épousa depuis la veuve nommée Idillete, qui était une personne d'un grand mérite.

Voilà quelles furent les occupations de Calvin jusques à l'année 1541, en laquelle l'empereur Charles V convoqua une diète à Worms et depuis à Ratisbonne pour accorder tous les différends que la religion avait fait naître en Allemagne. Calvin y assista suivant le désir des théologiens de Strasbourg, et il est constant qu'il n'y fut pas inutile aux églises et surtout à celles de France; et qu'il fut très-agréable à Philippe Melancton, qui ne parlait de Calvin qu'avec éloge, l'appellant le théologien.

Il acquit aussi l'estime de Gaspard

* C'est celui à qui Erasme avait dédié son livre du Soldat chrétien.

Crueiger*, lequel voulut conférer avec lui en particulier, et ayant connu son opinion sur l'article de la Cène du Seigneur, il déclara qu'il l'approuvait entièrement.

Or le temps étant venu auquel le Seigneur avait résolu d'avoir compassion de l'église de Genève, il fit sentir les effets de sa vengeance aux Syndics qui avaient été les auteurs du bannissement de Calvin et de ses collègues; car l'un d'eux étant coupable d'une sédition et se voulant sauver par une fenêtre se tua; et l'autre ayant commis un meurtre, eut la tête tranchée; les deux autres convaincus d'avoir mal géré les affaires de la République dans un emploi important qui leur avait été commis, s'enfuirent et furent condamnés comme traîtres.

La ville s'étant purgée de cette écume et de ces ordures, commença à regretter Calvin et Farel; et comme elle n'espérait pas de pouvoir recouvrer Farel, qui était engagé avec l'église de Neuchâtel, elle se proposa de rappeler Calvin, et envoya à

* Crueiger était ministre de Wittemberg.

Strasbourg ses députés, lesquels accompagnés de ceux de Zurich, prièrent les Seigneurs de cette ville-là de leur rendre leur pasteur. D'abord les Seigneurs de Strasbourg firent beaucoup de difficulté de leur accorder leur demande; et Calvin de son côté, quoique l'affection qu'il avait pour les Genevois n'eût reçu aucune atteinte par les mauvais traitemens qu'il en avait reçus, néanmoins témoigna qu'il n'était pas en état de les suivre, soit parce qu'il avait de l'aversion pour les divisions qui troublaient leur ville, soit parce qu'il voyait que Dieu bénissait son ministère dans l'église de Strasbourg. D'ailleurs Bucer et ses collègues avaient peine à se résoudre de le perdre. Mais comme les Genevois persistaient dans leur demande, Bucer crut qu'il fallait leur prêter Calvin pour quelque temps, ses amis voyant qu'il ne voulait pas se laisser gagner, lui alléguèrent l'exemple de Jonas et le persuadèrent enfin en lui dénonçant les jugemens de Dieu en cas qu'il refusât de suivre la vocation du ciel.

Mais parce que ces choses arrivèrent dans le temps que Calvin était sur le point de partir avec Bucer pour se trouver à la Diète de Ratisbonne, son retour à Genève fut un peu différé. En attendant qu'il pût remplir la place qui lui était destinée, l'église de Genève obligea celle de Berne de lui accorder le ministère de Viret, Calvin eut une satisfaction extrême d'apprendre qu'il devait avoir pour collègue un personnage duquel il pouvait tirer un grand secours pour la conduite de l'église où il était appellé.

Calvin s'étant acquitté de son devoir en la Diète de Ratisbonne s'en alla à Genève*, où il fut reçu du peuple, et surtout des Seigneurs avec des marques d'une joie inconcevable, et avec des témoignages d'une singulière affection. Toute la ville considéra son retour comme une grâce signalée que Dieu lui faisait, elle pria instamment les Seigneurs de Strasbourg de la tenir quitte de l'engagement où elle était de leur rendre Calvin dans quelque temps.

* Il y arriva le 18 Septembre 1542.

Les Seigneurs de Strasbourg accordèrent ce qu'elle souhaitait, mais ce fut sous cette condition, qu'il conserverait toujours le titre de citoyen de leur ville, et qu'il serait payé de la pension qui lui avait été assignée. Calvin ne refusa pas le droit de bourgeoisie, mais comme il n'avait point d'attachement pour les biens de la terre, il ne voulut jamais recevoir la pension qui lui était offerte, quelque instance qu'on lui fît pour l'obliger à la prendre.

Calvin n'eut pas plutôt été rendu à son église qui le demandait avec tant d'ardeur, que voyant qu'elle avait besoin de frein pour être retenue dans son devoir il protesta qu'il ne pouvait se bien acquitter de sa charge, si les Genevois en embrassant la doctrine chrétienne ne se soumettaient à un Consistoire légitime et aux lois de la discipline ecclésiastique. Ainsi il fit des réglemens conformes à la parole de Dieu et agréables aux Genevois; et qui ont toujours subsisté dans cette église quelques efforts que Satan ait faits pour les abolir. Il composa aussi un catéchisme en latin

et en français, qui n'est différent de celui qu'il avait déjà fait qu'en ce qu'il est beaucoup plus étendu, et divisé en demandes et en réponses.

Au reste cet ouvrage a fait des fruits incroyables dans l'église, et il a été si bien reçu de diverses nations, que non-seulement ont l'a traduit en plusieurs langues vivantes, comme en Allemand, en Anglais, en Écossais, en Flamand, en Espagnol et en Italien, mais encore en Hébreu et en Grec *.

Quant aux occupations ordinaires de Calvin, il travailla beaucoup plus que sa santé et ses forces ne semblaient le lui pouvoir permettre; car de deux semaines il y en avait une où il prêchait tous les jours; il faisait des leçons de théologie trois fois la semaine, et des discours à la Congrégation tous les Vendredis; se trouvait au Consistoire tous les jours établis pour cela, visitait les malades avec beaucoup de diligence et d'exactitude; il répondait à

* Il a été traduit en Hébreu par Emanuel Tremellius et en Grec par Henri Etienne.

quantité de lettres qu'on lui écrivait de toutes parts, réfutait les ennemis de la religion et composait de doctes Commentaires sur l'Ecriture Sainte. Après cela n'admirera-t-on pas comment un homme d'un tempérament si faible, a pu fournir à tant de fatigues et à de si différens travaux.

Calvin et ses deux collègues Viret et Farel vivaient ensemble avec une étroite union; et si le commerce qu'il avait avec eux lui était utile, il est certain qu'ils en retiraient de plus grands avantages. C'était un agréable spectacle de voir ces trois grands hommes travailler avec tant de concorde à l'ouvrage céleste où ils étaient appelés; et comme ils étaient ornés de divers dons qui leur attiraient l'admiration de tout le monde, on ne pouvait les voir et les entendre sans ressentir un plaisir extrême. Farel était remarquable par une grandeur d'ame extraordinaire et par des sentimens héroïques; sa voix de tonnerre faisait trembler tous ses auditeurs, et ses prières étaient si ardentes qu'elles élevaient

les ames jusqu'au plus haut des cieux. Viret prêchait avec une éloquence si douce et si insinuante que rien n'était capable d'interrompre l'attention de ceux qui l'écoutaient. Calvin prononçait autant de sentences que de mots, et faisait reluire un profond savoir dans toutes ses prédications. Enfin les grâces qu'ils avaient reçues du ciel étaient si grandes et si merveilleuses, qu'il m'est venu souvent dans l'esprit, que pour faire un ministre accompli, il ne faudrait que rassembler en une seule personne les différentes qualités que chacun de ces trois illustres serviteurs de Dieu avait reçues en partage.

Mais pour revenir à Calvin, outre les occupations que nous venons de représenter, il en avait d'autres qui lui donnaient beaucoup de soin et de fatigue ; car comme le Seigneur versait sa bénédiction sur ses travaux, ils produisaient des fruits en si grande abondance, qu'il était regardé comme l'oracle du monde chrétien. De toutes parts on s'adressait à lui pour le consulter sur affaires de la religion, et

l'on voyait venir à Genève une si grande foule de personnes, que le désir de voir ce grand homme y attirait, que cette ville ne pouvait presque pas contenir tous les étrangers qui s'y rendaient de tous côtés, et que même ils y formèrent des églises Allemandes, Italiennes, Anglaises et Espagnoles.

Au reste s'il était chéri et honoré des gens de bien, il était craint et redouté par les méchans, et la malice de ses ennemis donnait beaucoup d'exercice à sa piété. Nous raconterons dans la suite tous les combats où il fut exposé afin que son courage, et sa vertu serve d'exemple à la postérité.

Pour reprendre donc notre histoire, dès que Calvin fut retourné à Genève, se souvenant de ces belles paroles de Jésus-Christ, *qu'il faut premièrement chercher le royaume de Dieu.* Il n'eut rien tant à cœur que de faire dresser, du consentement des Seigneurs, les lois de la discipline ecclésiastique, conformément à la parole de Dieu, et que d'obliger les ministres et les citoyens à les observer et à s'y soumettre. Mais quoi-

que ces lois eussent d'abord été approuvées de tout le monde, néanmoins insensiblement elles déplurent non-seulement à plusieurs personnes du peuple, mais encore aux principaux citoyens qui n'avaient renoncé au Pape qu'en apparence. Quelques-uns même des ministres qui étaient demeurés dans la ville après l'exil de Calvin, bien qu'ils fussent convaincus en leur conscience que les réglemens de la discipline étaient justes, s'y opposaient en secret, n'osant pas le faire ouvertement. Car comme leur conduite n'était pas exempte de blâme, ils ne pouvaient souffrir que l'on réprimât leurs désordres, et que l'on les obligeât à mener une vie réglée. Ils ne manquaient pas mêmes de prétextes pour cacher leurs mauvaises intentions, et ils défendaient leurs sentimens par l'exemple des autres églises, où l'excommunication n'est pas en usage; enfin il y en avait qui disaient, que par ce moyen on prétendait rétablir la tyrannie romaine. Mais la constance de Calvin, jointe avec une merveilleuse modération sur-

monta toutes ces difficultés; car il prouva par des raisons convainquantes, que l'on devait tirer de l'Ecriture Sainte, non-seulement la doctrine mais aussi la manière du gouvernement de l'église; et il fit voir que c'était le sentiment des plus savans hommes de ce siècle, savoir d'Œcolampade, Zwingle, de Zurich, de Melanchton, de Bucer, de Capito et de Myconius. De plus il témoigna qu'il ne condamnait pas les églises qui n'étaient pas parvenues à ce degré de perfection, d'établir parmi elles les lois de la discipline, et qu'il ne blâmait pas les pasteurs qui croyaient que leurs troupeaux n'avaient pas besoin de ce frein pour être retenus dans leur devoir. Enfin il fit connaître clairement combien il y avait de différence entre la tyrannie du Pape et le joug de notre Seigneur Jésus-Christ; et ainsi il persuada sans peine aux Genevois de recevoir les lois de la discipline ecclésiastique, qui furent lues en public, et approuvées par le suffrage de tout le peuple * et qui depuis ont été la règle du

* 20 Novembre 1541.

gouvernement de l'église de Genève, et de celles de France.

Quoique ces commencemens fussent heureux, toutefois Calvin voyant qu'il y avait beaucoup de difficulté à faire observer la discipline fit tous ses efforts pour retenir Farel et Viret à Genève mais ce fut inutilement, car Viret fut bientôt rappellé à Lausanne et Farel à Neuchâtel; et ainsi il eut lui seul presque toute la gloire d'avoir rétabli cette église.

Après leur départ, Calvin fut exposé à diverses épreuves et à de grands travaux. Car (pour passer sous silence ses malheurs domestiques), comme la persécution qui était allumée en France et en Italie avait attiré à Genève plusieurs personnes, Calvin les consolait de tout son pouvoir, et leur rendait toutes sortes de bons offices. Il n'oublia pas mêmes les fidèles qui étaient entre les griffes des lions, je veux dire des ennemis de l'évangile; car il tâcha d'adoucir leurs douleurs et leurs maux par les lettres qu'il leur écrivit.

La ville de Genève fut en ce temps-là

affligée de deux fléaux terribles, savoir de la famine et de la peste, qui est sa compagne ordinaire. Or comme il était nécessaire qu'il y eût un pasteur qui eût le soin de visiter et de consoler les pestiférés, et que la plupart craignaient de s'exposer au péril qui est inséparable de cet emploi, Calvin, Sébastien, Castalion et Pierre Blanchet, s'offrirent pour cela. C'est pourquoi on les obligea de tirer au sort, et Castalion sur qui le sort était tombé ayant refusé avec impudence de se charger de ce fardeau, Blanchet témoigna qu'il était ravi de suppléer à son défaut; et ainsi quoique Calvin voulut éprouver le sort une seconde fois les Seigneurs l'en empêchèrent.

En ce temps-là il survint beaucoup d'autres accidens fâacheux; car la controverse de la Cène du Seigneur donnait de la peine et du chagrin à Pierre Tossan, ministre de Monbélliard; et à Bâle il se trouvait plusieurs personnes qui tâchaient de renverser les fondemens de la discipline ecclésiastique, quelques efforts que Mi-

conius fît pour s'opposer à leurs pernicieux desseins. D'ailleurs l'ouvrage de Dieu qui avait été avancé à Metz, où Farel travaillait avec un succès heureux, était extrêmement retardé par la contradiction et les artifices de Caroli, dont nous avons déjà parlé. Or on comprendra aisément combien de peine ces troubles ont donné à Calvin, si l'on veut jetter les yeux sur les lettres qu'il écrivit à ces trois personnages, qu'il était obligé d'exhorter, de consoler et de secourir de ses conseils.

D'autre part, la Sorbonne plus hardie qu'elle ne l'avait jamais été, se voyant appuyée par P. Liset, premier président au Parlement de Paris, dont la mémoire est en exécration à tous les gens de bien; la Sorbonne, dis-je, fit une entreprise que les papes et les évêques n'eussent jamais endurée, s'ils n'eussent renoncé aux principales fonctions de leur ministère pour s'en décharger sur ces vénérables docteurs. Ils osèrent donc contre toute sorte de droit divin et humain, dresser des articles de foi à leur fantaisie; et quoiqu'il

ne fût pas difficile de découvrir la fausseté des dogmes qui y étaient contenus, ils ne laissaient pas d'être approuvés par les timides et par les ignorans. Ce qui obligea Calvin à mettre au jour un écrit, où mêlant une raillerie fine avec la solidité du raisonnement, il fit voir clairement toutes les erreurs de la Sorbonne.

Cette année * fut suivie d'une autre qui ne fut pas plus heureuse ; car la peste et la famine désolèrent la Savoie, et l'église fut attaquée par divers ennemis, et entr'autres par Albert Pighius, que Calvin combattit et refuta, nonobstant les grandes occupations que la conduite de son troupeau lui donnait. Comme cet homme était un insigne sophiste, il crut qu'encore que Calvin fût un adversaire extrêmement redoutable, il ne lui serait pas malaisé de le vaincre, et qu'ainsi il signalerait son nom et obtiendrait un chapeau de cardinal pour le prix de sa victoire. Mais Calvin repoussa si vigoureusement toutes les attaques de Pighius, qu'il se trouva frustré de la ré-

* An 1543.

compense qu'il s'était promise et qu'il ne remporta de son entreprise que de la honte et de la confusion. Melanchton à qui Calvin avoit dédié son livre, pour témoigner l'estime qu'il en faisait, lui écrivit diverses lettres qui furent ensuite imprimées, afin que la postérité pût avoir des preuves convainquantes pour réfuter les calomniateurs de ces hommes illustres. On pourra aussi voir par la lettre que Calvin écrivit à l'église de Monbéliard, quelle réponse on doit faire à ceux qui l'accusaient d'une excessive sévérité en l'exercice de la discipline ecclésiastique.

Quelque temps après *, Calvin fit connaître le sentiment qu'il avait des lois ecclésiastiques qui avaient été faites à Neuchâtel; et dans Genève il eut affaire à Castalion qui était un homme opiniâtre, abondant en son sens, et qui sous une modestie apparente, cachait une ambition impertinente et ridicule. Or parce que Calvin n'avait pas approuvé les fautes dont la version de la Bible faite par Castalion était

* An 1544.

remplie, il en conçut une si grande indignation, qu'ayant osé soutenir que le Cantique des Cantiques était une chanson impure, et qu'elle devait être rayée du Canon des Ecritures; il vomit des injures atroces contre Calvin et ses collègues qui faisaient voir l'impiété de son sentiment, et comme il n'était pas juste qu'ils souffrissent ses emportemens, ils s'en plaignirent au Conseil, où Castalion ayant défendu sa cause aussi long-temps qu'il le pouvait souhaiter, fut condamné comme calomniateur et chassé de la ville avec infâmie.

Au reste, l'empereur Charles V ayant ordonné qu'en attendant un synode œcuménique qu'il promit de convoquer dans peu, les catholiques et les protestans demeureraient en l'état où ils se trouvaient, et que l'on n'innoverait rien en matière de religion, le pape Paul III fut si aigri contre lui, qu'il lui écrivit un bref dans lequel il se plaignait fortement de ce qu'il égalait les catholiques aux hérétiques, et jetait la faucille dans la moisson d'autrui.

Calvin voyant que dans ce bref la vérité était blessée et l'innocence outragée, se crut obligé de repousser les attaques du Pape. Comme alors la diète impériale se tenait à Spire, Calvin écrivit à cette assemblée une lettre où il prouva la nécessité qu'il y avait de réformer l'église, et où cette matière est traitée avec tant de force et d'évidence, qu'il ne s'est rien fait en ce siècle qui puisse égaler l'excellence de cet admirable écrit.

Cette même année il composa un livre pour réfuter les erreurs des Anabaptistes et des libertins, lesquels ont renouvellé les hérésies les plus monstrueuses de l'antiquité, et il les combattit avec des raisons si fortes qu'il est impossible de les lire avec attention sans avoir de l'horreur pour une doctrine si détestable. Cependant cet écrit irrita la reine de Navarre contre Calvin; car bien qu'elle ne fût pas infectée de leurs erreurs, toutefois elle était si préocupée du mérite de Quintin et de Pocquet les chefs les plus fameux de cette secte que Calvin avait nommés dans son

livre, qu'elle les croyait les plus gens de bien du monde, et elle avait tant d'affection pour eux, qu'on ne pouvait les attaquer sans lui faire une plaie profonde.

Calvin ayant su que cette princesse soutenait ces sectaires, il lui écrivit avec tant d'adresse et de prudence, que conservant le respect qui lui était dû, tant à cause de sa dignité que de divers bienfaits dont elle avait comblé l'église, il ne laissa pas de lui parler avec une hardiesse et une liberté digne d'un courageux serviteur de Dieu, et de lui représenter le tort qu'elle avait de défendre des gens de cette sorte. Ainsi il soutint l'honneur de son ministère, et ses soins furent si heureux que cette exécrable secte, qui avait commencé à se répandre dans la France, fut renfermée dans la Hollande et les pays circonvoisins.

Ces travaux ne furent pas plutôt achevés qu'il se trouva engagé en de nouveaux combats* beaucoup plus rudes et plus fâcheux. Car comme si la peste, cet horrible fléau de Dieu, ne suffisait pas pour dépeupler la

* An 1545.

ville de Genève, et tout le voisinage; quelques misérables dont l'on se servait pour avoir soin des pestiférés, et pour parfumer leurs maisons, possédés d'une avarice exécrable conjurèrent entre eux la désolation et la ruine entière de Genève, et pour venir à bout de leur dessein, ils firent un onguent empoisonné, duquel ils frottaient non-seulement les portes et le seuil de toutes les maisons, mais toutes les autres choses qu'ils pouvaient toucher et ainsi répandaient l'infection de tous côtés d'une manière épouvantable. Ils s'étaient même engagés par serment de ne point révéler les complices de leur crime, à quelques tourmens qu'ils fussent exposés, se donnant au démon, en cas qu'ils vinssent à manquer à leur injuste promesse. Plusieurs de ces malheureux furent pris et souffrirent le supplice qui était dû à l'énormité de leur crime. Mais on ne saurait représenter combien cette ruse de satan attira d'envie et de calomnie sur Genève, et principalement sur Calvin; car on le voulait rendre responsable de toutes les actions

des Genevois, comme s'il eût été le maître dans une ville où bien loin de gouverner, il y avait tant de personnes qui s'opposaient à ses justes desseins.

Cette même année fut noircie par cette cruelle boucherie que le parlement d'Aix fit des Vaudois de Mérindol, de Cabrières et de beaucoup d'autres lieux de Provence. La fureur de leurs ennemis alla jusqu'à cet excès que non-seulement ils égorgèrent une infinité de ces misérables, sans épargner ni âge, ni sexe, mais qu'ils brûlèrent entièrement leurs villages. Ceux qui purent échapper de ce carnage se réfugièrent à Genève, où ils furent consolés et fortifiés par Calvin à qui leur malheur était d'autant plus sensible, qu'il avait déjà pris un soin particulier d'eux, les instruisant par ses lettres, et leur envoyant des pasteurs; et que même par son intercession auprès des princes d'Allemagne et des Suisses il les avait garantis d'une infinité de dangers.

La controverse de la Cène du Seigneur fut aussi renouvellée en ce temps-là;

Osiander, homme vain et superbe, et d'un esprit monstrueux, ayant rallumé le feu de la discorde qui semblait entièrement éteint. Calvin fit ce qu'il put pour terminer ce différend; et pour cet effet il écrivit diverses lettres, que l'on peut voir dans le recueil qui en a été imprimé. Mais comme Osiander était un emporté, il ne voulut pas écouter les sages conseils de Calvin et de Malanchton.

Cependant la peste qui augmentait de jour en jour dans Genève, y enlevait plusieurs gens de bien. Calvin se servant de l'occasion de ce temps calamiteux, prêcha avec véhémence contre le vice, et surtout contre la fornication que le châtiment du ciel n'avait pû faire cesser. Mais si d'un côté les ames pieuses louaient son zèle, de l'autre, un petit nombre de ceux qui avaient le plus de pouvoir sur l'esprit du peuple, s'opposaient aux bons desseins des personnes qui avaient déclaré la guerre aux vices; et ce désordre dura jusqu'à ce que ceux qui en étaient les auteurs se précipitèrent eux-mêmes dans les malheurs dont nous parlerons ensuite.

En ce temps-là deux accidens fâcheux causèrent un extrême déplaisir à Calvin : car un certain garnement*, qui bien que jeune ne laissait pas d'être consommé en toute sorte de finesse et de ruse, après avoir contrefait l'hermite en France, s'en revint à Genève où il était né. Comme Calvin avait une sagacité admirable pour connaître le naturel de toutes sortes de personnes, il découvrit bientôt ce que cet homme avait dans le cœur, quelque soin qu'il prît de cacher ses vices sous de belles apparences. C'est pourquoi Calvin le reprit d'abord en particulier avec beaucoup de douceur, et voyant que ses avis charitables lui étaient inutiles, et que sa fierté et son insolence augmentaient de jour en jour, il entreprit de le réprimer dans la Congrégation, mais cet hypocrite bien loin de profiter de ses réprimandes tâcha de s'appuyer de la protection de ceux dont Calvin avait accoutumé de censurer les vices; et l'un des pasteurs étant venu à mourir, il eut même la hardiesse de briguer sa place. Les Sci-

* Trollet.

gneurs ayant voulu connaître de sa demande, Calvin s'y opposa; et ayant fait voir combien une conduite de cette nature était contraire à la parole de Dieu, il obtint par la permission du Conseil que l'on s'en tiendrait aux réglemens de l'église.

Il y avait aussi alors en France certaines personnes, qui ayant renoncé à la foi par la crainte de la persécution, se flattaient de cette pensée qu'il n'y avait point de mal de demeurer dans la communion extérieure de l'église romaine pourvu que l'on embrassât la véritable religion dans le fond du cœur. Et parce que Calvin qui condamnait une créance si pernicieuse, passait dans leur esprit pour un homme dont la sévérité allait jusqu'à l'excès, il fit voir clairement que son opinion était conforme, non-seulement à celle des pères de l'église, mais encore à la doctrine des plus doctes théologiens de ce siècle, savoir de Mélanchton, de Bucer, de Martyr et des ministres de Zurich; et ainsi il étouffa cette erreur, ensorte que depuis, toutes les personnes pieuses ont eu de l'horreur

pour les Nicodémites ; car c'est ainsi que l'on appelle ceux qui défendent leur dissimulation par l'exemple de Nicodème.

L'année qui suivit*, Calvin ne goûta pas plus de douceur, et ne jouit pas d'un plus grand repos. En effet, il fut obligé de rassurer les esprits des Genevois, que les desseins de l'empereur Charles V contre la religion, avaient épouvantés, et qui craignaient que leur ville ne fût consumée par les incendiaires, que leurs ennemis avaient gagnés pour y mettre le feu. Mais outre les soucis que la crainte de tous ces maux lui donnait, il fut percé d'une douleur bien vive voyant l'état déplorable de Genève, et que les scélérats dont elle fourmillait, bien loin de pouvoir être domptés par tant de châtimens, empiraient tous les jours et s'emportaient à de plus grands et plus horribles excès.

Ces gens-là avaient pour chef un homme rempli de vanité, d'ambition et d'audace appelé Amé Perrin, qui par le suffrage de tout le peuple avait été fait capitaine-

* An 1546.

général. Cet homme sachant bien que lui et ses semblables ne pouvaient pas subsister, tant que les lois seraient en vigueur, et surtout, tant que Calvin foudroyerait leurs vices et leurs déréglemens; il fit connaître cette année ce qu'il avait projetté de longue main; et parce que ses pernicieux desseins ne furent pas plutôt découverts qu'ils furent réprimés par les Seigneurs, il se tint quelque temps en repos, mais c'était afin d'éclater plus ouvertement et de faire paraître sa méchanceté avec plus d'insolence qu'il n'avait encore fait; car bientôt après l'un des Seigneurs (poussé comme on l'a crû par deux ministres qui étaient sujets au vin, et qui avaient juste sujet de craindre la sévérité des lois), accusa Calvin d'enseigner une fausse doctrine. Mais bien loin que la malice de ses ennemis eût aucun avantage sur lui, il fut pleinement justifié de cette calomnie, son accusateur ayant été condamné comme infâme, et les deux faux ministres déposés.

Or l'incendie * qui avait été éteint l'an-

* An 1547.

née dernière se ralluma avec plus de force celle-ci ; et en ce siècle il n'y a point eu de temps plus calamiteux et plus déplorable, car l'Allemagne fut réduite à cette extrêmité que ses villes s'étant rendues à l'empereur, ou ayant été prises par force, elle vit en un moment la ruine d'un ouvrage qui était le fruit de plusieurs années, et que ceux-là étaient estimés heureux qu'une mort avancée avait empêché d'être les spectateurs de cette lamentable désolation. On ne peut pas douter que toutes ces calamités ne causassent une douleur extrême à Calvin ; puis qu'il est certain que ce grand homme, dans le temps même que les églises jouissaient d'une paix profonde, prenait autant à cœur l'intérêt des plus éloignées que si elles eussent été commises à ses soins. Outre qu'il ne pouvait apprendre que ces hommes illustres, Melanchton, Bucer et Martyr, ses plus chers amis étaient exposés aux derniers périls, sans être pénétré d'une extrême affliction. Quelque grands pourtant que fussent ces malheurs, il les supporta tous avec un cou-

rage héroïque ; et quoiqu'il fût persécuté par les méchans avec beaucoup de fureur, ils ne purent jamais ébranler sa constance ni donner aucune atteinte à sa vertu.

Pour retourner aux combats où Calvin fut exposé à Genève, il faut remarquer qu'il s'attachait principalement à faire voir que la religion ne consiste pas en une simple spéculation, mais en la pratique des vertus qu'elle nous enseigne ; et qu'ainsi il était inévitable qu'il ne s'attirât la haine de ceux qui avaient déclaré la guerre à la piété et même à leur patrie. Perrin était le chef de tous ces gens-là, et comme ils étaient résolus de se porter aux dernières extrémités, et de faire tous leurs efforts afin que la connaissance des scandales et des peines spirituelles qui leur étaient dues, fut ôtée au Consistoire et attribuée aux Seigneurs. Le Consistoire aussi de son côté demandait avec grande instance que les lois ecclésiastiques fussent observées puisqu'elles étaient conformes à la parole de Dieu, et implorait l'assistance des Seigneurs ; pour faire valoir le droit de

l'église et pour empêcher qu'elle ne fût opprimée par les méchans.

Cette cause ayant été contestée, le Conseil prononça en faveur du Consistoire et confirma les réglemens de la discipline, et Perrin après s'être exposé aux plus grands dangers ne remporta nul autre avantage de son audace et de sa méchanceté que de se voir rayé du nombre des Seigneurs, et privé de sa charge de capitaine-général.

Quoique cette affaire eût été traitée devant les Seigneurs, on ne saurait concevoir combien Calvin prit de soin et de peine pour obtenir le succès qu'il souhaitait, car elle était poursuivie avec tant de chaleur de part et d'autre, que peu s'en fallut qu'un jour, au Conseil des Deux-Cents, on n'en vînt aux mains et qu'on ne s'entretuât. Mais comme les parties étaient sur le point de se porter aux dernières extrémités, Calvin et ses collègues survinrent, et quoiqu'il sût que les factieux en voulaient surtout à sa personne, il ne laissa pas de se jeter au milieu des épées, et ainsi il calma heureusement cet orage.

Après quoi il témoigna combien il avait d'horreur pour leurs violences et pour leurs emportemens; et il les censura avec autant de véhémence que leurs crimes le méritaient, les menaçant des plus terribles jugemens de Dieu.

L'on reconnut bientôt après que ces menaces n'avaient pas été prononcées envain. Car l'un des séditieux ayant affiché à la chaire du temple, une satyre dans laquelle il avait écrit plusieurs injures atroces contre le sacré ministère et contre Calvin, disant entr'autres choses qu'il fallait le précipiter dans le Rhône; il fut livré à la justice; et ayant été convaincu de beaucoup de blasphêmes, il fut condamné à la mort contre l'attente de tout le monde. Après qu'il eut été exécuté, on trouva un billet écrit de sa main où il s'en prenait ouvertement à Moïse, et même à notre Seigneur Jésus-Christ; et comme l'impiété se communique facilement, il n'y a point de doute que si ce monstre n'eût été promptement étouffé, il n'eût répandu son venin sur un grand nombre de personnes.

Pendant tous ces troubles, Calvin composa un livre intitulé l'*Antidote*, contre la doctrine qui est contenue aux sept premières sections du Concile de Trente, et il écrivit à l'église de Rouen pour la fortifier contre les artifices et les erreurs d'un certain moine de l'ordre de Saint François, lequel avait dessein d'infecter ce troupeau de l'hérésie de Carpocrate qui a été renouvellée par les libertins de ce temps.

La faction dont nous venons de parler, * quoiqu'elle semblât entièrement détruite, ne laissa pas de causer de nouveaux désordres, le démon s'étant servi pour cet effet (ce qui paraîtra incroyable) de ceux qui travaillaient avec le plus d'ardeur à remédier à ce mal, savoir de Farel et de Viret. Car ces deux personnages étant venus à Genève au commencement de cette année, avaient fait un excellent discours aux Seigneurs pour les exhorter à l'union et à la paix; et comme Calvin ne souhaitait autre chose, sinon que les méchans renonçassent à leurs vices, et que Perrin cachât

* An 1548.

avec adresse ses mauvaises intentions afin de recouvrer le poste qu'il avait perdu, on crut que ces désordres étaient entièrement finis. Mais peu de temps après on vit que les gens de bien avaient été abusés, car Perrin ayant été rétabli, certains scélérats eurent l'audace de prendre ouvertement sur leurs pourpoints la figure de la croix afin de pouvoir se reconnaître les uns les autres; quelques-uns d'eux osèrent même donner à leur chien le nom de Calvin; d'autres changeaient le nom de Calvin en celui de Caïn; et enfin il y en avait plusieurs qui disaient hautement que l'aversion qu'ils avaient pour lui les obligeait de s'abstenir de la Sainte-Cène. Mais Calvin et ses collègues censurèrent généreusement tous ces gens-là, et les Seigneurs les ayant cités, prononcèrent en faveur de l'innocence, et en cette rencontre elle triompha de tous ses ennemis. Après quoi l'amnistie fut solennellement jurée et publiée.

Mais l'on connut bientôt que cette réconciliation était feinte et que Perrin n'y

avait donné les mains que pour pouvoir obtenir le syndicat afin d'avoir le moyen de causer un bouleversement général dans la ville. Cependant Calvin ne laissa pas de continuer ses travaux ordinaires, et comme s'il eût joui d'une parfaite tranquillité il composa de doctes Commentaires sur les épîtres de Saint Paul, et il réfuta avec des raisons invincibles l'Interim qu'il croyait n'avoir été inventé que pour causer la ruine entière des églises d'Allemagne, enseignant en même temps la véritable méthode de réformer l'église. Enfin comme plusieurs personnes faisaient beaucoup de cas de l'astrologie judiciaire il en montra la vanité et la fausseté dans un livre très-poli et très-élégant qu'il fit sur cette matière. Ayant reçu une lettre très-obligeante de Brentius, qui était alors à Bâle, il le consola avec beaucoup de tendresse, et il eut été à souhaiter que Brentius eût toujours conservé les sentimens qu'il témoignait avoir en ce temps-là, et qu'il n'eût pas rompu les liens qui l'attachaient à Calvin. Il écrivit aussi à Bucer qui était

en Angleterre, et après l'avoir exhorté avec beaucoup de franchise de faire connaître plus ouvertement son opinion sur la controverse de la Cène du Seigneur, il lui renouvella les assurances d'une sincère et d'une ardente amitié. Il donna aussi au duc de Sommerset, protecteur d'Angleterre, des avis si importans et si utiles que l'église de ce pays-là eût évité beaucoup de malheurs si elle y eût fait les réflexions qu'elle devait.

Pendant tous les combats que nous avons représentés, l'église de Genève croissait d'une manière merveilleuse, et comme sa prospérité causait un chagrin extrême au démon et aux méchans, elle excitait Calvin à recevoir avec toutes sortes de marques de tendresse, les fidèles qui étaient bannis de leur pays pour la cause de l'Evangile, et l'obligeait à redoubler les soins et les empressemens qu'il avait pour eux. Et Dieu donna un succès si heureux aux travaux de Calvin, que l'année suivante la faction des séditieux fut presque entièrement abattue, et qu'elle demeura sans force, et sans

mouvement. Et certes il avait besoin de cette trève ; car il reçut une affliction très-sensible par la perte de sa femme qui était une personne d'une vertu et d'un mérite singulier. Mais quoiqu'il fût extrêmement touché de ce malheur, il le supporta avec une constance qui peut servir d'exemple à tous ceux qui sont exposés à une semblable épreuve.

Les églises de Saxe n'étant pas d'accord entr'elles [a] touchant la nature et l'usage des choses indifférentes, consultèrent Calvin, qui déclara franchement l'opinion qu'il avait sur cette matière, et comme Melanchton était accusé (quoique sans aucun sujet) d'avoir des sentimens trop relâchés sur cette question, il l'avertit aussi de son devoir.

Au reste, si d'un côté Dieu châtiait les églises d'Allemagne par le fléau de la discorde, de l'autre il fit sentir les effets de ses compassions aux églises suisses ; car Calvin et Farel s'étant transportés à Zurich, y réglèrent tous les différends que la doc-

[a] An 1549.

trine dessacrements avait pû faire naître parmi eux. On convint donc de certains articles du consentement des églises des Suisses et des Grisons; et cet accord lia si étroitement l'église de Zurich avec celle de Genève, que depuis rien n'a été capable de troubler cette union, et qu'il y a lieu d'espérer qu'elle durera jusqu'à la fin du monde.

Environ ce temps-là, Calvin écrivit deux lettres remplies d'une profonde érudition à Lelius Socin de la ville de Sienne, lequel mourut à Zurich après y avoir fait un long séjour. Cet homme avait tâché de cacher ses erreurs à tout le monde, et même il avait trompé Melanchton, Calvin et Joachim Camerarius, qui lui a donné un témoignage honorable dans la vie de Melanchton; mais alors Calvin fit connaître que c'était un esprit dangereux, et qu'il traitait les matières de religion en Académicien; et après la mort de Socin on découvrit qu'il était en partie l'auteur de la doctrine abominable qui est comprise dans le livre qui fut publié sous le nom de

Bellius, et qu'il favorisait les blasphêmes de Castalion, de Servet et d'Ochin; et que dans un Commentaire qu'il avait fait sur le premier chapitre de l'évangile selon Saint-Jean, il avait surpassé l'impiété de tous les hérétiques, qui avaient corrompu ce divin endroit de l'Ecriture-Sainte.

Ainsi s'acheva cette année que l'on peut appeller heureuse si on la compare avec les précédentes, et dont je me souviens en cet endroit avec d'autant plus de plaisir, que ce fut en celle-là que suivant le conseil de Calvin je commençai mes fonctions ecclésiastiques à Lausanne.

La suivante * fut remarquable par la tranquillité des églises et par les réglemens qui furent faits à Genève. Car le Consistoire de cette ville résolut que les ministres ne se contenteraient pas d'instruire le peuple par leurs prédications, mais qu'en certaines saisons de l'année ils iraient dans toutes les maisons, accompagnés d'un dizenier et d'un ancien, pour expliquer la doctrine chrétienne et pour obliger chaque

* An 1550.

fidèle de rendre raison de sa foi ; et ces visites particulières furent si utiles à l'église, qu'on ne saurait dignement exprimer combien de fruit elles produisirent.

On ordonna aussi que la célébration de la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ serait renvoyée à quelques jours après la Noël, et qu'on n'observerait point d'autres fêtes que le dimanche. Ce réglement choqua si fort plusieurs personnes qu'il y en eut qui pour rendre Calvin odieux à tout le monde l'accusèrent d'avoir même aboli le jour du dimanche ; cependant bien loin que les ministres fussent les auteurs de ce changement, il est certain qu'il avait été fait à leur insçu, et que Calvin crut que pour l'intérêt du peuple il ne fallait pas s'en plaindre ; et parce que cette nouveauté scandalisa bien des gens, Calvin écrivit alors un livre intitulé *des Scandales*, qu'il adressa à Laurent de Normandie son fidèle et ancien ami.

Cette année * ne fut pas si heureuse que les deux précédentes : car outre que la

* An 1551.

mort de Bucer et celle de Jacques Vadian, consul de Saint-Gall, personnages d'une vertu singulière et d'une grande érudition, donnèrent une affliction très-sensible à Calvin, et à toute l'église; la faction des séditieux qui avait demeuré long-temps assoupie se renouvella tout-à-coup et causa des maux et des désordres inconcevables: car non-seulement ils disaient tout haut qu'il ne fallait pas accorder le droit de bourgeoisie aux étrangers qui se venaient réfugier à Genève, mais encore pour faire affront à Calvin, l'ayant rencontré un jour comme il revenait de prêcher, ils le poussèrent au milieu de la rue et faillirent à jetter Raimond, son collègue, du pont du Rhône en bas. Enfin ils excitèrent un horrible tumulte au temple de Saint Gervais, parce que le ministre (suivant le réglement qui avait été fait pour de bonnes raisons) avait refusé de donner le nom de Balthasar à un enfant que l'on présentait au Baptême. Calvin ne pouvant donner remède à tous ces maux, les souffrit avec une résignation chrétienne et une patience invincible.

Mais ce ne fut pas la fin des désordres de Genève, car en ce temps-là, elle fut attaquée d'un nouveau malheur. Celui qui en fut la cause s'appellait Hiérome Bolzec, lequel ayant quitté le froc avait conservé l'esprit et les inclinations d'un moine. Cet homme après avoir affronté la duchesse de Ferrare, fut chassé de sa cour, et s'étant fait recevoir docteur en médecine se retira à Genève. Mais comme il vit qu'il ne réussissait pas en la profession qu'il avait embrassée, il voulut acquérir la réputation d'un grand théologien; et pour cet effet il s'avisa de corrompre le dogme de la prédestination par une doctrine fausse et absurde, et il fut assez hardi pour la soutenir dans l'assemblée de la Congrégation. Calvin essaya d'abord, avec toute la douceur possible, de lui faire connaître ses erreurs, et ensuite lui ayant parlé en particulier il tâcha de le ramener de son égarement; mais Bolzec, soit qu'il fût possédé par une ambition de moine, ou poussé par les séditieux, qui ne perdaient aucune occasion de susciter des ennemis à Calvin,

Bolzec, dis-je, en présence de toute la Congrégation, (où l'on expliquait le verset 47 du chap. 8 de Saint Jean) soutint le franc arbitre et la prévision des bonnes œuvres comme nécessaires pour le décret de l'élection, et il eut même l'insolence de proférer des injures contre la véritable doctrine.

Ce qui augmenta son audace, c'est qu'il crut que Calvin était absent, parce qu'il ne l'avait pas vu assis à sa place ordinaire. Car comme l'action était commencée quand Calvin arriva, il demeura dans la foule des auditeurs. Mais Bolzec n'eut pas plutôt achevé son discours, que Calvin se montra tout-à-coup, et quoiqu'il parlât sans préparation il attira l'estime et l'admiration de tous ceux qui l'écoutaient; car il lui allégua tant de passages de l'Écriture-Sainte, et tant de témoignages de Saint Augustin; il le réfuta par tant de raisons sans réplique; il le convainquit avec tant de force et d'évidence, que quelque impudent que fût ce moine défroqué, il se retira couvert de honte, et de confu-

sion; et comme il y avait alors dans l'assemblée l'un des assesseurs de la justice, il le fit mettre en prison. Ensuite de quoi, les Seigneurs, après avoir demandé l'avis des églises de Suisse, le déclarèrent coupable de sédition et de pélagianisme, et le chassèrent de la ville, le menaçant que s'il était trouvé dans leur territoire il serait fustigé.

Bolzec se retira depuis à une ville du voisinage et y causa de grands désordres, et enfin ayant été chassé par deux diverses fois du canton de Berne, il s'en alla en France; et comme il espérait que les églises de ce royaume jouiraient d'un calme assuré, il n'y fut pas plutôt qu'il fit tous ses efforts pour parvenir à la charge du saint ministère, témoignant un sincère repentir et un désir extrême de se réconcilier avec l'église de Genève. Mais voyant la persécution rallumée en France, il s'attacha de nouveau à l'étude de la médecine, et renonçant à notre religion il se rangea du parti de nos adversaires.

Cependant les ministres de Genève,

dans une assemblée publique déclarèrent et établirent la véritable doctrine de la prédestination et approuvèrent l'écrit que Calvin avait fait pour expliquer cette matière. Satan n'ayant obtenu autre chose par les désordres qu'il avait causés, que de procurer l'éclaircissement d'un point de la religion chrétienne, qui était auparavant très-obscur et que de le rendre très-intelligible à tous les amateurs de la vérité.

Au reste l'on vit bientôt après * combien grand était l'incendie que cet homme pernicieux avait allumé ; car bien que son opinion eût été condamnée par le suffrage commun de toutes les églises, toutefois d'un côté la difficulté de cette question, qui n'avait pas été bien éclaircie par les anciens, excitait les esprits curieux à l'étudier ; et de l'autre, les séditieux se voulurent servir des troubles que cette dispute faisait naître, pour chasser Calvin de la ville et pour le détruire entièrement. En effet, on ne saurait représenter combien il

* An 1552.

arriva de désordres, non-seulement dans Genève, mais encore dans le voisinage; et il semblait que le démon eût sonné le tocsin pour exciter tous les hommes à la discorde. Car encore que les pasteurs des principales églises fussent d'accord ensemble, et enseignassent la même doctrine, il y en avait pourtant quelques-uns du canton de Berne qui disaient que Calvin faisait Dieu auteur du péché, ne se souvenant pas que ce dogme impie avait été fortement refuté par Calvin dans un livre qu'il avait fait exprès contre les libertins.

D'ailleurs, Castalion enseignait à Bâle le pélagianisme assez ouvertement, quoiqu'il fît tous ses efforts pour cacher sa méchanceté sous une belle apparence; et Melanchton, après avoir expressément approuvé le livre de Calvin contre Pighius, semblait accuser les Genevois de vouloir introduire dans l'église la créance du destin des Stoïciens. Je ne parle point des catholiques romains, qui renouvelèrent alors les mêmes calomnies, que l'on avait si souvent réfutées. Toutes ces choses perçaient le cœur

de Calvin d'une douleur bien vive, et son affliction était d'autant plus grande, qu'en certains endroits l'erreur eut le pouvoir d'employer l'autorité publique pour fermer la bouche à ceux qui soutenaient la vérité.

Or cette controverse dura plusieurs années; et en celle-ci elle suscita contre Calvin cet hermite défroqué dont nous avons déjà parlé, lequel n'ayant pu parvenir à la charge du saint ministère, avait embrassé la jurisprudence et était devenu l'avocat des séditieux. Cet homme se voyant soutenu par les méchans, voulut disputer contre Calvin au Conseil, où la cause fut agitée avec beaucoup de chaleur; mais comme Calvin n'appuyait son sentiment que sur l'autorité de la raison et de l'Ecriture, et que son adversaire n'était armé que d'impudence, l'événement de cette dispute lui fut avantageux, et la vérité triompha de l'erreur, les écrits de Calvin ayant été reconnus pour orthodoxes, par le suffrage même de ceux qui l'avaient condamné.

Il ne faut pas taire en cet endroit le re-

pentir que cet ennemi de Calvin témoigna à l'article de la mort; car comme il eut fait connaître le déplaisir qu'il ressentait d'avoir si maltraité Calvin, et que sa conscience ne pouvait jouir d'aucun repos s'il ne se réconciliait avec lui, Calvin le consola avec beaucoup de douceur et de tendresse, et lui rendit toutes sortes d'offices de charité jusques à son dernier soupir.

Cependant les désordres augmentèrent si fort dans Genève*, que les séditieux qui faisaient leur dernier effort, faillirent à détruire entièrement et l'église et la république; car ayant opprimé par leurs menaces et par leur nombre tous ceux qui voulaient soutenir la liberté, ils chassèrent du Conseil plusieurs Seigneurs, ils cassèrent les anciens édits qui étaient les fondemens de l'Etat; ils désarmèrent tous les étrangers, leur permettant seulement de porter l'épée, lorsqu'ils sortiraient de la ville; et comme personne ne s'opposait à leurs injustes entreprises, il ne leur restait plus rien à faire que de se

* An 1553.

rendre les maîtres absolus, ainsi qu'ils l'avaient si souvent projetté.

Il survint même un autre désordre par une occasion que le démon fit naître ; car Michel Servet, cet ennemi de la sainte Trinité, ce monstre exécrable, qui semblait avoir renouvelé toutes les hérésies les plus absurdes et les plus impies qui soient jamais montées dans l'esprit des hommes ; après avoir exercé la médecine en divers endroits, répandu son impiété sous le nom de Michel de Villeneuve, et même fait imprimer un gros livre * rempli de blasphêmes, fut mis en prison à Vienne en Dauphiné, d'où s'étant sauvé, il vint malheureusement à Genève. Il était dans le dessein de ne pas s'y arrêter, et de s'en aller à Bâle ; mais la providence de Dieu voulut, qu'ayant été reconnu de plusieurs qui l'avaient vu ailleurs, il fut saisi par l'ordre des magistrats, convaincu d'une infinité d'impiétés et de blasphêmes horri-

* L'imprimeur de ce livre fut Arnellet, libraire de Lyon, et le correcteur, Guillaume Guerot qui avait été banni de Genève à cause de divers crimes dont il était coupable.

bles, et brûlé tout vif, suivant l'avis des églises suisses*, sans que ce malheureux donnât la moindre marque de repentance. Or pour savoir combien il importait que cet impie fût puni, et combien sa doctrine était pernicieuse, on n'a qu'à jeter les yeux sur le livre abominable dont nous venons de parler.

Pendant que l'on examinait le procès de Servet, l'un des séditieux nommé Bertelier, qui était un homme de la dernière impudence, ayant été suspendu de la Cène par le Consistoire, demanda aux Seigneurs qu'il leur plût de l'absoudre de la peine qu'il avait encourue. Or comme ils ne pouvaient lui accorder ce qu'il souhaitait, sans fouler aux pieds toutes les lois de l'église, et sans la détruire entièrement, Calvin suivant la charge qu'il en avait, au nom du Consistoire, s'opposa fortement à ses injustes prétentions, et après avoir montré que le magistrat doit être le protecteur et non le destructeur des lois ecclésiastiques, il fit voir par une infinité de raisons

* Voyez à la fin de la vie de Calvin, avant le catalogue de ses œuvres, une note intéressante sur Michel Servet.

convaincantes la justice de la cause qu'il soutenait. Il arriva pourtant que les clameurs et les fausses raisons de ceux qui disaient que le Consistoire en certaines rencontres usurpait l'autorité du magistrat, prévalurent contre la justice, de sorte que le Conseil jugea qu'après qu'une personne avait été suspendue par les ministres et les anciens, il avait le pouvoir de l'absoudre, et de lui accorder la permission de communier. Conformément à cette ordonnance, Bertelier fut déchargé par les Seigneurs de l'excommunication que le Consistoire avait prononcée contre lui.

Cependant Perrin, et ceux de sa faction, espéraient de deux choses l'une; ou que Calvin n'obéirait pas aux ordres des Seigneurs, et qu'ainsi il serait aisé de le perdre, et de le faire condamner comme un criminel d'état, ou bien que s'il obéissait, toute l'autorité du Consistoire, c'est-à-dire, la digue qui réprimait leurs méchancetés et leurs débordemens serait bientôt renversée. Mais Calvin ayant été averti de cette ordonnance, deux jours avant la

Cène de Septembre, fit paraître un courage intrépide le Dimanche suivant, et après avoir prêché avec véhémence contre ceux qui méprisent les sacrés mystères, *je veux*, dit il, *imiter l'exemple de Saint Chrysostôme, et comme lui je m'exposerai plutôt à la mort que de donner les choses saintes à des profanes, qui ont été déclarés indignes de communier au corps de Jésus-Christ.* Quelque méchans et déréglés que fussent les ennemis de Calvin, ces paroles eurent tant de pouvoir sur leur esprit, que Perrin envoya quelqu'un en secret à Bertelier, pour lui dire qu'il ne s'approchât point de la Sainte Table, et l'on participa aux saints mystères avec un silence et une frayeur si religieuses, qu'il semblait que Dieu assistait d'une manière visible au milieu de l'église.

L'après-dîner du même jour, Calvin expliquant ce bel endroit des Actes des Apôtres, où l'adieu de Saint Paul aux Ephésiens nous est représenté, témoigna qu'il savait le respect qui est dû aux magistrats, et qu'il ne prétendait pas combattre contre

les puissances établies de Dieu ; exhorta l'assemblée de retenir constamment la doctrine qu'il leur avait annoncée ; et prenant congé de ses auditeurs , comme si c'eût été la dernière fois qu'il leur devait parler : *Puisque je suis obligé de vous quitter, mes Frères*, dit-il, *qu'il me soit permis en cette rencontre de me servir de ces belles paroles de l'Apôtre : Je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce.* Ce discours non seulement confirma les gens de bien dans l'amour de la vertu et de la piété, mais il porta la terreur dans l'ame de tous les scélérats qui avaient conspiré la perte de Calvin.

Le lendemain, Calvin et ses collègues accompagnés de tout le Consistoire demandèrent au Conseil des Deux-Cents qu'il lui plût de les ouïr en présence du peuple, quand il s'agirait d'abroger une loi que le peuple aurait faite. Sur quoi, comme les esprits étaient dans une disposition bien différente de celle où ils se trouvaient auparavant, le Conseil résolut de suspendre l'exécution de son décret, et de consulter

les églises suisses ; et que pendant ce temps, les lois qui étaient en usage subsisteraient en leur vigueur. Ainsi cet orage fut écarté et non pas apaisé ; et depuis, ces séditieux laissant Calvin en repos, tournèrent leur rage contre Farel ; car étant venu à Genève, et croyant que son âge et les longs et importans services qu'il avait rendus à leur église, lui donnaient beaucoup d'autorité sur eux, il les censura fortement dans une de ses prédications. Mais ces gens-là se plaignirent hautement que Farel leur avait fait une injure atroce, et il ne fut pas plutôt de retour à son église, qu'ils le firent citer à Genève pour l'obliger de rendre raison de sa conduite ; ayant pour cet effet obtenu des lettres des Seigneurs de cette ville, par lesquelles ils priaient ceux de Neuchâtel de permettre que Farel comparût à l'ajournement qui lui était donné.

Farel s'étant présenté à cette assignation se trouva dans un très-grand danger, car les factieux étaient extrêmement irrités contre lui, et ils criaient avec une fureur horrible qu'il méritait qu'on le jetât dans le

Rhône; mais un jeune homme hardi et courageux, ayant fait connaître à Perrin, que si Farel, le père commun des citoyens, souffrait quelque mauvais traitement, sa personne ne serait pas en sûreté dans la ville, et ensuite tous ceux qui étaient bien intentionnés s'étant joints à ce jeune homme, les séditieux furent si épouvantés, qu'ils demandèrent pardon de leur emportement et de leur violence ; après quoi Farel ayant eu audience fut pleinement justifié.

Quoique cette année se fut presque toute passée à combattre contre les méchans, dont les uns voulaient établir une fausse doctrine, et les autres avaient dessein de renverser les lois de la discipline, il est pourtant certain qu'elle ne fut pas malheureuse pour l'église, et qu'elle ne ressentit point d'autre disgrâce que celle que lui causa la mort d'Edouard, roi d'Angleterre, prince d'une rare vertu, et d'une admirable piété, qui fut d'autant plus regretté de toutes les personnes pieuses, que Dieu l'ôta du monde à la fleur de son âge.

Cependant les troubles de Genève n'empêchaient pas Calvin de vaquer à ses études; car ce fut pendant tous ces désordres qu'il composa ses *Commentaires* sur Saint Jean.

Qu'il me soit permis de me plaindre ici de Servet (et plût à Dieu que ce fût sans aucune raison) et de lui appliquer ce que les anciens pères, convaincus par une funeste expérience, ont dit de ces deux exécrables hérétiques Arius et Paul de Samosate, qu'ils étaient les auteurs des incendies qui ont désolé toutes les églises chrétiennes. Ainsi ce fut avec justice que Servet fut condamné à la mort, puisqu'il ne devait pas être traité comme un simple sectaire, mais comme un monstre rempli d'une infinité de blasphêmes et d'impiétés, dont pendant trente ans il avait infecté le ciel et la terre par ses écrits et par ses discours. Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que la flamme qu'il a allumée n'est pas encore éteinte, et qu'elle a gagné premièrement la Pologne, et que de là, elle s'est répandue dans la Transylvanie et

dans la Hongrie, et Dieu veuille qu'elle ne s'étende pas plus loin! et c'est ce que cet esprit diabolique semblait avoir prévu, lorsqu'il mit à la tête de son livre, ce passage de l'Apocalypse, dont il faisait selon sa coutume une application profane; *Il se donna une grande bataille dans le ciel, Michel et ses anges combattaient avec le dragon.** Certes on trouvera que ce n'est pas sans raison que cet impie s'appliquait ces paroles, pourvu que par ces mots *avec le dragon* on n'entende pas *contre le dragon*, mais *pour le dragon*.

A peine les cendres de ce malheureux étaient-elles refroidies, que l'on commença d'agiter la question, s'il est permis de faire mourir les hérétiques. Les uns croyaient qu'il les fallait réprimer mais non pas les punir du dernier supplice; et les autres soutenaient, que comme l'Ecriture-Sainte ne peut pas fournir des raisons assez claires et assez convaincantes pour détruire les hérésies, il était permis de raisonner à la mode des académi-

* Apoc. 12. 7.

ciens dans les disputes de la religion et de prendre le parti que l'on voulait ; et qu'ainsi on devait laisser la punition des hérétiques au jugement de Dieu. Plusieurs personnes pieuses embrassaient ce sentiment de crainte que s'ils suivaient l'opinion contraire, ils ne passassent pour des gens qui voulaient armer la cruauté des tyrans contre les fidèles. Les principaux auteurs de ce parti étaient Castalion et Lélius Socin, qui soutenaient leur cause, en défendant celle des hérétiques. Mais Socin n'osait pas dire ouvertement ce qu'il pensait sur cette question, au lieu que Castalion s'expliquait avec plus de hardiesse. Car dans une préface qu'il avait mise à sa version de la Bible, il avait pris à tâche de détruire l'autorité de la parole de Dieu ; et dans ses *Annotations* sur l'épître aux Corinthiens, afin de prouver l'imperfection de la Sainte Ecriture, il avait dit expressément que Saint Paul avait enseigné à ceux de ses disciples qui étaient parvenus à une plus grande perfection, une théologie plus sublime que celle qui se trouvait dans ses écrits.

Or, comme Calvin, avec l'approbation de ses collègues, eût mis au jour un livre, où il réfutait la doctrine de Servet, et il faisait voir pour quelles raisons et de quelle manière il fallait punir les hérétiques; ceux qui soutenaient l'opinion contraire, lui opposèrent un recueil confus d'autorités, qu'ils avaient ramassées des écrits altérés des plus fameux auteurs, et de ceux de certains fanatiques inconnus, et sans nom. Et quoique Castalion fût l'auteur de ce livre, il parut néanmoins sous le nom supposé de Martin Bellius, comme il a été dit ci-dessus sans y mettre même le véritable lieu où il avait été imprimé.

Lorsqu'il fut publié, Calvin travaillait à composer ses *Commentaires sur la Genèse*, et il avait diverses autres occupations très-importantes. C'est pourquoi je crus que je devais le délivrer du soin de réfuter le protecteur des hérétiques, et ainsi je mis au jour une réponse à ce livre, et je fis voir par des raisons très-fortes et très-solides, qu'il est rempli d'une infinité d'erreurs et de blasphêmes.

Cependant, quoique de nouveau l'amnistie eût été solennellement jurée, les factieux continuant dans leurs mauvais desseins, ne laissaient pas de faire tous les jours de nouvelles entreprises; pour Calvin, il était toujours occupé ou à les censurer avec véhémence, afin de les rendre plus sages ou à exciter les gens de bien à réprimer leur méchanceté. Car ces scélérats étaient venus jusques à ce point d'impiété, que de se servir des paroles de l'Ecriture-Sainte pour en faire des chansons impudiques; et la nuit, quand ils rencontraient des étrangers, ils les dépouillaient et les battaient impitoyablement. De plus ils obligèrent Bolsec, Castalion et quelques autres qui avaient autant d'amour pour la vérité et pour la gloire de Dieu que ces gens-là, ils les obligèrent, dis-je, à renouveler la dispute de la prédestination; de sorte que ne se contentant pas d'avoir répandu partout un libelle diffamatoire, tout rempli d'injures, où ils déchiraient d'une cruelle manière ce fidèle serviteur de Dieu, ils en envoyèrent un

autre à Paris, pour le faire imprimer en secret. Je répondis depuis à cette satyre et Calvin, de son côté, en réfuta les principales impertinences.

En ce temps-là, il se trouva chargé du soin des étrangers qui avaient été obligés de quitter l'Angleterre, dont les uns s'étaient retirés à Vézel, les autres à Emden, et les autres à Francfort; et qui tous demandèrent souvent conseil à Calvin. Il apprit aussi avec une extrême douleur les désordres qui avaient été causés par certains ministres de l'église française de Strasbourg, dont l'audace était favorisée en secret de quelques-uns de leurs collègues.

Enfin, on comprendra facilement combien grands furent les travaux et les peines où il fut exposé pour les intérêts de l'Eglise, si l'on considère le grand nombre des lettres qu'il écrivit à divers princes, pour les obliger à embrasser la réformation, et à plusieurs fidèles pour les exhorter, les uns à souffrir courageusement la mort, dont ils étaient menacés et les autres

à endurer avec constance la prison et les chaînes dont ils étaient chargés.

Nous avons déjà fait voir que les Suisses et les Grisons étaient convenus entre eux de la doctrine des sacremens. Cet accord déplut à l'esprit d'erreur, qui n'a que trop de pouvoir sur les hommes ainsi qu'une longue expérience nous le fait voir. C'est pourquoi il n'eut pas peine de trouver une personne qui rallumât le feu qui semblait éteint, et il suscita Joachim Vestphal, lequel ayant sonné le tocsin fut suivi par Heshusius, qui était alors ministre et qui depuis a été fait évêque. C'est ce qui obligea Calvin à mettre au jour l'explication de cet accord, laquelle d'un côté aigrit extrêmement l'esprit de ses adversaires, et de l'autre, fut très-utile et très-agréable aux amateurs de la vérité.

Après que l'église de Genève eût été travaillée pendant un si long-temps de tant de désordres et de divisions, enfin le Seigneur la regarda d'un œil favorable, et voulut lui faire goûter le calme et le repos.

* An 1555.

Car les factieux s'étant détruits eux-mêmes, et une horrible conspiration qu'ils avaient trâmée contre l'Etat ayant été découverte par quelques ivrognes du nombre des conjurés, les uns furent condamnés au dernier supplice, et les autres abandonnèrent la ville. Il est vrai que ceux qui échappèrent au bras de la justice, causèrent depuis beaucoup de maux à Genève. Mais enfin la mort honteuse que Dieu leur fit souffrir, fut une preuve convaincante de la justice des jugemens du ciel, et que Dieu n'épargne les méchans que pour les punir ensuite avec plus de rigueur.

Un peu avant que Genève eût été délilivrée de ces pestes publiques, elle avait été garantie d'un autre grand mal. Car les Seigneurs ayant consulté les églises suisses touchant la discipline ecclésiastique (ainsi que nous l'avons déjà dit) ils avaient reçu la réponse qu'ils attendaient; et comme leur sentiment était conforme à celui du Consistoire de Genève, les réglemens qu'il avait faits furent confirmés par le suffrage de tous les citoyens contre l'attente des factieux.

Ces troubles étant apaisés, Calvin ne manqua pas d'occasion pour exercer sa vertu : car quant à ce qui regarde les affaires étrangères, il prit beaucoup de soin pour l'établissement des églises de Pologne; et l'Angleterre fut affligée d'une persécution si cruelle que l'on y fit mourir plusieurs personnes, et entr'autres ces glorieux martyrs, et ces illustres évêques Jean Hopper, Nicolas Ridlé, Hugues Latimer et enfin Thomas Cranmer, archevêque de Cantorbéry; le malheur de ce royaume lui causa un déplaisir inconcevable; et enfin il fit tous ses efforts pour consoler ses frères qui étaient persécutés en France, et pour inspirer un courage chrétien aux cinq généreux martyrs qui furent brûlés cette année à Cambray.

Pour ce qui concerne Genève, comme l'on découvrit que les cendres de Servet produisaient de nouveaux hérétiques, et que Matthieu Gribald, célèbre jurisconsulte, favorisait ses blasphêmes, Calvin qu'il était venu visiter, refusa d'avoir aucun commerce avec lui s'ils ne convenaient

ensemble des principaux articles de la foi; savoir, de la Trinité et de la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ. Mais cet homme persista opiniâtrement dans son impiété; et enfin ayant enduré les peines qu'il avait justement méritées, il éprouva pour son malheur la vérité des prédictions que Calvin lui avait faites. Car s'étant sauvé de Tubingue, où il avait été introduit par la faveur de Verger, il fut pris à Berne, et après avoir fait semblant de renoncer à ses hérésies, afin d'échapper au péril qui le menaçait, il ne fut pas plutôt en liberté, que retournant à son vomissement, il soutint ouvertement Gentil, dont il sera parlé en son lieu, et enfin il finit son exécrable vie par la peste qui le garantit du supplice qui lui pendait sur la tête.

Un autre accident troubla aussi le repos de Calvin; car dans le voisinage de Genève il s'éleva une faction de certains ministres, qui étaient extrêmement aigris contre lui, et de plus poussés par Bolzec. Quoique ces gens-là fussent noircis d'une infinité de

crimes, néanmoins croyant acquérir de la réputation, s'ils attaquaient un si illustre et si redoutable adversaire, ils l'accusèrent de faire Dieu auteur du péché, sous prétexte qu'il enseignait que la Providence divine dispose de toutes les choses du monde sans aucune exception. Comme ces calomnies n'étaient pas nouvelles, Calvin les méprisa d'abord; mais enfin se voyant forcé de justifier son innocence, il demanda permission de se transporter à Berne avec des envoyés de la République, et d'y soutenir la cause de la vérité en présence des Seigneurs de cette ville-là. Cela lui ayant été accordé, il s'acquitta de cet emploi avec un succès si heureux, que Castalion et Bolzec furent bannis avec infâmie du territoire de Berne.

Il arriva pourtant (Dieu l'ayant ainsi permis pour le bien de l'église) que l'on ne décida pas la question; car si elle eût été décidée de la manière que Calvin le souhaitait, on eût pû croire que son autorité ou la considération qu'on faisait de sa personne, lui avait donné gain de cause;

au lieu que dans la suite il obtint un jugement avantageux, sans qu'il s'en mêlât. Car après la mort de Calvin toutes ces calomnies s'en allèrent en fumée, et André Zébédée qui l'avait poursuivi et accusé avec véhémence, étant au lit de mort, en présence de plusieurs personnes qu'il avait mandées, reconnut publiquement la vérité qu'il avait combattue, et détestant sa conduite passée fit brûler tous ses papiers; et ainsi Calvin fut justifié d'une manière plus solennelle et plus avantageuse que s'il l'avait été par mille ordonnances des magistrats.

Quelque temps après que Calvin fut de retour de Berne*, il fut attaqué de la fièvre tierce, dont le premier accès lui prit comme il prêchait, et l'obligea à descendre de chaire. Cet accident donna lieu à beaucoup de faux bruits qui furent si agréables à ceux de la religion romaine, que les chanoines de Noyon firent une procession solennelle, pour rendre grâces à Dieu de la mort de Calvin. Mais les prières des

* An 1556.

gens de bien obtinrent du ciel sa guérison, et bien loin qu'il mourût de cette maladie, il s'en releva avec tant de santé et de vigueur, qu'il eut assez de force pour faire le voyage de Francfort où il avait été appelé, afin d'apaiser les troubles des églises françaises de cette ville-là.

Etant revenu à Genève*, quoiqu'il se trouvât un peu indisposé, il ne se relâcha pourtant pas de ses travaux ordinaires, et il continua ses *Commentaires sur les Psaumes*, qu'il donna au public l'année suivante, avec une préface admirable. Il défendit aussi la vérité contre les attaques de Westphal; et comme après que Calvin eut fait divers écrits contre Westphal, il ne cessait de répliquer; je me chargeai de lui imposer silence, et par la grâce de Dieu, je le fis avec tant de bonheur, que je ne dois pas me repentir de m'être engagé à ce travail.

Cependant la nouvelle de l'horrible persécution des fidèles de Paris, lui donna un déplaisir extrême; car s'étant assemblés à

* An 1557.

la rue Saint Jacques pour célébrer la Sainte Cène, ils furent découverts et l'on en prit quatre-vingts, dont la plupart furent emprisonnés après avoir été chargés d'injures, et cruellement maltraités, quoique parmi ces malheureux, il y eût plusieurs femmes de la première qualité. Des courtisans qui avaient l'oreille du roi avaient allumé sa colère contre ceux de la religion, et leur avaient attiré cet orage. Outre que l'état des affaires du royaume leur était extrêmement contraire; car ce malheur leur arriva un peu après que les Français eurent été défaits à Saint-Quentin. C'est pourquoi les fidèles s'assemblaient de nuit ne l'osant pas faire de jour; et c'est ce qui donna lieu à ces grossières calomnies, et à ces contes ridicules, que Demochares, et leurs ennemis de ce temps-là publiaient contre eux, les accusant des mêmes crimes dont les païens avaient voulu noircir les premiers chrétiens; car outre qu'ils prétendaient que ceux de la religion fussent la cause de tous les malheurs de l'Etat, ils avaient suborné de faux témoins, qui

soutenaient qu'après avoir éteint la lampe qui les éclairait, ils se prostituaient à toute sorte d'abominations ; et ce qu'il y avait de plus fâcheux, c'est qu'encore que cette invention choquât entièrement la vraisemblance, il se trouvait plusieurs personnes assez crédules pour y ajouter foi.

Mais la fureur de leurs ennemis ne s'arrêta pas là, car on condamna vingt et un de ces misérables à être brûlés tout vifs ; et comme on n'en exécutait que sept à la fois, on donna ce funeste spectacle au public à trois diverses reprises. Les premiers qui souffrirent ce cruel supplice firent paraître une constance admirable, et surtout une femme de qualité et deux jeunes hommes.

Mais enfin cet orage s'apaisa un peu, soit parce que la calomnie de leurs ennemis fut en partie découverte ; ou qu'une mère dont on prétendait que les filles avaient été violées dans l'assemblée des fidèles, demanda qu'elles fussent visitées ; ou même qu'un très-docte ministre * pu-

* M. de Chandieu.

blia un livre admirable, dans lequel il fit voir la fausseté des crimes dont on les accusait ; ou enfin, que le Roi se fut laissé fléchir aux instantes prières, qui lui avaient été faites par les ambassadeurs des princes Allemands, que Calvin avait obligés d'intercéder pour ses frères de ce royaume-là.

Pendant que la France était en trouble*, les Seigneurs de Genève eurent le bonheur de contracter une alliance perpétuelle avec la république de Berne, contre l'attente des bannis de cette ville-là ; mais la joie que cette alliance leur donna, fut traversée par beaucoup d'accidens fâcheux ; car outre qu'ils furent affligés d'apprendre que la persécution se rallumait en France, ils eurent un extrême déplaisir de voir renaître parmi eux l'hérésie des trithéites qui fut renouvellée par un certain Valentin Gentil.

On tâcha de remédier aux maux de la France, en envoyant des députés aux princes protestans d'Allemagne, pour implorer leur intercession auprès du roi ; et

* An 1558.

Calvin de son côté leur écrivit en même temps pour réveiller leur zèle, et pour les exhorter à faire connaître qu'ils s'intéressaient aux malheurs de l'église. Enfin pour rendre aux fidèles de ce royaume tous les bons offices qui dépendaient de lui, il les consola et les fortifia par ses lettres.

Pour ce qui regarde Gentil, on le traita de la manière que je vais le représenter en peu de mots; car son histoire a été écrite fidèlement, en partie par Calvin, suivant les mémoires qu'il avait tirés des registres de la république; et en partie par Benoît Arétius, théologien de Berne, qui a aussi réfuté les blasphêmes de cet impie. Quelque temps donc après la mort de Servet, Gentil, qui avait un esprit vif, et pénétrant, mais plus subtil que solide, rencontra le livre de cet hérétique avec la réfutation de Calvin, et comprit facilement que ni les idées, ni les raisons spécieuses que Servet avait imaginées pour colorer l'hérésie de Paul de Samosate, ni la confusion des personnes de la Trinité qui avait été enseignée par Sabellius, ni les

sentimens d'Arrius touchant la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ, ne se pouvaient accorder avec la parole de Dieu.

Voyant de plus que ce que l'Ecriture nous apprend des trois personnes en une seule essence, est au-dessus de notre raison, il fit ce qu'ont accoutumé de faire des esprits semblables au sien, c'est-à-dire, qu'il ne se soumit pas à la sagesse de Dieu, mais qu'il se persuada qu'il n'y avait point de vérité, qui ne pût être comprise par notre entendement. C'est pourquoi ayant attribué la principale autorité, et comme la monarchie à la personne du Père, qu'il disait être le seul Dieu souverain et indépendant, il voulait que l'essence de la divinité fût communiquée aux deux autres personnes en telle manière qu'il faisait profession de croire qu'il y avait non-seulement trois personnes mais trois essences distinctes, c'est-à-dire trois Dieux éternels, tout-puissans et immenses. Et pour soutenir cette exécrable hérésie, il abusait de la parole de Dieu et de l'autorité du concile de Nicée, et de celle de Saint Ignace,

de Tertullien, de Saint Irenée et de Lactance, rejetant tous les autres docteurs orthodoxes qui ont embrassé la doctrine du concile de Nicée, et même les traitant d'impies.

D'abord il proposa cette opinion à peu de personnes, et entr'autres à Jean Paul Alciat, Milanais; et à Georges Blandrata, médecin de Salusses, ne faisant autre chose qu'examiner les raisons qui pouvaient l'appuyer et la combattre. Mais le Consistoire de l'église italienne ayant été averti que ce sentiment se répandait dans la ville, convoqua une assemblée extraordinaire, où en présence d'un certain nombre de Seigneurs choisis pour cela, et de tous les ministres et tous les anciens, les raisons qu'on pût alléguer pour le soutien de cette doctrine furent réfutées par Calvin; et cette conférence produisit cet effet, que tous les Italiens signèrent la doctrine orthodoxe, à l'exception de six, lesquels peu de temps après, à la sollicitation de leurs amis, la signèrent aussi, quoique dans le fond de leur cœur ils ne l'approuvassent

pas, comme on le reconnut ensuite. En effet, Gentil fit bientôt voir ce qu'il avait dans l'ame; car ayant entrepris de nouveau de publier ses blasphêmes, on se saisit de lui, et étant ouï il ne dissimula plus son sentiment. Mais enfin faisant semblant de se rendre aux raisons de Calvin (car il ne pouvait lui opposer autre chose que son opiniâtreté) il témoigna un extrême repentir; et ayant fait abjuration de son hérésie à tous les carrefours de Genève, il fut mis en liberté, après avoir promis avec serment qu'il ne sortirait pas de la ville. Mais il ne tint pas sa promesse, car il s'enfuit en Savoie et se retira chez Gribald; Alciat et Blandrata le suivirent de bien près et s'en allèrent désoler la Transylvanie et les pays circonvoisins.

Au reste Gentil en attendant que le jugement de Dieu qui lui pendait sur la tête tombât sur lui, demeura quelque temps chez Gribald, et y composa un livre contre Saint Athanase et contre Calvin, et de là étant allé à Lyon pour le faire imprimer, il fut pris par les ennemis de notre reli-

gion; mais leur ayant fait connaître qu'il écrivait contre Calvin, il fut relâché et on le considéra comme un homme qui avait bien mérité de l'église catholique.

Etant en liberté, il alla en Moravie pour voir Alciat et Blandrata, qui ne valaient pas mieux que lui, et n'ayant pû s'accorder avec eux, parce que du trithéisme il avait passé à l'arianisme, il s'en retourna en Savoie chez Gribald. Mais parce qu'alors Gribald était mort, Gentil que la justice de Dieu conduisait au supplice qui lui était destiné, fut assez impudent pour aller se retirer dans la maison du baillif de Gex, qui avait une extrême aversion pour lui, et comme il eut bientôt connu quel homme était Gentil, il le fit conduire à Berne, où ayant été convaincu d'une infinité de crimes, après qu'on eut tâché inutilement de le ramener au bon chemin, il eut la tête tranchée, souffrant la peine qu'il avait justement méritée. Voilà quelle fut la fin de ce malheureux.

Quoique par ce récit il paraisse que Calvin a fait tous ses efforts pour s'oppo-

ser à cette hérésie, il s'est pourtant trouvé des personnes parmi les catholiques romains et les Luthériens, qui voulant se faire considérer comme des zélés défenseurs du christianisme, ont crû qu'il leur importait d'accuser Calvin d'être l'auteur de tous les blasphêmes de Gentil, et même d'avoir ouvert l'entrée au mahométisme, et à l'athéisme, et néanmoins il est certain que pendant que ces gens-là dormaient profondément, et vivaient dans le repos et dans le plaisir, Calvin a le premier combattu cette doctrine, et qu'il a été presque le seul qui en a fait voir l'impiété.

Au reste, au mois d'Octobre de cette année, Calvin fut attaqué d'une fièvre quarte qui fut le commencement d'un malheur qui nous combla de tristesse et d'affliction. Car l'évènement de cette maladie fit voir que les médecins ont raison de dire que la fièvre quarte est mortelle aux personnes avancées en âge. En effet, bien que Calvin recouvrât sa santé huit mois après, il est pourtant vrai que comme il était maigre, d'un tempérament délicat, et af-

faibli par une longue suite de travaux et de soins, ce mal l'abattit si fort que depuis il ne put jamais se remettre.

Tant que son mal dura, quoique ses médecins et ses amis le conjurassent d'avoir soin de sa santé, et de cesser ses travaux ordinaires, il ne laissa pas de dicter et d'écrire beaucoup de lettres. Et quoiqu'il travaillât presque toujours, comme il ne pouvait pas remplir tous les devoirs de sa charge, il avait accoutumé de dire que l'oisiveté lui était extrêmement ennuyeuse, et désagréable ; et cependant il est certain que nous qui jouissions d'une parfaite santé, vivions dans une profonde oisiveté, si l'on compare nos occupations avec les siennes. Car ce fut alors qu'il revit et fit réimprimer son *Institution*, en latin et en français, et qu'il corrigea ses *Commentaires sur Ésaie*, d'une telle sorte qu'on peut assurer avec raison qu'il les composa de nouveau.

Pendant que Calvin était travaillé de la fièvre*, deux des plus puissans monarques

* An 1559.

de l'Europe terminèrent leurs différends, par l'alliance qu'ils contractèrent ensemble. Cette paix eût été funeste à l'église de Dieu, si la divine Providence n'eût renversé les desseins des catholiques romains, qui s'étaient rendus maîtres de l'esprit de Henri II, et qui abusaient de sa facilité pour persécuter les fidèles. Car leurs ennemis obligèrent ce prince à publier des édits très-sévères contre ses sujets de la religion, et à faire mettre en prison quelques conseillers du parlement de Paris, qu'on croyait leur être favorables, et ils lui inspirèrent le dessein de détruire entièrement cette nouvelle secte, car c'est ainsi qu'ils l'appelaient.

Mais pendant que l'église du Seigneur était dans la dernière consternation, et qu'elle implorait le secours du ciel avec tout le zèle, et toute l'ardeur dont elle était capable, il arriva que dans un tournoi, Henri II fut blessé mortellement par celui de ses capitaines de gardes, lequel, suivant ses ordres, peu de jours auparavant avait arrêté ces Conseillers; cet évé-

nement ayant changé la face des affaires, les fidèles furent délivrés d'un danger qui semblait inévitable.

Dans le même temps, Genève qui compatissait aux malheurs de ses frères, et qui était ensevelie dans les ténèbres de la tristesse, jouit d'une lumière si agréable, que la même année que l'on avait juré la ruine des églises de Dieu, suivant les exhortations de Calvin, elle fit bâtir un collège magnifique et y établit des professeurs en la langue hébraïque, et en la langue grecque, en théologie et en philosophie, et huit régens pour la jeunesse.

Après la mort de Henri II*, Calvin fut accusé d'avoir soulevé contre François II, les auteurs de la conjuration d'Amboise, quoique dans la vérité il eût désapprouvé leur entreprise, et eût fait tous ses efforts pour les en détourner.

En ce temps-là un certain Stancarus, Mantouan, commença à soutenir que Jésus-Christ n'était médiateur qu'à l'égard de son humanité, accusant d'arianisme

* An 1560.

ceux qui croyaient qu'il était médiateur eu égard à sa divinité, et disant qu'ils faisaient le Fils moindre que le Père. Melanchton et Martyr écrivirent contre ce dogme; et Calvin, à la prière des Polonais, le réfuta brièvement, mais doctement; et prévoyant ce qui arriva depuis, savoir que pour éviter les erreurs de Stancarus, l'on tomberait, si l'on n'y prenait garde, dans celles des trithéites; il avertit expressément que l'on se gardât de Blandrata et de certains autres de sa secte, et que l'on soutînt que Jésus-Christ était médiateur selon les deux natures, sans multiplier la divinité. Mais cet avis fut inutile à ceux qui voulurent fermer les yeux à la lumière de la vérité, et qui étaient possédés par l'esprit de mensonge et d'erreur.

A la fin de cette année, les Vaudois de Bohême ayant envoyé deux d'entr'eux à Calvin pour lui demander son avis sur divers points de la religion, il les reçut avec beaucoup de douceur et de bonté, satisfit à toutes leurs questions, et les exhorta puissamment de se joindre aux autres églises réformées.

Au reste le roi François II * étant mort subitement, dans le temps que les affaires des églises étaient si désespérées, qu'il n'y avait que Dieu seul qui y pût apporter du remède; à peine le roi Charles IX fut mis en possession de la couronne de France, qu'il envoya un héraut aux Syndics et au Conseil de Genève, avec une lettre où il se plaignait que leurs ministres causaient les troubles de son royaume, en y envoyant des gens qui y allumaient le feu de la discorde, et il demandait qu'on les rappellât incessamment, et en cas que la République ne lui accordât pas ce qu'il souhaitait, il lui donna à connaître qu'il lui ferait sentir les effets de son juste ressentiment. Calvin ayant été appelé au Conseil, répondit qu'il était vrai, qu'à la prière des églises de France, on leur avait envoyé de Genève des personnes d'une probité, et d'une piété exemplaires, les exhortant de n'abandonner pas leur patrie qui implorait leur secours, et qui avait besoin de leur minis-

* An 1561.

tère pour la réformation des abus qui s'étaient introduits dans la maison de Dieu. Mais qu'en rendant à ces églises cet office de charité, il n'avait eu rien moins dans la pensée que d'exciter du désordre en France, et qu'ils n'avaient eu autre dessein que d'y enseigner l'évangile de Jésus-Christ, dont la doctrine n'inspire que l'union et la paix. Que si l'on formait quelque autre accusation contre les ministres de Genève, ils étaient prêts de se défendre devant le roi et de lui rendre raison de leur conduite. Charles IX apparemment reconnut l'innocence de Calvin et de ses collègues, car on n'entendit plus parler de cette affaire-là.

Quelque temps après Calvin répondit à Tileman Heshusius, et fit un écrit pour découvrir les blasphêmes dont le livre de Gentil contre le symbole de Saint Athanase était rempli. Il publia aussi ses leçons sur Daniel qu'il dédia aux églises de France, et si, dans son *Commentaire*, il parle comme interprête du prophète, dans son épître dédicatoire il parle comme prophète prédisant les tempêtes qui devaient

bientôt s'élever, quoiqu'alors le Colloque qui était assemblé à Poissi donnât lieu d'espérer la destruction entière de la religion romaine.

Cependant François Baudouin (qui fut depuis nommé Ecebolius; à cause qu'il avait changé de religion trois ou quatre fois pour le moins) ayant été suborné par le cardinal de Lorraine, faisait montre à la cour de France, d'un certain livre de sa façon, ou plutôt de celle de Cassander qui voulait passer pour un homme doux et modéré en matière de religion. Or comme ce livre était rempli de venin, et que même il était plus pernicieux que l'Interim de l'empereur Charles-Quint, parce que sous une belle apparence de quelque réformation des abus de l'église, il défendait toutes les erreurs de la créance romaine; Calvin publia un écrit contenant la réfutation de ce livre, auquel il ajouta plusieurs autres pièces qui firent connaître à tout le monde l'esprit et le dessein de Baudouin.

Depuis ce temps-là, il conçut une si forte haine contre Calvin, qu'il ne cessa de

déchirer sa réputation, avec des injures si horribles, et des termes si malhonnêtes, que les personnes les plus débordées rougiraient d'en prononcer de semblables. Mais enfin après s'être rendu exécrable à Dieu et à tous ceux de l'une et de l'autre religion qu'il avait si souvent abusés, il finit à Paris sa vie et ses médisances, consumé d'envie et de déplaisir de ce qu'un autre lui avait été préféré pour accompagner le roi Henri III en Pologne.

On ne saurait dire de combien de soucis fut tourmenté Calvin l'année suivante*, en laquelle il vit qu'après que les fidèles de France eurent obtenu un édit qui faisait cesser les supplices où ils étaient continuellement exposés, et qui leur permettait l'exercice de leur religion, les artifices de leurs ennemis avaient enlevé à l'église le roi de Navarre, et que le duc de Guise avait exercé une cruelle boucherie dans Vassi, et avait fait l'ouverture de cette guerre civile qui a désolé si long-temps ce royaume-là.

* An 1562.

D'ailleurs ses maux augmentaient si visiblement de jour en jour, qu'il était aisé de connaître qu'il s'en allait à grands pas à une meilleure vie; et cependant il ne laissait pas de vaquer à la visite et à la consolation des malades et des affligés, ni même de prêcher et de faire des leçons en théologie, et sachant que les églises de France, non-seulement avaient été attaquées par une guerre ouverte, mais encore diffamées dans l'esprit des princes d'Allemagne, et accusées d'enseigner une doctrine fausse et impie; il dressa leur confession de foi, qui fut présentée à la diète de Francfort, par les envoyés du prince de Condé et des Français qui avaient embrassé la réformation.

En cet endroit je ne saurais taire une chose remarquable; c'est que le 19 Décembre Calvin, étant dans son lit, attaqué de la goutte, et le vent ayant soufflé avec une extrême impétuosité pendant deux jours, il se prit à dire, en présence de plusieurs personnes: *Il m'a semblé toute la nuit que j'entendais un bruit épouvanta-*

ble, et je ne pouvais m'empêcher de croire qu'il était causé par un grand nombre de tambours. Je ne puis comprendre ce que c'est. Assurément nous apprendrons bientôt quelque événement considérable. Prions Dieu qu'il ait pitié de son église. Les nouvelles que l'on apporta de France firent bientôt voir que Calvin ne se trompait pas; car on sut que ce même jour il s'était donné une bataille sanglante à Dreux entre l'armée du roi et celle du prince de Condé.

Cependant les divers maux dont Calvin éaitt attaqué s'augmentèrent si fort, qu'il est incroyable qu'un corps si faible, consumé par tant de maladies et accablé de tant de travaux et de soucis, ait pû retenir si long-temps une ame si agissante et si généreuse; car quelque languissant et abattu qu'il fût, on ne put jamais l'obliger à se relâcher tant soit peu de ses occupations ordinaires. Que si quelquefois sa faiblesse l'empêchait, malgré qu'il en eût envie, de vaquer à ses emplois publics, il ne laissait pas d'écrire ou de dicter inces-

samment diverses lettres pour répondre à ceux qui le consultaient de tous les endroits du monde. Je prends à témoin de cette vérité ces deux fortes exhortations qu'il envoya aux Polonais, par lesquelles il les avertissait d'avoir en horreur les blasphêmes des ennemis de la Sainte Trinité; les réponses qu'il fit et de vive voix et par écrit aux députés du synode de Lyon; les Commentaires qu'il composa en français et en latin, sur les livres de Moïse; et enfin l'explication du livre de Josué qu'il commença cette année, et qu'il acheva peu de temps avant sa mort.

L'année mille-cinq-cent-soixante-quatre fut la première de son éternelle félicité, mais elle nous causa une très-juste et très-longue douleur. Car le Mercredi deuxième jour du mois de Février il fit son dernier sermon, et à deux heures après midi sa dernière leçon en théologie. Après quoi l'asthme lui ôtant le libre usage de sa voix, il s'abstint de toutes les fonctions de sa charge. Il est vrai qu'il se fit porter quelquefois à la congrégation, mais il y parla très-peu.

On peut voir dans une lettre qu'il écrivit aux médecins de Montpellier, combien de sortes de maladies ses divers travaux du corps et de l'esprit lui avaient attiré. Car outre qu'il était d'un tempérament sec et faible, et qu'il avait beaucoup de disposition à la phtysie, il veillait presque en dormant, et employait une grande partie de l'année à prêcher, à enseigner, à écrire et à dicter. Il se retrancha le dîner pendant dix ans pour le moins, et il ne prenait de tout le jour aucune nourriture jusqu'à l'heure du souper. Il était sujet à une migraine dont le remède était le jeûne, de sorte qu'il demeurait quelquefois trente-six heures sans manger. Il fut aussi attaqué des hémorroïdes, qui lui étaient causées en partie par les efforts qu'il faisait en prêchant, et en partie par l'usage excessif de l'aloés; et cinq années avant sa mort, il lui prit un crachement de sang. Il ne fut pas plutôt guéri de la fièvre quarte, qu'il sentit les douleurs de la goutte au pied droit; ensuite il fut tourmenté par la colique et même par la pierre,

quelques mois avant sa mort. Les médecins employèrent tous les secrets de leur art pour sa guérison, et jamais homme n'observa plus régulièrement leurs ordonnances que Calvin; mais pour ce qui regarde les travaux de l'esprit, il avait si peu d'égard à sa santé, que les plus violentes douleurs de la migraine n'ont jamais pû l'empêcher de monter en chaire à son tour.

Cependant, quoiqu'il fût accablé de tant de maux, personne ne lui a jamais ouï prononcer une parole indigne, je ne dis pas d'un chrétien, mais même d'un homme constant et courageux. Dans ses plus grandes douleurs, levant les yeux au ciel, il ne disait que ces mots: *Jusques à quand Seigneur?* Lors même qu'il était en santé, il avait d'ordinaire ces paroles à la bouche, quand il s'agissait des calamités de ses frères en Jésus-Christ, dont les afflictions lui étaient beaucoup plus sensibles que les siennes propres. Lorsque nous le priions et le conjurions de cesser de dicter ou du moins d'écrire pendant sa maladie. *Voulez-vous*, disait-il, *que quand le Seigneur*

viendra, il me surprenne dans l'oisiveté?

Le dixième jour de Mars nous le trouvâmes habillé et assis devant la table où il avait accoutumé d'écrire et de travailler; et dès qu'il nous eût vus, ayant appuyé pendant quelques momens sa tête sur une de ses mains, comme il faisait en méditant, il nous dit avec une voix faible, mais avec un visage gai, et ouvert: *Je vous rends grâces, mes très-chers frères, de tous les soins que vous prenez pour moi, j'espère que vous en serez bientôt délivrés, et que dans quinze jours (ce devait être le jour des censures) j'assisterai à votre assemblée pour la dernière fois. Car je crois qu'après cela, le Seigneur me retirera de ce monde et m'élèvera dans son paradis.*

Il assista donc aux censures le 24 du même mois de Mars, ainsi qu'il l'avait prévu, et dès qu'elles furent achevées, il dit, que Dieu lui avait donné quelque relâche, et ayant pris le Nouveau Testament français, il lut quelque chose dans les Annotations qui sont à la marge, et de-

manda à ses collègues le sentiment qu'ils avaient sur ce qu'ils venaient de lire, parce qu'il avait entrepris de revoir et de corriger ces notes.

Comme il fut fatigué du travail de cette journée, il se trouva plus mal le lendemain. Le 27, s'étant fait porter au Conseil, il monta à pied, appuyé sur deux hommes, jusqu'à la salle où les Seigneurs étaient assemblés; et ayant la tête découverte, il les remercia de tous les bienfaits qu'il en avait reçus, et surtout des marques d'affection qu'ils lui avaient données dans cette dernière maladie : *Car je sens*, dit-il, *que je n'aurai plus l'honneur de me trouver en ce lieu-ci.* Ayant eu beaucoup de peine de prononcer son discours, il leur dit adieu les larmes aux yeux.

Le 2 d'Avril qui était le jour de Pâques, quoiqu'il fût dans un abattement extrême, il se fit porter au temple, il entendit toute la prédication, il reçut de ma main la Cène du Seigneur, et quelque faible que fût sa voix il ne laissa pas de chanter les psaumes; enfin il parut dans l'assemblée avec

un visage si gai et si serein, qu'elle ne put voir qu'avec une consolation extrême, que son pasteur moribond témoignait une si grande joie, et une si parfaite résignation. Le 25 d'Avril il fit son testament que j'ai inséré ici mot pour mot.

TESTAMENT
DE
JEAN CALVIN.

Au nom de Dieu. A tous soit notoire et manifeste, comme ainsi soit que l'an mil-cinq-cent-soixante-quatre, et le vingt-cinquième jour du mois d'Avril, moi Pierre Chenelat, citoyen et notaire juré de Genève, ai été appelé par spectable Jean Calvin, ministre de la parole de Dieu en l'église de Genève, étant malade et indisposé de son corps tant seulement, icelui m'a déclaré vouloir faire son testament et déclaration de sa dernière volonté, me priant de l'écrire selon qu'il serait par lui dicté, et prononcé. Ce qu'à sa dite requête j'ai fait, et l'ai écrit sous lui, et selon qu'il

m'a dicté, et prononcé de mot à mot, sans y rien omettre ni ajouter à la forme qui s'ensuit. Au nom de Dieu, Je Jean Calvin, ministre de la parole de Dieu en l'église de Genève, me sentant tellement abattu de diverses maladies que je ne puis autrement penser, sinon que Dieu me veut retirer en brief de ce monde, ai avisé de faire et coucher par écrit mon testament et déclaration de ma dernière volonté en la forme qui s'ensuit. C'est en premier lieu que je rends grâces à Dieu de ce que non-seulement il a eu pitié de moi sa pauvre créature, pour me retirer de l'abîme de l'idolâtrie où j'étais plongé, pour m'attirer à la clarté de son Evangile, et me faire participant de la doctrine de salut, de laquelle j'étais par trop indigne: et que continuant sa miséricorde, il m'a supporté en tant de vices et pauvretés qui méritaient bien que je fusse rejetté cent mille fois de lui. Mais qui plus est, il a étendu vers moi sa merci jusques-là, de se servir de moi et de mon labeur, pour porter et annoncer la vérité de son Evangile; protestant de vouloir vivre et

mourir dans cette foi, laquelle il m'a donnée; n'ayant autre espoir n'y refuge sinon à son adoption gratuite, en laquelle tout mon salut est fondé; embrassant la grâce qu'il m'a faite en notre Seigneur Jésus-Christ, et acceptant le mérite de sa mort et passion, afin que par ce moyen tous mes péchés soient ensevelis; et le priant de tellement me laver, et nettoyer par le sang de ce grand Rédempteur, qui a été épandu pour tous pauvres pécheurs, que je puisse comparaître devant sa face comme portant son image. Je proteste aussi que j'ai tâché selon la mesure de grâce qu'il m'avait donnée, d'enseigner purement sa parole, tant en sermons que par écrit, d'exposer fidélement l'Ecriture-Sainte, et même qu'en toutes les disputes que j'ai eues contre les ennemis de vérité, je n'ai point usé de cautèle, ni sophisterie, mais ai procédé rondement à maintenir sa querelle. Mais hélas! le vouloir que j'ai eu, et le zèle, s'il le faut ainsi appeler, a été si froid et si lâche que je me sens bien redevable en tout et partout; et que si ce n'était sa bonté infi-

nie, toute l'affection que j'ai eue ne serait que fumée; voire même que les grâces qu'il m'a faites me rendraient tant plus coupable : tellement que mon recours est à ce qu'étant Père de miséricorde, il soit et se montre père d'un si misérable pécheur. Au reste, je désire que mon corps après mon décès, soit enseveli à la façon accoutumée, en attendant le jour de la résurrection bienheureuse. Touchant le peu de bien que Dieu m'a donné ici pour en disposer : Je nomme et institue pour mon héritier unique mon frère bien-aimé, Antoine Calvin, toutefois honoraire tant seulement, lui laissant pour tout droit la coupe que j'ai eue de M.r de Varannes; le priant de se contenter, comme je m'en tiens assuré, pour ce qu'il sait que je ne le fais pour autre raison, qu'afin que ce peu que je laisse demeure à ses enfans. En après je légue au collège dix écus, et à la bourse des pauvres étrangers autant. Item à Jeanne, fille de Charles Costan et de ma demi-sœur, assavoir du côté paternel, la somme de dix écus. Puis après à Samuel, et Jean, fils

de mon dit frère, mes neveux, chacun quarante écus ; et à mes nièces Anne, Susanne et Dorothée, chacune trente écus. Quand à mon neveu David, leur frère, pour ce qu'il a été léger et volage, je ne lui donne que vingt écus pour châtiment. C'est en somme tout le bien que Dieu m'a donné selon que je l'ai pû taxer et estimer tant en livres, qu'en meubles, vaisselle et tout le reste. Toutefois s'il se trouvait plus, j'entend qu'il se distribue entre mes dits neveux et nièces, n'excluant point David si Dieu lui fait la grâce d'être plus modéré et rassis. Mais je crois quant à cet article qu'il n'y aura nulle difficulté, surtout quand mes dettes seront payées, comme j'en ai donné charge à mon frère sur qui je me repose, le nommant exécuteur de ce présent testament, avec spectable Laurent de Normandie, leur donnant toute puissance et autorité de faire inventaire sans forme de justice, et vendre mes meubles pour en faire et retirer argent, afin d'accomplir le contenu tel qu'il est ici couché, ce vingt-cinquième d'Avril, mil

cinq cent soixante-quatre. Il est ainsi, *Jean Calvin*. Après l'avoir écrit comme dessus, au même instant ledit spectable Calvin a soussigné de son seing accoutumé la propre minute dudit testament; et le lendemain qui fut le vingt-sixième jour du mois d'Avril mil-cinq-cent-soixante-quatre, ledit spectable Calvin m'a derechef fait appeller, ensemble spectables Théodore de Bèze, Raymond Chauvet, Michel Cop, Louis Enoch, Nicolas Colladon, Jaques de Bordes, ministres de la parole de Dieu en cette église, et spectable Henri Scringer, professeur ès-arts, tous bourgeois de Genève, en la présence desquels il a déclaré m'avoir fait écrire sous lui, et à sa prononciation ledit testament en la forme et par les mêmes mots que dessus, me priant de le prononcer en sa présence et desdits témoins à ce requis et demandés; ce que j'ai fait à haute voix de mot à mot. Après laquelle prononciation, il a déclaré que telle était sa volonté et dernière disposition, voulant qu'elle soit observée; et en plus grande approba-

tion de ce, a prié et requis les susnommés de le souscrire avec moi, ce qu'aussi a été fait l'an et jour ci-devant écrit, à Genève en la rue appelée des Chanoines et maison d'habitation d'icelui. En foi de quoi, et pour servir de telle preuve que de raison, j'ai mis à la forme que dessus le présent testament, pour l'expédier à qui appartiendra, sous le sceau commun de nos très-honorés Seigneurs et Supérieurs, et mon signet manuel accoutumé.

Ainsi signé,

P. CHENELAT.

Après avoir fait son testament, il fit savoir aux quatre Syndics et aux Seigneurs, qu'avant que de mourir il souhaitait de leur parler encore une fois dans leur assemblée, où il espérait qu'il pourrait se faire porter le lendemain. Mais ils lui répondirent qu'ils iraient le voir et le conjurèrent d'avoir soin de sa santé. Le lendemain s'étant tous transportés chez lui,

après les complimens faits de part et d'autre, et que Calvin eut témoigné qu'il y avait long-temps qu'il désirait de leur parler, et de leur donner la dernière marque de l'affection qu'il avait pour eux et de son attachement pour les intérêts de leur état, mais qu'il n'avait pas voulu le faire qu'il ne fût assuré de sa mort. « Je vous rends grâces, leur dit-il, mes très-honorés Seigneurs, de tous les honneurs que vous m'avez faits, quelque indigne que j'en fusse, et des témoignages d'affection que vous m'avez donnés, endurant mes faiblesses et mes défauts avec une patience extrême. Et quoique dans l'exercice de ma charge, j'aie été exposé à divers combats, et que j'aie enduré plusieurs attaques, je sais que cela n'est point arrivé par votre faute, mais par les ordres secrets de la Providence divine, qui veut que les gens de bien soient exposés à diverses tribulations. Mais parce que je ne me suis pas acquitté de mon devoir comme j'y étais obligé, je vous conjure très-instamment de ne considérer pas tant ce que j'ai fait,

que ce que j'ai eu dessein de faire. Car je puis protester avec sincérité, que j'ai pris extrêmement à cœur les intérêts de votre République, et que si je n'ai pas rempli tous les devoirs de ma charge, j'ai du-moins fait tous mes efforts, pour procurer le bien et l'avantage du public.

« Et certes si je ne reconnaissais que le Seigneur s'est servi de mon ministère pour le bien de son église, et qu'avec le secours du ciel mes soins ne vous ont pas été inutiles; vous m'accuseriez avec justice de dissimulation. Mais comme je suis convaincu, que ce que j'ai fait, est peu de chose au prix de ce que le Seigneur exigeait de moi, je vous prie avec beaucoup d'ardeur d'excuser mes fautes, et mes manquemens.

« Cependant je vous remercie de l'indulgence que vous avez eue pour moi, en supportant avec douceur et avec charité tous mes emportemens, que j'espère que Dieu me pardonnera aussi bien que tous mes autres péchés. Enfin je proteste devant Dieu, que ce n'est pas témérairement

et sans être persuadé de la vérité que je vous ai enseigné la doctrine que vous avez ouïe de moi ; mais que je vous ai prêché purement et avec sincérité la parole de Dieu suivant la charge qu'il m'en a donnée, et comme j'aurais attiré sa colère sur ma tête, si j'en avais usé autrement, aussi suis-je certain que mes travaux et les soins que j'ai pris à vous instruire ne lui ont pas été désagréables. Et je fais cette protestation devant Dieu, et en votre présence, d'autant plus volontiers, que je ne doute point que Satan, selon sa coutume, ne suscite plusieurs esprits légers, méchans et ambitieux, pour corrompre et altérer la pure doctrine que je vous ai annoncée.»

Ensuite, après leur avoir représenté les biens infinis dont Dieu les avait comblés : « Il n'y a personne, ajouta-t-il, qui puisse mieux que moi vous faire connaître de combien de dangers la puissante et miséricordieuse main du Seigneur vous a délivrés. Vous voyez l'heureux état où vous vous trouvez ; soit donc que vous soyez dans la prospérité ou dans l'adversité,

ayez toujours devant les yeux cette vérité, que c'est Dieu seul qui fait subsister les villes et les royaumes, et qu'il veut qu'on lui en fasse hommage, en reconnaissant qu'ils dépendent entièrement de lui. Souvenez-vous que David, ce grand roi, confesse que ce fut dans le temps qu'il jouissait d'une profonde paix, qu'il fit une chute si dangereuse, qu'il ne s'en fut jamais relevé, si le Seigneur, par une grâce singulière, ne lui eût tendu la main. Que ne doivent donc pas craindre les hommes faibles et infirmes, puisqu'un prince si puissant et si pieux est trébuché.

« Il faut donc que vous vous humiliiez extraordinairement devant Dieu, si vous voulez qu'il vous fasse la grâce de vivre en sa crainte, et de mettre toute votre confiance en son secours tout-puissant. Si vous en usez ainsi, vous devez être persuadés que vous ressentirez les effets de sa protection, comme vous l'avez fait jusqu'ici et que vous demeurerez fermes et inébranlables, quoique votre salut, et votre sûreté ne tiennent qu'à un petit filet. Si donc

le Seigneur fait réussir vos desseins, prenez garde de ne vous point élever comme les profanes, mais rendez-lui avec une soumission extrême, de très-humbles actions de grâces de tous les biens qu'il vous fait. Et lorsque vous vous trouverez dans l'adversité, quand la mort même vous environnerait de tous côtés, ne laissez pas d'espérer en Celui qui a le pouvoir de ressusciter les morts; et pensez que Dieu ne vous frappe que pour exciter votre zèle et pour vous apprendre à n'espérer qu'en lui seul.

« Cependant, si vous désirez que Dieu vous maintienne en l'état heureux où vous vous trouvez, prenez garde de ne souiller point par vos vices et par vos impuretés, la sainteté de l'église où il vous a placés. Car il est le seul Dieu souverain, le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, qui comble de biens et d'honneurs ceux qui l'honnorent, mais qui abaisse et couvre d'opprobre ceux qui le méprisent; servez-le donc suivant les préceptes qu'il vous a donnés; n'ayez rien tant à cœur que d'o-

béir à sa divine volonté, et tâchez d'acquérir tous les jours quelque nouveau degré de vertu et de perfection ; car pendant que nous sommes en ce monde nous ne saurions jamais accomplir tous les devoirs que Dieu nous a recommandés. Je connais les mœurs et les inclinations de chacun de vous, et je sais que vous avez besoin d'être exhortés ; il n'y a point d'homme si parfait qui n'ait beaucoup de défauts. Ainsi examinez-vous avec soin et demandez à Dieu les qualités et les vertus qui vous sont nécessaires.

« Nous savons tous combien de vices régnent dans les assemblées de ceux qui gouvernent les Etats ; les uns négligeant le bien public ne s'attachent qu'à leurs affaires ; les autres ne songent qu'à satisfaire leurs passions ; les autres ne font pas un bon usage des dons qu'ils ont reçu du ciel, et les autres enfin remplis de vanité et de la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, veulent que leur avis soit approuvé de tout le monde.

« Je conjure ceux qui sont avancés en

âge de n'envier point aux jeunes gens les grâces dont Dieu les a ornés, et les jeunes gens, de témoigner en toute leur conduite beaucoup de modestie et d'humilité. Ne vous découragez point et ne vous troublez point les uns les autres. Evitez toute sorte d'animosité et d'aigreur. Car rien n'est plus capable d'empêcher l'exécution des bons desseins que l'on peut avoir pour le bien public.

« Pour se garantir de tous ces maux, il faut que chacun soit content de la condition et de l'état où il se trouve, et que tous généralement s'acquittent avec fidélité de l'emploi qui leur a été commis. Je vous prie aussi de prendre garde que la faveur ni la haine n'aient point de part au jugement des procès civils, et d'empêcher que les fraudes, les sollicitations et les autres moyens obliques ne prévalent au droit et à la raison. Si vous êtes tentés de soutenir la mauvaise cause par intérêt, résistez-y vigoureusement ; regardant à Celui qui vous a élevé à cette dignité et lui demandant le secours de son Saint-Esprit. Enfin

comme j'ai eu beaucoup de faiblesses et d'imperfections, que je confesse devant Dieu, devant ses Anges, et devant vous, très-honorés Seigneurs, je vous prie encore une fois de les excuser et de me les pardonner.»

Ce discours fini, il pria Dieu qu'il les comblât de ses grâces et qu'il les conduisît par son Saint-Esprit pour le bien de la république; et ensuite leur ayant donné la main à tous, il leur dit Adieu; et les Seigneurs qui le considéraient comme leur père commun, ne purent se séparer de lui sans répandre des larmes et sans témoigner une tristesse extrême.

Le 28 d'Avril tous les ministres de la ville et de la campagne s'étant assemblés dans sa chambre, ainsi qu'il l'avait souhaité, il leur tint ce discours: «Je vous exhorte, mes frères, de témoigner après ma mort le même zèle en l'exercice de votre charge que vous avez eu jusqu'ici, et de ne perdre jamais courage, étant persuadés que le Seigneur garantira cette église et cette république de tous les dan-

gers dont elle est menacée. Que la division et les inimitiés n'altèrent jamais la charité mutuelle qui doit régner parmi vous. Pensez continuellement à ce que vous devez au troupeau dont vous êtes les pasteurs, et que rien ne soit capable de vous en séparer. Je sais que ceux qui le voudront abandonner ne manqueront pas de prétextes pour colorer leur infidélité. Mais une funeste expérience leur fera un jour connaître que le Seigneur ne peut être trompé.

«La première fois que j'arrivai en cette ville, on y prêchait l'évangile à la vérité, mais le désordre et le déréglement y était si universel, que tout le monde faisait consister le christianisme dans le renversement des statues, et que je souffris beaucoup d'indignités de plusieurs scélérats, dont je voulais réprimer l'insolence. Cependant, quoique de mon naturel je fusse extrêmement timide, Dieu bannit de mon cœur toute la crainte dont il était possédé, et il me donna un courage si ferme et si intrépide, que j'ai résisté à tous les efforts des méchans, et que j'ai été invincible à toutes leurs attaques.

« Quand je revins de Strasbourg, j'avoue que ce fut avec une extrême répugnance que je me laissai gagner aux instantes prières de cette église; parce que je croyais que tous mes soins ne produiraient aucun fruit. Car j'ignorais les desseins de la divine Providence; et je voyais que je m'engageais à une entreprise pleine de difficultés qui me paraissaient insurmontables. Mais ayant commencé ce saint ouvrage et continuant d'y donner tous mes soins, je reconnus enfin que Dieu versait ses bénédictions sur mon travail.

« Persistez donc constamment dans la vocation où vous êtes appelés; gardés l'ordre et les réglemens qui sont observés en cette église; faites tout ce qui dépendra de vous pour retenir le peuple dans son devoir; car vous n'ignorez pas combien est grand le nombre des méchans et des rebelles. Vous voyez que cette église n'est pas en mauvais état, et ainsi vous ne pouvez qu'attirer sur vous les jugemens de Dieu, si elle venait à se détruire par votre négligence. Enfin je vous proteste, mes

frères, que j'ai toujours été joint avec vous par une sincère amitié; que si pendant cette maladie vous avez ressenti quelques effets de mon chagrin, je vous en demande pardon et vous rends mille grâces, d'avoir suppléé à mon défaut pendant un si long-temps. »

Ayant dit ces choses il tendit la main à tous les frères, l'un après l'autre; après quoi ils s'en allérent, les yeux baignés de larmes et le cœur percé d'une douleur inconcevable.

Calvin ayant appris par une lettre de Farel, que bien qu'il fût âgé de quatre-vingts ans, et accablé de maux, il avait résolu de le venir voir, il lui fit répondre en ces termes : « Je vous souhaite une parfaite santé, mon très-cher frère, et puisque Dieu veut que vous demeuriez en ce monde après moi, souvenez-vous toujours de notre union qui a produit tant de biens à l'église et dont nous recueillerons le fruit dans le ciel.

« Cependant je vous prie qu'à ma considération vous ne vous exposiez pas à la fa-

tigue d'un voyage. J'ai peine à respirer et je suis sur le point de rendre le dernier soupir, trop heureux de vivre et de mourir en Jésus-Christ qui est gain à ses enfans, en la vie et en la mort; je vous dis le dernier adieu, et à tous nos frères. A Genève le 2 Mai 1564. Cette lettre n'empêcha pas ce bon vieillard de venir rendre ses derniers devoirs à Calvin; et après qu'il l'eut vu et entretenu, il s'en retourna le lendemain à Neuchâtel.

Depuis ce temps-là jusqu'à sa mort, il n'eut point d'autre occupation que de prier Dieu continuellement. Il est vrai que c'était d'une voix basse et entrecoupée par des soupirs, à cause de la courte haleine dont il était travaillé; mais ses yeux vifs et brillans qu'il tenait toujours élevés au ciel, et son visage tranquille et serein étaient une marque certaine de l'ardeur de ses prières, et de la confiance qu'il avait en la miséricorde de Dieu. Dans les accès les plus violens de ses douleurs, il répétait souvent ces paroles de David: *Je me suis tû Seigneur, parce que c'est Toi qui l'as*

fait. Et quelquefois celles d'Isaïe, *je gémis comme la colombe;* et élevant son cœur à Dieu il lui disait souvent: *Seigneur tu me brises, mais je le souffre avec patience, puisque c'est ta main qui le fait.*

Il eût fallu que la porte de sa chambre eût été ouverte nuit et jour, si l'on eût voulu laisser entrer tous ceux qui souhaitaient de lui donner des marques du regret qu'ils avaient de le perdre. Mais comme il ne parlait qu'avec incommodité, il demanda qu'on se contentât de prier Dieu pour lui, et qu'on s'épargnât la peine de le venir voir. Et quoique ma vue ne lui fût pas désagréable, il me donnait à connaître qu'il faisait conscience de me détourner tant soit peu des occupations de ma charge, tant il avait à cœur l'avantage de l'église et la gloire de Dieu. Il vécut de cette manière jusqu'au 19 Mai, témoignant une parfaite résignation et consolant ses amis. Et parce que ce jour-là, les ministres après s'être censurés les uns les autres, avaient accoutumé de manger ensemble, pour marque d'une étroite amitié, il vou-

lut bien souffrir que l'on soupât à la salle de sa maison, et s'y étant fait porter de sa chambre, il dit en entrant ces mots qui nous causèrent une tristesse extrême : *Je viens vous voir, mes Frères, et me mettre à table avec vous pour la dernière fois.* Cependant il fit la prière, mangea un peu et nous tint des discours dignes de sa piété et de son zèle ; et lorsque la faiblesse l'obligea de se retirer en sa chambre nous regardant avec un visage riant, *cette muraille*, dit-il, *n'empêchera pas que je ne sois uni d'esprit avec vous.*

Ce qu'il avait prédit arriva; car jusqu'à ce jour-là, quelque faible qu'il fût, il ne laissa pas de se lever et de se faire conduire au-devant de sa table ; mais depuis ce soir il demeura toujours couché sur ses reins, si maigre et si exténué, qu'il ne lui restait plus que le souffle, quoiqu'il n'y eût pas beaucoup de changement en son visage.

Le jour de sa mort qui fut le 24 de Mai, il sembla qu'il parlait avec moins de difficulté et avec plus de force, Mais c'était le dernier effort de la nature, Car sur les huit

heures du soir, les signes de la mort parurent tout-à-coup sur son visage, et il rendit l'esprit si tranquillement qu'il parla avec beaucoup de jugement jusqu'à son dernier soupir, sans qu'il lui prit aucune convulsion ni aucun râlement, et qu'il semblait plutôt endormi que mort.

Voilà de quelle façon la plus grande lumière de l'église s'éteignit dans le temps que le soleil cessa d'éclairer l'univers. La nuit suivante et le lendemain toute la ville fut dans une douleur, et une tristesse inconcevables. Car la république regrettait le plus sage de ses citoyens; l'église, son fidèle pasteur; l'école, son maître incomparable, et tous pleuraient leur père commun, et l'auteur de leur joie et de leur consolation. Plusieurs accouraient en foule à sa chambre et ne pouvaient se résoudre de se séparer de son corps; il y eût même quelques étrangers, entr'autres l'ambassadeur d'Angleterre en France, que la réputation de ce grand homme avait attiré à Genève, qui n'ayant pû avoir l'avantage de le voir vivant, demandèrent avec empressement

qu'il leur fût du moins permis de le voir mort; et d'abord on leur accorda ce qu'ils souhaitaient.

Mais parce que l'on appréhenda de donner lieu aux calomnies des ennemis de l'église, en satisfaisant ainsi la curiosité de tout le monde, le lendemain qui était un Dimanche, sur les huit heures du matin, son corps fut couvert d'un suaire et enfermé dans un cercueil de bois; et à deux heures après-midi il fut porté sans aucune pompe au cimetière commun, qu'on appelle *Plainpalais*. Tous les Seigneurs, tous les Ministres, tous les Professeurs et presque tous les habitans de la ville ayant assisté à son convoi funèbre avec des témoignages de la plus grande douleur, que l'on saurait imaginer. On ne mit aucune inscription sur son tombeau, ainsi qu'il l'avait expressément ordonné, mais je ne laissai pas de faire son épitaphe en cette manière :

Ci-gît Calvin ce grand homme,
Qui fut la terreur de Rome.
Le vice presque abattu,

Redoute encor sa vertu.
Les gens de bien la bénissent;
Et les méchans en frémissent.

De ce chétif monument
Sans pompe et sans ornement,
La sainte humilité sa compagne fidèle
A fourni le modèle.
Si le désir curieux,
Qui te conduit en ces lieux,
N'y voit rien de remarquable,
Sache, passant, qu'un nom si vénérable,
Enrichit mieux un tombeau,
Que le marbre le plus beau.

Il vécut cinquante-quatre ans, dix mois et dix-sept jours, et il passa la moitié de sa vie dans la charge du saint ministère. Il était d'une taille médiocre, il avait le visage pâle, le teint brun, les yeux brillans et sereins, et qui faisaient connaître la pénétration et la vivacité de son esprit. Il était propre et modeste en ses habits, sobre en son manger, et il n'avait pas moins d'horreur pour le luxe que pour la saleté. Il mangeait si peu, que pendant plusieurs années, il ne prenait qu'un repas par jour à cause

de la faiblesse de son estomac. Il ne dormait presque point. Il avait une mémoire si admirable, que ceux qu'il n'avait vus qu'une seule fois, il les reconnaissait quand il venait à les revoir après un long espace de temps, et qu'il n'oubliait jamais les moindres choses qui regardaient sa charge, quoiqu'il fût d'ordinaire accablé d'une infinité d'affaires et d'occupations. Lors même qu'il composait quelque ouvrage, quoiqu'on l'interrompit, et qu'il fût obligé de vaquer à des affaires importantes pendant plusieurs heures, il reprenait la suite de son travail sans relire ce qu'il avait déjà écrit. Il était si prudent et si judicieux, qu'il semblait qu'il devinait tout ce qui devait arriver à ceux qui le consultaient; et l'on peut assurer avec vérité que personne ne s'est jamais repenti d'avoir suivi son conseil. Il méprisait l'éloquence, et était ennemi des longs discours; mais il ne laissait pas d'écrire avec politesse et avec élégance; et il est certain qu'il n'y a point de théologien dont les ouvrages soient plus purs, plus solides et plus judicieux

que les siens, quoiqu'ils soient en plus grand nombre que ceux de tous les auteurs anciens et modernes ; car les longues veilles de sa jeunesse, et la vivacité de son esprit, qu'il avait augmenté par ses études et par les divers ouvrages qu'il avait composés, lui avaient procuré cet avantage, que toutes les réponses qu'il faisait sur-le-champ étaient justes et pertinentes, et qu'il parlait aussi bien qu'il écrivait. Il enseigna constamment la même doctrine jusqu'à la fin de ses jours, sans changer jamais de sentiment, ce qui est arrivé à peu de théologiens de notre temps.

Quant à ses mœurs, bien que naturellement il fût grave et sérieux, il n'y eut personne dont la conversation fût si douce et plus agréable. Il supportait avec une merveilleuse prudence les défauts des hommes ; car d'un côté il ne répandait pas la terreur dans les consciences des personnes faibles, et il ne les jettait pas dans la confusion par des censures trop sévères ; et de l'autre, il n'entretenait pas les pécheurs dans leurs vices, en les excusant et en les

flattant; il était autant ennemi de la dissimulation et de l'opiniâtreté, surtout quand il s'agissait de la religion, qu'il aimait la vérité, la sincérité et la candeur.

Comme il était d'un tempérament bilieux, il se mettait facilement en colère, et sa vie pénible et laborieuse avait augmenté le penchant qu'il avait à cette passion. Il avait pourtant appris à la modérer de telle sorte qu'il ne prononça jamais aucune parole indigne d'un homme *pieux*, bien loin qu'il s'emportât à des actions de violence et de ressentiment: rien n'était capable de l'émouvoir, s'il n'était obligé de soutenir avec chaleur la cause de Dieu, ou d'avoir affaire à des personnes rebelles et indisciplinables.

On ne s'étonnera pas que tant de bonnes qualités et de si grandes vertus lui aient attiré un si grand nombre d'ennemis, si l'on fait réflexion, je ne dirai pas sur l'histoire sainte, mais sur la profane, et si l'on considère les aventures des plus fameux héros de l'antiquité païenne; et l'on ne trouvera pas étrange qu'un si vaillant dé-

fenseur de la saine doctrine, un homme qui avait tant d'horreur pour le vice et tant d'amour pour la vertu, ait été si vigoureusement attaqué et par les ennemis du dehors et par ceux du dedans. Mais ce que l'on doit admirer, c'est que cet Hercule chrétien ait pu lui seul, dompter et vaincre tant de monstres, et qu'il ait remporté autant de triomphes, que le démon lui a suscité d'adversaires; car il est certain qu'il n'en a point eu d'autres que ceux qui avaient déclaré la guerre à la piété et à l'honnêteté.

On a voulu faire passer Calvin pour hérétique, mais Jésus-Christ n'a-t il pas été traité de la même manière par les sacrificateurs de l'ancienne loi? Il est vrai qu'il a été chassé de Genève, mais il y fut depuis rappelé; et quand cela ne serait point, ne sait-on pas que les apôtres, que St. Athanase et que St. Chrysostôme ont souffert le même traitement. On a encore tâché de noircir sa réputation de plusieurs autres calomnies; il a été ambitieux, dit-on, et il a voulu s'ériger en Pape parmi ceux de

sa créance. Eh quoi! peut-on accuser d'ambition un homme qui a préféré à toutes choses le genre de vie qu'il a choisi, la République et l'Eglise de Genève que l'on peut appeler justement le séjour de la pauvreté. Dira-t-on qu'il ait travaillé à ramasser des trésors, lui dont les biens, après avoir même vendu sa bibliothèque à un très-haut prix, n'étaient pas de la valeur de trois cents écus? et en effet, lorsqu'il voulait réfuter cette calomnie: *ma mort*, disait-il avec beaucoup de raison, *fera voir combien se trompent ceux qui sont persuadés que je suis riche*. Et certes les Seigneurs peuvent témoigner que quoique ses gages fussent très-médiocres, bien loin qu'il n'en fût pas content, lorsqu'on lui en offrit de plus considérables, on ne pût jamais l'obliger à les prendre, et il les refusa toujours avec une générosité sans exemple.

Quand à l'oisiveté, au luxe et aux délices dont on l'accuse, il ne faut que jeter les yeux sur tous ses ouvrages pour être convaincu qu'il n'y eut jamais d'imposture moins vraisemblable.

Enfin je sais que les uns ont écrit qu'il avait régné dans Genève, et qu'il s'était assis sur le tribunal; et que les autres ont voulu faire accroire que Calvin ayant dessein de se signaler par un miracle, avait supposé un homme vivant à la place d'un cadavre. Mais toutes ces fables n'ont pas besoin d'être réfutées; et ni ceux qui l'ont connu pendant qu'il était en vie, ni ceux qui ne jugeront de ses mœurs que par ses écrits, ne seront pas capables d'ajouter foi à des calomnies si grossières et si impertinentes.

Voilà les principales actions de la vie de Calvin, dont j'ai été le témoin pendant seize ans. Comme j'ai écrit son histoire avec beaucoup de sincérité, je ne doute pas que les personnes raisonnables ne tombent d'accord que sa vie est un exemple illustre de vertu et de piété, et que s'il est aisé de le calomnier, il est extrêmement difficile de l'imiter.

FIN DE LA VIE DE CALVIN.

NOTE

SUR

MICHEL SERVET.

Servet naquit à Villanuova, en Arragon, en 1509. Il voyagea beaucoup, publiant partout ses erreurs contre la Trinité qu'il attaquait avec les expressions les plus injurieuses. Il fut arrêté en 1553 à Vienne en Dauphiné et condamné au feu, il s'échappa; toujours plus furieux il vint à Genève, où il finit sa vie en 1553 par le même supplice qu'il avait évité. Les ennemis des doctrines dont Calvin fut le zélé défenseur; se sont plû à faire tomber sur lui tout l'odieux de ce supplice; mais c'est au siècle et non pas à Calvin qu'il faut le reprocher.

(Extrait de la Note de MM. les pasteurs Cellerier et Gaussen. *Confession de Foi des Eglises Suisses.* Edition de 1819, page 43.)

CATALOGUE

DES ŒUVRES

DE JEAN CALVIN.

Les Commentaires sur la Genèse.
Sur les quatre autres livres de Moïse.
Sur le livre de Josué.
Sur tous les Psaumes.
Sur Esaïe.
Sur Jérémie.
Sur les vingt premiers chapitres d'Ezéchiel.
Sur Daniel.
Sur les douze petits Prophètes.
Sur les trois Évangélistes en forme d'harmonie.
Sur St. Jean.
Sur les Actes des Apôtres.
Sur toutes les épîtres de St. Paul.
Sur l'épître aux Hébreux.

Sur les épîtres canoniques de St. Pierre, de St. Jean, de St. Jaques et de St. Jude.

Sermons imprimés et qu'on a recueillis quand il prêchait.

Trois sermons sur le sacrifice d'Abraham.
Sermons sur le Deutéronome.
Sur Samuël.
Sur Job.
Sur les Commandemens.
Sur le Psaume 119.
Sur le Cantique d'Ezéchias.
Sur les huit derniers chapitres de Daniel.
Sur le commencement de l'harmonie des trois Évangélistes.
Sur les dixième et onzième chapitres de l'épître aux Corinthiens.
Sur l'épître aux Galates.
Sur l'épître aux Ephésiens.
Sur les épîtres à Timothée et à Tite.
Sur la naissance, sur la passion, sur la mort, sur la résurrection et sur l'ascension de Jésus-Christ.
Quatre sermons traitant des matières fort utiles pour notre temps.

Un sermon fait à la Congrégation sur la Providence de Dieu et sur l'élection éternelle.

Un autre sermon fait à la Congrégation sur un passage de l'épître aux Galates, avec l'explication d'une section du catéchisme sur le dernier article de l'Oraison Dominicale.

Sermons qui n'ont pas été imprimés.

Sermons sur la Genèse.
Sur les dix-huit premiers chapitres du I des Rois.
Sur plusieurs Psaumes.
Sur Esaïe.
Sur Jérémie.
Sur Ezéchiel.
Sur sept petits Prophètes.
Sur l'harmonie des trois Évangélistes.
Sur les Actes des Apôtres.
Sur les deux épîtres aux Corinthiens.
Sur les deux épîtres aux Thessaloniciens.
Sur quelques chapitres de l'épître aux Hébreux.

Briève explication du livre de Josué faite à la Congrégation.

Leçons sur les Psaumes, depuis le trente-septième jusqu'au dernier.

Catalogue des autres Œuvres imprimées.

Les Commentaires sur le livre de Sénèque de la clémence, en latin.

Congratulation à vénérable prêtre, messire Gabriel de Saconay, précenteur de l'église de Lyon, en français.

Réponse à un certain Hollandais, en français.

Réponse à Antoine Cathalan, en français.

Tous les livres suivans ont été écrits en latin et en français.

L'Institution de la religion chrétienne.

Psychopannychie ou Traité contre l'erreur de ceux qui croient que les ames dorment après la mort, jusqu'au jour du dernier jugement.

Deux épîtres, l'une de fuir les idolâtries, l'autre du devoir de l'homme chrétien, etc.

Réponse à l'épître du cardinal Sadolet.
Traité de la Cène du Seigneur.
Chant de victoire chanté à Jésus-Christ.
Le Catéchisme.
La forme d'administrer les sacremens avec les prières publiques et la manière de célébrer le mariage.
Défense de la pure doctrine du Franc-arbitre, contre les calomnies d'Albert Pighius.
Annotations sur l'avertissement paternel, fait par le pape Paul III, à l'empereur Charles V.
Antidote aux articles de la Sorbonne.
Traité de la nécessité de réformer l'église.
Contre les Anabaptistes et les libertins, avec une épître aux fidèles de Rouen, contre un cordelier libertin.
Traité des reliques des saints.
Exhortation à fuir les superstitions, avec une excuse aux faux Nicodémites.
Antidote aux actes du Concile de Trente.
Le vrai moyen de pacifier les troubles, et de réformer l'église contre l'Interim.
Avertissement contre l'astrologie judiciaire.

Accord touchant les sacremens.

Traité des scandales.

De la Providence éternelle de Dieu.

Contre les erreurs détestables de Michel Servet.

Trois avertissemens à Westphal.

Contre Heshusius et Stancarus.

Contre Valentin Gentil.

Réponse aux calomnies de Sébastien Castalion.

Autre briève réponse à d'autres calomnies du même.

Réponse à un certain Moyenneur rusé.

Réponse aux outrages de François Baudouin.

Avertissement aux fidèles de Pologne.

Une épître aux mêmes, pour confirmation de cet avertissement.

Plus, la confession de foi des églises réformées de France, et un grand nombre de lettres, de conseils, d'avertissemens, de réponses qui font un grand volume in-folio.

FIN.



Th. DE BÈZE.

Lith. de C. Charton.

VIE
DE THÉODORE DE BÈZE.

THÉODORE DE BÈZE naquit à Vezel en Bourgogne, le 24 Juin 1519. Son père qui était juge de cette ville-là s'appellait Pierre de Bèze et sa mère Marie Bourdelot. L'un et l'autre étaient issus d'une famille noble et qui avait toujours tenu un rang considérable dans cette province. Dès que leur fils fut sevré, Nicolas de Bèze, conseiller au parlement de Paris, son oncle, se chargea de son éducation. Depuis l'âge de cinq ans jusqu'à sa douzième année, il eut pour précepteur Melchior Wolmar, qui prit un soin extrême de former ses mœurs et son esprit. Pendant ce temps-là il fit de si grands progrès en son école, qu'il n'y avait point d'auteur grec et latin

dont il n'eût goûté, ni de science dont il n'eût quelque teinture ; mais son précepteur s'appliqua principalement à lui faire connaître la religion qui est conforme à la parole de Dieu, et à lui inspirer une véritable piété.

Après que Wolmar se fut retiré en Allemagne, Bèze suivant le désir de ses parens alla étudier en droit à Orléans. Or parce que l'on y enseignait la jurisprudence sans ordre et sans méthode, il eut du rebut pour cette science, et il s'attacha aux belles-lettres et à la lecture des auteurs grecs et latins ; et comme il avait un furieux penchant pour la poésie, il ne se contenta pas de lire les poëtes, mais il tâcha de les imiter ; et avant qu'il eût atteint l'âge de vingt ans, il avait composé presque tous les vers qui sont compris dans le recueil qu'il fit ensuite imprimer, et qu'il dédia à son précepteur. Catulle et Ovide étaient ceux qu'il avait pour modèle, et à leur exemple il employa dans ses épigrammes diverses expressions qui n'étaient pas aussi honnêtes et aussi modestes qu'il

eût été à souhaiter. Mais il les a condamnées et il a fait ce qu'il a pû pour supprimer entièrement ces poésies ; et si elles se trouvent encore dans des bibliothèques, c'est par un destin contraire à celui des autres livres; car au lieu que d'ordinaire les hommes font tous leurs efforts pour détruire et pour abolir les écrits de leurs ennemis, la haine de ceux de Bèze a fait vivre ces malheureuses épigrammes et en a procuré diverses éditions, à dessein de conserver le souvenir des fautes de sa jeunesse. Mais leur malice n'a pas été capable de ternir l'éclat de sa réputation, et comme depuis il donna un emploi plus honnête et plus noble à sa muse, et qu'il l'occupa à chanter les louanges de Dieu, par ce moyen il répara si heureusement les désordres de sa vie passée, que sa conversion lui attira l'estime et l'amour des gens de bien sur la terre, et réjouit les anges dans le ciel.

A l'âge de vingt ans il prit ses degrés de licence, et étant retourné à Paris, il y fut reçu par ses parens, et surtout par l'abbé de Fremont, son oncle, avec mille témoi-

gnages d'amitié. Alors son autre oncle, qui était Conseiller au parlement de Paris était mort, et celui-ci avait déjà résigné à Bèze deux bénéfices de sept cents écus de revenu, et il le regardait comme son successeur en son abbaye, dont il retirait cinq mille écus toutes les années. Bèze avait aussi un autre oncle, accablé d'une infinité de maux, qui lui avait destiné deux autres bénéfices dont il était pourvu. Quoique Bèze fût dans la fleur de sa jeunesse et qu'il manquât d'expérience et de conseil, il ne laissa pas de connaître que le monde ne lui offrait tous ces biens et tous ces avantages que pour le perdre et pour le retenir dans la religion où il était né. Mais comme il aimait les plaisirs, qu'il avait un extrême attachement pour la poésie, et que même l'édition de ses épigrammes lui avait déjà attiré l'estime des savans, il avait peine de renoncer à ses divertissemens, et à la gloire que ses occupations lui pouvaient acquérir dans le monde, pour se donner à la véritable piété.

Il résolut pourtant de surmonter tous

les obstacles qui s'opposaient à sa conversion et de suivre généreusement la voix du ciel qui l'appellait à faire profession de la créance qui lui avait été inspirée dès ses tendres années, par son illustre précepteur; et parce qu'il appréhendait de tomber dans le péché que la jeunesse a tant de peine à vaincre, il se maria : mais il tint son mariage sécret et ne le communiqua qu'à Laurent de Normandie et à Jean Crispin, qui étaient deux fameux jurisconsultes et ses intimes amis. Il crût qu'il devait en user ainsi pour ne pas scandaliser ceux qui le voyaient pourvu de quelques bénéfices, et pour ne pas perdre le bien d'église dont il jouissait.

Cependant il promit à sa femme qu'il l'épouserait publiquement dès que l'occasion s'en présenterait, et qu'il ne prendrait jamais les ordres de l'église romaine, et il lui tint la parole qu'il lui avait donnée, car il rejeta avec tant de force et de générosité tous les honneurs et tous les biens qu'on lui offrit, que ses amis qui ne savaient pas les sentimens de son cœur,

s'étonnant de lui voir refuser de si grands avantages, se moquaient de lui et l'appelaient en raillant, le nouveau philosophe.

Mais quelque convaincu qu'il fût des erreurs de l'église romaine, il n'avait pas la force de rompre les liens qui l'y retenaient. Comme il était dans ce malheureux état, Dieu eut pitié de lui et le ramena dans le bon chemin, car il lui envoya une grande maladie, qui l'obligea de penser à sa conscience; de sorte que profitant des châtimens du ciel et détestant sa conduite passée, il renouvella le vœu qu'il avait fait de se donner tout entier à Dieu, et d'embrasser ouvertement la véritable religion. Il disait à ses amis, qu'au milieu de ses maux il versait sa douleur dans le sein de Dieu, lui adressant ces paroles de David: *Tire mon ame de cette prison afin que je bénisse ton nom.*

Dès qu'il put quitter le lit, méprisant les biens immenses que son oncle lui offrait, et rompant toutes les chaînes qui l'attachaient au monde et au péché; il renonça à ses amis, à ses parens, à sa

patrie et à toutes les grandeurs de la terre pour suivre Jésus-Christ et s'alla retirer à Genève où il arriva au mois de Novembre 1548 et où son mariage fut béni en présence de toute l'église.

Or comme Jean Crispin, dont nous avons déjà parlé, peu de temps auparavant était aussi venu demeurer à Genève, ils firent dessein tous deux de s'attacher à quelque occupation qui pût leur donner le moyen de subsister, et dans cette vue ils s'associèrent pour acquérir une imprimerie et pour exercer la profession d'imprimeur. L'un et l'autre avaient toutes les qualités nécessaires pour s'acquitter dignement de cet emploi ; car non-seulement ils étaient extrêmement savans, mais encore très-industrieux. Crispin dans sa jeunesse avait été le secrétaire de cet illustre jurisconsulte, Charles de Moulin, et depuis avocat au parlement de Paris. Aussi a-t-il tenu un rang honorable parmi les célèbres imprimeurs, et il a mis au jour plusieurs livres des auteurs grecs et latins, et il en a composé lui-même d'admirables ; car

c'est à ses soins que le public doit l'histoire des martyrs, ce livre incomparable qui est le chef-d'œuvre de ses excellens travaux. Mais quant à Bèze, Dieu l'appellait à des emplois plus considérables ; car avant que de mettre à exécution leur projet, Bèze voulut aller à Tubingue rendre visite à Wolmar qui était alors Conseiller du duc de Wittemberg. Il ne fut pas plutôt de retour de ce voyage qu'il fut recherché par l'Académie de Lausanne pour remplir la chaire de professeur en la langue grecque, et comme les Seigneurs de Berne approuvèrent ce choix, Bèze jugeant que la providence de Dieu le destinait à cette charge, s'en alla à Lausanne.

Il y avait alors en cette ville-là plusieurs excellens hommes, savoir : Pierre Viret, Jean Ribbit, Jean Raimond Merlin, Quintin Claude, François Hottoman, Jean Tagaut, Claude Prévost, François Béraut, Jean Randon et Mathurin Cordier. Tous ces grands personnages conçurent une si parfaite estime et une amitié si tendre pour Bèze, que comme il ne vivait qu'en eux,

il semblait aussi qu'ils ne vivaient qu'en lui.

Or parce que la vie de tous les hommes, et surtout des fidèles, est exposée à une infinité de misères, de troubles et de chagrins, il s'attacha à méditer l'histoire d'Abraham afin qu'elle lui fût une leçon de constance et de fermeté; et pour s'imprimer plus profondément dans l'esprit toutes les aventures de ce grand patriarche, il en fit le sujet d'une tragédie qu'il composa en vers français, à laquelle il donna le titre du *Sacrifice d'Abraham*. Ce poëme fut reçu du public avec tant d'applaudissemens qu'on ne saurait compter toutes les diverses éditions qui en ont été faites. En 1598, il fut traduit en latin par Jacques Jacomot et depuis par Jacques Brunot.

Il faisait autant de visites à Calvin que son loisir et ses occupations le lui pouvaient permettre; et comme Calvin l'exhortait continuellement d'employer à la la gloire de Dieu et à l'édification de son église, les talens qu'il avoit reçus du ciel,

il s'attacha, suivant son désir, à achever de mettre en vers français, les psaumes qui n'avaient pas été traduits par Marot, et il les donna au public en l'année 1561, et même ils furent imprimés en France avec permission et privilège du roi.

Quelque temps après qu'il fut à Lausanne, il fut attaqué de la peste; mais comme Dieu avait résolu de se servir de lui pour avancer son règne, il ne voulut pas alors le retirer à soi. Dès qu'il fut relevé de cette dangereuse maladie, il ne se contenta pas de remercier Dieu de ce grand bienfait en son particulier, mais il voulut que toute l'église fut témoin de sa reconnaissance, et pour cet effet il fit imprimer une ode en vers français, qui depuis fut mise en musique et qui a été longtemps en la bouche de toutes les églises de France; Etienne Tolède, l'un des plus fameux poëtes de la Pléïade, a marqué cet événement de la vie de Bèze, dans ces quatre vers :

Bèze fut lors de la peste accueilli,
Qu'il retouchait cette harpe immortelle :
Mais pourquoi fut Bèze d'elle assailli?
Bèze assaillait la peste à tous mortelle.

Or parce que Lélius Socin et Sébastien Castalion décriaient étrangement Calvin et les Seigneurs de Genève et soulevaient le ciel et la terre contre eux, de ce qu'ils avaient fait brûler l'impie Servet, qui avait enseigné de vive voix et par écrit les exécrables hérésies des Ariens, des Sabelliens et des Samosaténiens, et qui avait vomi une infinité de blasphêmes contre la Sainte Trinité et contre notre Seigneur Jésus-Christ, Bèze écrivit un livre des peines que l'on doit faire souffrir aux hérétiques, où il justifia la conduite de la république de Genève, et il réfuta les erreurs de Socin et de Castalion, qui sous les noms supposés de Bellius et de Montfort, soutenaient qu'en matière de religion il était permis à chacun de raisonner à la mode des Académiciens, de croire ce que l'on

trouvait de plus vraisemblable, et d'embrasser le parti que l'on voulait. Il fit aussi une briève explication de la doctrine de la prédestination. Il répondit à Joachim Westphal pour défendre la véritable doctrine de la Cène du Seigneur. Il s'opposa à l'entreprise de Castalion, qui voulait détruire le dogme de l'élection éternelle; et composa deux dialogues sur cette même matière contre Tilleman Heshusius.

Or comme il était naturellement gai, et enjoué dans ses dialogues, il avait mêlé parmi ses raisonnemens certaines railleries qui ne convenaient pas à la majesté du sujet auguste qu'il traitait. Mais étant dans un âge plus mûr, il corrigea ces écrits et tous les autres de cette nature et il en ôta tous les jeux d'esprit, et tous les bons mots qui lui étaient échappés dans sa jeunesse.

Au reste, environ quatre cents personnes de la religion s'étant assemblées de nuit à Paris le 4 de Septembre 1557 pour ouïr la parole de Dieu et pour célébrer la Sainte Cène, leurs ennemis les découvri-

rent, en prirent un grand nombre et en firent brûler quelques-uns, et destinaient au même supplice les autres malheureux dont ils s'étaient saisis.

Comme on crût qu'il n'y avait point d'autre remède à ce mal. que d'exhorter les princes protestans d'Allemagne d'intercéder en leur faveur auprès de Henri II; Farel, Bèze et Jean Budé furent envoyés à l'électeur Palatin, au landgrave de Hesse et au duc de Wittemberg*, et ils les obligèrent de dépêcher incessamment leurs ambassadeurs au roi, pour tâcher de garantir ces infortunés prisonniers du péril qui leur pendait sur la tête. Mais la haine implacable que la plupart des courtisans avaient conçue contre la véritable piété, empêcha le bon effet que l'on pouvait espérer de cette ambassade. Quoique le voyage de Bèze n'eût pas le succès qu'il souhaitait, il ne fut pas fâché de l'avoir fait, surtout parce qu'il lui avait donné le moyen de voir Mélanchton et de s'entretenir avec lui.

* Farel fut envoyé de Neuchâtel, Bèze de Lausanne, Jean Budé, fils du grand Guillaume Budé, de Genève.

Après que Bèze eut exercé pendant dix ans la charge de professeur en grec à Lausanne, il quitta cet emploi du consentement des Seigneurs de Berne, qui eurent toujours beaucoup d'estime et d'amour pour lui. Bèze de son côté ne manqua jamais de leur rendre tout le respect qui leur était dû, et conserva une extrême affection pour Lausanne, où il avait des amis qui lui étaient si chers, qu'il les allait voir aussi souvent que ses occupations le lui pouvaient permettre; et ses visites étaient un si grand sujet de joie pour tous les habitans de cette ville-là, que le jour de son arrivée ils allaient au-devant de lui en foule et comme en procession.

Bèze ayant quitté Lausanne * vint à Genève, et il s'attacha si fort à Calvin, qu'il ne le quittait presque jamais; la conversation de ce grand homme lui fut si avantageuse, qu'il y fit des progrès incroyables et en la doctrine, et en la connaissance de la discipline ecclésiastique. Mais celà ne l'empêchait point de faire des

* An 1558.

leçons en la langue grecque; car il expliqua publiquement quelques oraisons de Démosthènes et quelques livres d'Aristote.

Peu de temps après qu'il fut arrivé à Genève, il fut choisi pour remplir la place de Claude Dupont, ministre de cette église, et pour enseigner la théologie, et on le nomma recteur de la nouvelle Académie qui y avait été établie par le conseil et les soins de Calvin.

A peine Bèze eut-il commencé à faire les fonctions de ces charges, qu'il fut prié par des seigneurs français, de la première qualité, de se transporter auprès d'Antoine, roi de Navarre, pour lui communiquer des affaires de la dernière conséquence, et surtout pour lui inspirer le dessein d'embrasser la véritable religion. Car comme ceux qui en faisaient profession étaient condamnés à être brûlés tout vifs et que l'on exerçait d'horribles cruautés contre eux dans tous les endroits de la France, on espérait que cette persécution pourrait cesser, si le premier prince du sang royal se rangeait de leur parti et s'il se réveil-

lait de la profonde léthargie où il semblait enseveli, et qui lui faisait mener la vie d'un simple particulier.

L'événement répondit au dessein de ceux qui avaient employé Bèze à un ouvrages si important*. Car François II étant mort à Orléans le 5 Décembre 1561, le roi de Navarre, assisté du prince de Condé son frère, de l'amiral de Châtillon, d'Andelot et de plusieurs autres Seigneurs, obtint de Charles IX son successeur, des édits qui mettaient ses sujets de la religion à couvert de la rage de leurs ennemis, et des supplices qu'on leur faisait endurer de tous côtés; et comme la diversité des sentimens sur les articles de la religion avait causé tous les désordres de l'Etat, il fut résolu que des personnes choisies de l'une et de l'autre créance, s'assembleraient à Poissy pour convenir de quelque accommodement, qui fût capable de réunir et de satisfaire les deux parties.

Pour assister à ce colloque, Bèze se

* An 1559.

rendit à Paris le 20 d'Août 1561. Suivant le désir du roi de Navarre et du prince de Condé, Nicolas Gallas, Augustin Marlorat, Jean Raymond Merlin, François de St. Paul, Jean Malot, Jean de l'Epine, Claude de la Buissière, Nicolas Folius, Matthieu Virel, Jean Tournay et Nicolas Barbast y arrivèrent en même temps avec sauf-conduit, et enfin Pierre Vermil dit Martyr, professeur en théologie à Zurich, ayant été mandé par la reine, s'y rendit aussi.

Avant que le colloque commençât, Bèze fut introduit dans la chambre du roi de Navarre, où étaient la reine, le prince de Condé et les cardinaux de Bourbon et de Lorraine. Il fut fort bien reçu de la reine, qui lui dit avec un air obligeant qu'elle souhaitait qu'il travaillât à rétablir l'union et la concorde dans le royaume. Mais le cardinal de Lorraine lui parla avec hauteur et avec fierté; car après l'avoir exhorté de faire tous ses efforts pour terminer les différends de la religion, *comme vous avez causé*, lui dit-il, *tous les troubles de*

l'Etat, employez-vous de bonne foi à calmer l'orage que vous avez excité. A quoi Bèze répondit, qu'il était trop peu de chose dans le monde pour être capable d'exciter des émotions dans un aussi grand et aussi puissant royaume que la France, que bien loin d'être un instrument de discorde, son plus grand soin avait toujours été de l'éteindre et de l'étouffer; et il protesta qu'après s'être acquitté de ce que la piété envers Dieu exigeait de lui, il ne manquerait jamais de rendre au roi et à sa patrie ce qu'il leur devait.

Ensuite la reine ayant demandé à Bèze s'il avait mis au jour quelque livre en français: *rien*, lui dit-il, *hormis les psaumes et un petit Traité que j'ai fait pour répondre à la confession du duc de Sommerset;* sur quoi le cardinal prit occasion de reprocher à Bèze qu'en quelque endroit de ses livres il avait écrit * qu'il ne fallait chercher Jésus-Christ en la Cène, que comme il était avant qu'il naquit de la vierge, et qu'on ne le trouverait pas plutôt

* *Christum esse in Cœnâ, sicut in Cœno.*

dans ce sacrement que dans la boue. Mais Bèze détestant la dernière partie de cette accusation comme un blasphême, répondit qu'il n'y eut jamais aucun chrétien qui fût capable d'écrire ni de penser une semblable impiété, et quant à l'autre proposition, il soutint qu'elle était véritable pourvu qu'on l'expliquât comme il faut. *Car*, dit-il, *puisqu'il est certain que Jésus-Christ a été le chef de l'église depuis le commencement du monde, il est visible que la communion qu'elle a avec Jésus-Christ ne doit pas être restreinte au temps qui s'est écoulé depuis son incarnation. En effet sa mort a sauvé également les anciens fidèles et les chrétiens, et a toujours été présente aux yeux de la foi. Abraham a vu le jour du Seigneur et s'en est réjoui**. *Et les Juifs ont tous mangé d'une même viande spirituelle, et tous bu d'un même breuvage spirituel, car ils buvaient de l'eau de la pierre spirituelle, qui les suivait et Jésus-Christ était cette pierre***.

* Jean VIII. 56. ** 1. Cor. 3-4.

Le cardinal témoigna qu'il consentait à la doctrine de Bèze, et y ajouta ce passage de l'Apocalypse : *l'agneau a été immolé depuis la création du monde*. Bèze ayant ensuite repris son discours s'étendit sur les différences qu'il y avait entre l'ancienne et la nouvelle alliance, et comme il fût tombé sur l'explication de ces paroles : *ceci est mon corps*; *je sais*, lui dit le cardinal, *que nous ne sommes pas d'accord sur cet article et qu'on ne convient pas du sens de ce passage*. *Cette diversité de sentiment*, répondit Bèze, *est le sujet de la douleur de tous les gens de bien. Mais puisque Dieu a permis que cette question nous divisât les uns des autres, il vaut bien mieux avouer ce malheur que de le dissimuler, et je trahirais ma conscience, si je faisais semblant que nous sommes d'accord, quoique notre doctrine soit si opposée*. *Je crois*, répliqua le cardinal, *que le pain de la Sainte Cène est le corps du Seigneur*; *c'est ainsi*, répartit Bèze, *que notre Seigneur a parlé, mais la difficulté consiste à savoir en*

quelle manière le pain est appelé le corps de Jésus-Christ, car le verbe être , *a diverses significations.* Ensuite Bèze ayant parlé des expressions sacramentales , le cardinal fit connaître qu'il n'était pas extrêmement éloigné de l'explication que Bèze donnait à cette matière.

Après quoi Bèze continuant son discours, *toute la controverse*, dit-il, *de la Cène du Seigneur se peut réduire à quatre articles, car on dispute premièrement des signes;* en second lieu, *de la chose signifiée;* en troisième lieu, *de l'union des signes avec la chose signifiée;* en quatrième lieu, *de la participation des signes et de la chose signifiée. Nous ne sommes pas d'accord en ce qui regarde le premier point, car vous croyez que dans le sacrement il n'y a point d'autres signes que quelques accidens sans substance, et nous soutenons que la substance du pain et du vin demeure dans le pain et dans le vin de la Cène.*

En cet endroit le cardinal ayant interrompu Bèze, lui dit, qu'il ne lui serait

pas mal aisé de prouver la Transubstantiation, mais il ajouta que leurs théologiens y avaient eu recours sans aucune nécessité, et qu'il ne croyait pas que l'on dût se diviser pour si peu de chose.

Quant au second chef, continua Bèze, *nous croyons que le corps de notre Seigneur qui a été crucifié pour nous, nous est représenté par le pain, et son sang qui a été répandu pour notre salut, nous est figuré par le vin; et que par conséquent nous devons chercher Jésus-Christ dans le ciel par la foi, et qu'il nous est donné aussi véritablement que la communion que nous avons avec les signes, est réelle et véritable. Car non-seulement nous participons aux mérites de Jésus-Christ, mais à Jésus-Christ lui-même. En vérité*, dit alors le cardinal, *j'ai beaucoup de joie de vous entendre parler de cette façon, car je m'étais persuadé que vous n'aviez pas des sentimens si raisonnables sur cette matière*. Après quoi Bèze reprenant son discours, *pour le troisième point*, dit-il, *nous soutenons que la substance naturelle du*

pain n'est ni détruite, ni changée, en sorte que le pain et le vin ne cessent point d'être ce qu'ils sont, et que la prononciation de certaines paroles jointe à l'intention de celui qui les profère, n'est pas capable d'y introduire le corps et le sang de Jésus-Christ, et d'en faire évanouir la matière du pain et du vin. Mais en même temps, nous disons que par une vertu et une efficace divine, le pain et le vin sont des sacremens, qui signifient, représentent et communiquent le véritable sang de notre Sauveur qui nous a fait connaître sa volonté dans sa Parole. Lors donc que l'on célèbre la Sainte-Cène de la manière que le Seigneur nous l'a ordonné, le corps et le sang de Jésus-Christ s'y trouvent présens, et nous y participons par la foi; et pour avoir communion avec lui, il n'est pas nécessaire qu'il soit sous les accidens du pain et du vin, ni dans la substance du pain et du vin, ni en quelque autre endroit que dans le ciel, où il est monté et où son humanité habite et est

contenue jusques à ce qu'un jour il vienne pour juger les vivans et les morts.

Le cardinal tombant d'accord de ce qu'il venait d'entendre, déclara qu'il n'approuvait nullement le dogme de la transubstantiation, et assura qu'il ne fallait chercher Jésus-Christ que dans le ciel. Mais il fit connaître qu'il savait que plusieurs Allemands n'étaient pas en ce point de notre avis. *Il est vrai*, répondit Bèze, *qu'en Allemagne, il y en a plusieurs qui ne s'accordent pas avec nous sur la question de la Sainte Cène. Mais nous condamnons tous également la doctrine de la transubstantiation. Eh quoi!* répliqua le cardinal, *reconnaissez-vous que vous participez veritablement et substantiellement au corps et au sang de Jésus-Christ? C'est*, reprit Bèze, *le dernier point qu'il me restait à expliquer. Nous croyons que les signes visibles sont touchés par la main et mangés par la bouche; et quant à la chose signifiée, c'est-à-dire, au corps et au sang de Jésus-Christ, qui est véritablement offert à tous et reçu par la foi,*

aussi véritablement que si nous étions joints à Jésus Christ naturellement. Après cet entretien, le cardinal ayant témoigné à la reine qu'il était extrêmement satisfait de toute la doctrine et des sentimens de Bèze, dit qu'il espérait que le colloque produirait tous les avantages que l'on en pouvait souhaiter, pourvu que les choses s'y traitassent doucement et raisonnablement.

Lorsque Bèze se retira, *j'ai bien de la joie*, lui dit le cardinal, *de vous avoir ouï parler, et j'espère que le colloque qui a été convoqué, trouvera sans peine quelque accommodement, qui mettra fin à tous les différends que la religion a fait naître.* Ensuite, Bèze prenant congé de lui, *je vous remercie*, lui dit-il, *de la bonté que vous m'avez témoignée, je vous conjure de vouloir persévérer dans les bons sentimens que vous avez, et je vous promets que j'emploierai tous les dons que j'ai reçus de Dieu, pour faire réussir le saint ouvrage auquel je suis appelé.*

Le 4 de Septembre l'assemblée com-

mença dans le grand réfectoire des Nonains, à Poissy. Le roi y assita avec la reine mère, le duc d'Orléans, son frère, Marguerite, sa sœur, le roi de Navarre, le prince de Condé, et divers autres seigneurs et les conseillers d'état. Il y avait environ quarante prélats avec des théologiens choisis, et les cardinaux de Bourbon, de Tournon, de Châtillon, de Lorraine, d'Armagnac et de Guise. D'autre part, les ministres des églises réformées que nous avons déjà nommés, s'y trouvèrent aussi. Après que le roi eut proposé en peu de mots le sujet pour lequel il avait convoqué cette assemblée et que le chancelier de l'Hôpital eut déclaré plus au long l'intention de S. M., Bèze ayant eu ordre de parler dit au roi, que puisque le bon succès de toutes sortes d'entreprises dépendait de l'assistance du Seigneur, il croyait que sa majesté ne trouverait pas mauvais que l'on commençât cette conférence par l'invocation du nom de Dieu; et s'étant mis à genoux et ayant fait la prière, il exalta le bonheur de ses sujets de la religion, qui non-seu-

lement avaient l'avantage de pouvoir s'approcher de leur prince, après avoir été privés pendant si long-temps d'un bien qu'ils avaient souhaité avec tant d'ardeur, mais encore qui espéraient d'être regardés d'un œil favorable par sa majesté, et d'en être écoutés en la plus illustre compagnie qui fût au monde. Ensuite il témoigna combien ils souhaitaient que leurs services lui fussent agréables, et qu'il plût à Dieu de se servir de son autorité royale pour mettre fin à tous les troubles qui avaient causé la mort à un si grand nombre de personnes dans son royaume; et il fit voir combien l'on agissait injustement contre eux, de les vouloir faire passer pour des séditieux, des ambitieux, et des pertubateurs de la tranquillité publique. Mais que quelques efforts que l'on fît pour les noircir et les perdre, et quelques vils et méprisables qu'ils fussent, comme leur conscience les assurait de la justice de leur cause, ils étaient persuadés que Dieu les garantirait de tous les dangers dont ils étaient menacés, et que sa majesté aurait

la bonté de les prendre sous sa protection. Et s'étant tourné du côté de la reine, il lui fit connaître qu'il avait confiance en sa justice aussi bien qu'en celle des princes du sang et des autres seigneurs et conseillers d'état, qui composaient cette auguste assemblée.

Puis s'adressant aux prélats, il leur dit, qu'il espérait qu'ils s'efforceraient plutôt d'éclaircir la vérité que de l'obscurcir, et d'empêcher que le mal ne gagnât plus avant que de le rendre incurable. *C'est l'opinion que nous avons de vous*, Messieurs, ajouta-il, *vous conjurant au nom de ce grand Dieu qui nous a assemblés en ce lieu et qui sera le juge de nos pensées et de nos paroles, que vous ensevelissiez dans un profond oubli tout ce qui a été écrit ou fait pendant quarante ans, et que vous travailliez de tout votre pouvoir à établir la concorde parmi nous. De notre côté nous nous sommes rendus ici dans le dessein d'achever cette louable et sainte entreprise, et nous n'y apporterons qu'un esprit traitable et prêt à recevoir tout ce*

qui sera prouvé par la Parole de Dieu, et à condamner toutes les doctrines fausses, soit de notre côté soit du vôtre. Ne croyez pas que nous prétendions régner, ni même être égaux à vous. Nous ne désirons autre chose si ce n'est que les ruines de Jérusalem soient réparées, que son temple spirituel soit relevé, que la maison de Dieu, qui est bâtie de pierres vives, soit remise en son entier, que les troupeaux épars soient ralliés et recueillis en la bergerie de ce souverain, et unique Pasteur; voilà notre dessein, voilà tout notre désir, Messieurs, et si vous ne l'avez pas crû, nous espérons que vous en serez persuadés, quand nous aurons conféré amiablement ensemble, et plût à Dieu qu'au lieu d'entrer en dispute et de nous attaquer les uns les autres par des argumens contraires, nous puissions tous d'une commune voix, chanter un cantique au Seigneur, et nous tendre les mains les uns aux autres, comme il est arrivé quelquefois entre les armées prêtes à donner bataille.

Puis ayant déclaré en quoi nous étions d'accord avec les catholiques romains, et en quoi nous leur étions contraires, il expliqua et prouva les principaux articles de notre créance, d'une manière convenable au lieu et au temps où il parlait. Et surtout il s'attacha à montrer que notre religion nous apprend le respect et l'obéissance qui est due aux rois et aux souverains, et que les rebelles aux ordres de leurs princes n'ont pas de plus grands ennemis que nous. Enfin, après avoir souhaité que Dieu fît une pareille grâce à sa majesté, que celle qu'il fît au petit roi Josias, et que la reine imitant l'exemple de Clotilde, établit dans le royaume la connaissance de la véritable religion, il mit fin à son discours. Et parce que en parlant, il dit que Jésus-Christ est aussi éloigné du pain et du vin de la Cène que le ciel est éloigné de la terre, les prélats en murmurèrent étrangement. Mais enfin le tumulte étant apaisé, il s'approcha du roi, avec un profond respect, et lui présenta la Confession de foi des églises de

France qui avait été dressée dès l'année 1555.

Le cardinal de Tournon tout indigne et avec une voix tremblante, et qui marquait une grande colère, s'emporta fort contre les ministres, qu'il appelait les nouveaux évangélistes, et pria le roi de ne se laisser point gagner par leurs persuasions, de demeurer ferme dans la religion de ses ancêtres, et de suspendre son jugement jusqu'à ce que les prélats eussent répondu à ce qu'il avait ouï, disant qu'alors le roi et toute l'assemblée reconnaîtraient combien il y avait de différence entre la vérité et le mensonge. Voilà de quelle manière l'on commença le colloque.

Or d'autant que le discours de Bèze avait extrêmement irrité les prélats, il écrivit depuis à la reine en son particulier, et lui rendit raison des doctrines qui pouvaient les avoir choqués, et qu'il n'avait pas eu le temps d'éclaircir. Dans cette lettre il lui déclara qu'il ne croyait pas que Jésus-Christ fût exclus du sacrement de la Cène, et qu'au contraire, il reconnaissait que ce

mystère vénérable a été établi par le Fils de Dieu, afin que nous fussions faits participans de la substance de son vrai corps et de son vrai sang; et que par ce moyen, nous fussions unis plus étroitement avec lui dans la vie éternelle. Mais il soutenait que quoique Jésus-Christ fût véritablement dans la Cène, son corps qui est dans le ciel borné d'un lieu et d'un espace ne se joignait pas avec le pain; parce qu'après sa résurrection, il avait conversé avec ses disciples sur la terre pendant quarante jours, et que depuis ce temps-là, il n'était plus descendu en ce bas monde. Que St. Augustin est de ce sentiment, lorsqu'il dit que l'humanité de Jésus-Christ est au ciel, mais que sa divinité est partout; et il prouvait la même chose par l'autorité de Vigilius, évêque de Trente, qui a écrit, il y a plus de mille ans, contre Eutiches en ces termes: *Le Fils unique de Dieu, qui a aussi été fait homme, est contenu en un lieu seul, quant à ce qui regarde la nature de la chair, mais il n'est contenu en aucun lieu, quant à la nature de la divinité.*

L'on recommença le colloque le 18 de Septembre, et le roi, la reine, le roi de Navarre, le prince de Condé et plusieurs autres y assistèrent, mais en plus petit nombre. Le cardinal de Lorraine y fit un long discours, où il soutint de tout son pouvoir la religion romaine, et tâcha de montrer qu'elle n'avait point d'abus ni d'erreurs qu'il fallût réformer et qu'elle devait retenir constamment toutes les doctrines qui étaient enseignées dans sa communion. Le cardinal ayant fini, Bèze demanda qu'il lui fût permis de répondre sur-le-champ, car les ministres appréhendaient qu'après ce jour-là l'on ne voulût plus s'assembler ni les entendre. En effet, le bruit courut que bien loin que les catholiques romains voulussent continuer la conférence avec ceux de la religion, les prélats devaient lancer sur eux les foudres de leur excommunication. Outre que comme quelques-uns des ministres croyaient que Bèze avait mêlé dans son discours des choses qui pouvaient choquer les théologiens d'Allemagne, ils craignaient que les

catholiques romains ne voulussent éluder la conférence, se contentant d'en avoir remporté cet avantage, que les choses qui s'y étaient passées étaient capables d'allumer la guerre et la discorde entre les églises de France et celles d'Allemagne. Mais Bèze ne pût pas obtenir ce qu'il demandait, et le roi remit l'action à un autre jour.

Mais d'autant que l'on traînait les choses en longueur, les ministres demandèrent au roi, qu'il leur fût permis de continuer la conférence qui avait été commencée; ce qui, leur ayant été accordé le 24 de Septembre, ils se présentèrent au nombre de douze devant la reine, (car le roi n'y était pas), le roi de Navarre, la reine sa femme, et quelques autres, et l'on tint alors le colloque non pas en public, mais en particulier. Le cardinal de Lorraine ayant dit que cette assemblée n'avait été convoquée, qu'afin que les ministres pussent répondre au discours qu'il avait fait à la dernière conférence, Bèze parla avec beaucoup de clarté et d'éloquence, de l'église et de la Cène du Seigneur, qui étaient *les*

deux points où le cardinal avait le plus insisté. Après quoi Claude d'Epense, docteur de Sorbonne, ayant eu ordre de répondre à ce que Bèze avait dit, prit la parole et s'étendit sur la vocation ordinaire et extraordinaire des pasteurs, et ensuite traita la matière des traditions et la controverse de la Cène du Seigneur.

Comme Bèze se mettait en état de réfuter le discours d'Epense, Claude de Saintes s'étant levé, répéta en des termes injurieux, les mêmes choses que d'Epense avait proposées et soutint que les traditions étaient plus assurées que l'Ecriture-Sainte, et pour le prouver, il allégua un passage de Tertullien. Bèze ayant fait voir que des discours semblables à ceux qui venaient d'être prononcés, n'étaient pas propres à procurer l'union et la concorde qui était le but du colloque, pria la reine qu'elle eût la bonté d'empêcher un pareil désordre et d'imposer silence à ceux qui les attaqueraient avec tant d'emportement.

Après quoi il répondit à ce qui avait été allégué par d'Epense, et dit que quant à la

vocation légitime, l'imposition des mains n'en était pas une marque nécessaire. Que les principales marques étaient l'élection et l'information touchant les mœurs et la doctrine; qu'il ne fallait pas trouver étrange, s'ils n'avaient pas reçu l'imposition des mains de l'église romaine; qu'ils ne l'auraient pas reçue de ceux dont ils n'approuvaient pas les mœurs dépravées, la superstition et la fausse doctrine, et que même ils ne pouvaient pas espérer d'être approuvés par le parti qui attaquait la vérité qu'ils défendaient; que sous l'ancienne loi Dieu avait suscité des Prophètes pour condamner la conduite des Sacrificateurs ordinaires; et qu'ainsi il ne fallait pas s'étonner qu'en ce temps il eût envoyé extraordinairement ses serviteurs, puisque les ministres ordinaires négligeaient de faire leur devoir; qu'il n'était pas toujours besoin de miracles pour confirmer la vocation extraordinaire, comme les exemples d'Esaïe, d'Aggée et de Zacharie et de plusieurs autres le faisaient voir clairement. Enfin il montra qu'ils n'annonçaient point

un évangile nouveau, mais le même évangile qui a été prêché par les Apôtres et ratifié par une infinité de miracles; et que comme il avait demeuré dans les ténèbres pendant plusieurs siècles, ils l'avaient retiré de l'obscurité, pour le produire à la lumière et pour le faire connaître à l'univers.

Pour ce qui regarde les traditions, il prouva que c'était un crime de les égaler à l'Ecriture-Sainte. Que l'autorité de Tertullien était alléguée mal à propos, Tertullien ayant affaire à des hérétiques qui étaient convaincus par des témoignages de la Parole de Dieu, et qui, pour soutenir leurs erreurs, se servaient de quelques passages qu'ils avaient altérés, leur opposait avec raison les traditions de l'église, qu'il disait être d'un plus grand poids que les visions de ces esprits corrompus; que quant à eux, on ne pouvait pas prouver par la parole de Dieu, que leur doctrine fût fausse et erronée, et qu'ainsi il n'y avait pas lieu de leur opposer des traditions qui ne fussent pas apostoliques. Car lors que Tertullien disait que les hérétiques croyaient

contre l'Ecriture sans l'Ecriture, il donnait à connaître que l'on doit les convaincre par l'Ecriture ; et en effet, Tertullien lui-même, blâmait ceux qui soutenaient que les Apôtres n'avaient pas compris dans leurs écrits tous les dogmes nécessaires pour le salut. Enfin, il montra que l'on ne pouvait juger de la doctrine des Apôtres que par les livres des Apôtres, et que les traditions des catholiques romains n'étaient pas apostoliques, puisque l'on savait et par qui, et en quel temps elles avaient été introduites dans l'église.

Claude de Saintes, ayant repris la parole avec beaucoup de chaleur et avec de grands cris, le cardinal appréhenda que cette contestation, qui ressemblait plutôt à une querelle qu'à une conférence, n'ennuyât la reine ; c'est pourquoi il fit faire silence, et proposa la question de la Cène du Seigneur, protestant que les prélats, et les théologiens qui étaient présens ne passeraient pas outre que l'on n'en eût convenu. Puis il demanda aux ministres, s'ils étaient prêts de souscrire à la Confes-

sion d'Ausbourg. Bèze ayant demandé à son tour si tous les prélats y souscriraient aussi, le cardinal ne fit aucune réponse, et ayant montré un écrit qui contenait le sentiment de quelques ministres d'Allemagne sur cette matière, il pressa extrêmement les ministres qui étaient en l'assemblée, de vouloir se ranger à cette opinion Le cardinal en leur faisant cette proposition, croyait leur tendre un piège où ils tomberaient infailliblement. Car, en cas qu'ils ne voulussent pas embrasser la Confession d'Ausbourg, il espérait que ce refus ferait naître la division entr'eux et les Allemands : que si les ministres l'approuvaient, il s'imaginait que ce serait avoir remporté la victoire sur ses ennemis. Mais Bèze évita ces écueils en lui répondant qu'ils n'étaient envoyés de leurs églises que pour défendre la Confession qu'ils avaient présentée au roi, et qu'il semblait à propos de commencer par les choses les plus faciles; et que comme les sacremens dépendent de la doctrine, il fallait premièrement convenir des dogmes de la religion.

ploya contre les ministres le mot de *substance*, dont Calvin s'était servi en l'explication de ce mystère; à quoi il fut répondu qu'en se servant du terme de *substance* on ne prétendait pas enseigner que le corps de Jésus-Christ fut mangé d'une manière grossière, et corporelle, mais seulement distinguer la manducation imaginaire, de la vraie et de la spirituelle; et Martyr ayant continué cette matière l'expliqua fort au long en la langue de son pays *. Mais le cardinal l'interrompit à diverses fois, disant qu'il ne voulait pas disputer avec des gens qui ne parlaient pas français. Cependant d'Epense fut si satisfait de l'érudition de Martyr, qu'il lui donna ce témoignage qu'il n'y avait point de théologien de son temps qui eût éclairci la Cène du Seigneur avec autant de néteté et de savoir que lui.

Comme les ministres se préparaient pour répondre à d'Epense, un certain Espagnol **, que l'on disait être le général des Jésuites s'étant levé, parla près d'une heure

* En Italien. ** Lainés.

en italien et dit beaucoup de choses injurieuses aux ministres, les appellant singes, renards et monstres, et il remontra qu'ils ne devaient pas être ouïs, mais qu'il fallait les renvoyer au concile de Trente; ensuite passant à la controverse de la Cène, il dit que Jésus-Christ était présent dans l'eucharistie, comme un roi qui ayant ordonné que l'on célébrât une fête, et que l'on fît tous les ans des jeux et des réjouissances solennelles en mémoire d'une victoire qu'il aurait remportée sur ses ennemis, y voudrait assister lui-même et y présider. Et enfin ayant fait tous ses efforts pour irriter la reine contre les ministres, il attira sur lui la moquerie des uns et la colère des autres.

Mais Bèze ne daignant pas répondre à toutes ses injures, lui fit connaître que la reine n'avait pas besoin des conseils d'un moine, et qu'elle saurait bien gouverner le royaume sans qu'il se mêlât de lui donner ses avis. Après quoi Bèze montra qu'il avait parlé de la Cène du Seigneur comme d'un jeu et d'une comédie dont Jésus-

Christ faisait le premier personnage. Puis s'étant tourné du côté de d'Epense, il lui dit, que comme on lit dans l'Ecriture ces paroles : *Ceci est mon corps*, l'on y trouve semblablement celles-ci : *Ce calice est le nouveau Testament, et ceci est le calice du nouveau Testament*, qui ne peuvent s'entendre sans figure ; et il lui fit voir, que les sacremens ne seraient pas des sacremens, s'ils n'avaient du rapport et de la ressemblance avec les choses dont ils sont les signes et les sacremens, ainsi que l'enseigne St. Augustin dans une épître à Boniface.

Mais répondit d'Epense, *s'il y avait quelque figure dans nos sacremens, ils ne seraient guère différens de ceux de l'ancienne alliance, et ils seraient des figures, ce qui est absurde*. A quoi Bèze repliqua, qu'il n'y avait aucune absurdité en la doctrine qu'il enseignait, puisque St. Paul comparait la Circoncision à notre baptême, et il fit remarquer, ce que le même apôtre écrit de la manne et du passage de la mer ; et qu'autre chose est une

figure, autre chose un sacrement; que sous l'Evangile les figures ont disparu, mais que nous avons besoin des signes visibles, auxquels on donne le nom des choses qu'ils signifient. Que les sacremens que Dieu a institués, ne sont jamais séparés de la vérité qu'ils représentent, et que les pères sous la loi avaient été participans de cette vérité, mais d'une manière moins avantageuse que nous.

Et comme un autre docteur de Sorbonne eut demandé, ce qu'il fallait entendre par le pronom, *ceci*, dans cette proposition, *ceci est mon corps*. *Le pain*, lui répondit Bèze, *et ce pain représente le corps de Jésus-Christ*. Le docteur de Sorbonne se mit à crier que les règles de la grammaire ne souffraient pas que, *ceci*, se rapportât au pain, mais que c'était un individu vague. Mais Bèze montra que l'explication du docteur ne pouvait pas s'accorder avec la nature du signe et du sacrement, que le signe n'était point détruit, lorsqu'il était joint à ce qu'il signifiait, et que cet individu vague était une chose in-

connue à toute l'antiquité savante. Ainsi cette journée se passa presque toute à combattre ces docteurs de Sorbonne. Comme la dispute fut finie, l'un d'entr'eux, le menaçant avec la main, *Oh! si nous pouvions*, lui dit-il, *te tenir enfermé entre les murailles de la Sorbonne.*

Cependant les catholiques romains dressèrent une formule où leur créance touchant le point de la Cène était expliquée, et ils la communiquèrent aux ministres. Mais comme l'on vit qu'on n'avançait rien par ce chemin, on en prit un autre, et l'on choisit des personnes de chaque côté, pour conférer à l'amiable des articles qui étaient en controverse. Du côté des catholiques romains, on prit Jean Monluc, évêque de Valence, qui n'était pas éloigné de notre créance, et d'Epense qui passait pour un homme qui avait une égale inclination pour l'une et pour l'autre religion; et du côté des ministres, Bèze et Gallas furent nommés. Ils s'assemblèrent donc à St. Germain le 27 de Septembre dans la maison d'un particulier.

D'abord les catholiques romains dirent

qu'ils avaient ordre de la reine de dresser une formule de la cène du Seigneur qui fut au gré des deux partis. A quoi les ministres répondirent, que quelque désir qu'ils eussent de procurer la concorde, ils ne donneraient jamais les mains à aucun accord qui put choquer le sentiment, et la créance de leurs frères. Ils ne laissèrent pourtant pas de chercher avec un grand soin un milieu, qui put satisfaire tout le monde, et enfin après une longue dispute on conçut en ces termes l'article de la cène. *Nous croyons que dans la cène, le vrai corps, et le vrai sang de Jésus-Christ est exhibé, et pris de tous les fidèles communians, d'une manière spirituelle, et ineffable, réellement, véritablement, et substantiellement.*

Cette formule ayant été communiquée aux autres ministres, ils jugèrent qu'elle n'avait rien qui ne s'accordât avec leur doctrine, mais que ce mystère n'y était pas assez clairement expliqué, et que si elle subsistait de cette manière, il serait libre à chacun de la recevoir comme elle était

conçue, ou d'en faire une nouvelle à sa fantaisie. C'est pourquoi les évêques de Valence et de Seez d'Epenses, Salignac, et Boutillier du côté des catholiques romains, et Martyr, Bèze, Galas, Marlorat, et l'Epine, de la part des ministres, s'étant assemblés le 29 de Septembre, on demanda aux ministres s'ils voulaient admettre la présence corporelle de Jésus-Christ en la cène : A quoi Martyr répondit, que pour lui; il croyait que le corps de Jésus-Christ n'était véritablement, et substantiellement, en aucun autre lieu, que dans le ciel; mais qu'il ne niait pas, que son véritable corps et son véritable sang qui avait été répandu pour le salut des hommes, ne fut mangé par la foi de de ceux qui communient à la Sainte-Cène. Quoique tous les ministres eussent approuvé ce que Martyr avait dit; D'Epense ne laissa pas de publier qu'ils n'avaient pas été d'un même sentiment.

Le lendemain, les mêmes personnes se rassemblèrent au même lieu, et Salignac ayant produit un exemplaire grec de Saint

Cyrille Evêque de Jérusalem, où ces mots étaient écrits, *le pain de l'Eucharistie après l'invocation du Saint Esprit, n'est plus du pain commun, mais le corps de Jésus-Christ;* Martyr fit voir avec beaucoup de clarté, que cet auteur détruisait également la transubstantiation et la consubstantiation, celle-là, parce qu'il ne disait pas, que le pain ne fut plus du pain, mais qu'il n'était plus du pain commun, Et celle-ci, parce qu'il n'avait pas enseigné que le pain commun fit un sacrement avec le corps de notre Sauveur, ayant seulement opposé au pain commun, le pain qui est appelé le corps de Jésus-Christ, à cause qu'il est le signe. Mais qu'on ne pouvait pas tirer de là cette conséquence, que le corps du fils de Dieu fut présent en tous les endroits, où se trouve le signe, et le sacrement de son corps.

Après quoi sans entrer en contestation, on dressa une formule, en ces mots, *parce que la foi rend présentes les choses, que Dieu nous a promises, et reçoit véritablement le corps et le sang de notre Sei-*

gneur, par l'efficace du Saint-Esprit, nous confessons, et reconnaissons par cette raison, la présence du corps et du sang de Jésus-Christ en la cène en laquelle il nous présente, et nous donne véritablement la substance de son corps, et de son sang par la vertu de son Saint Esprit, et que nous recevons et mangeons spirituellement, et par la foi, le même corps qui est mort pour nous, afin que nous soyons os de ses os et chair de sa chair, pour être vivifiés par lui et recevoir tout ce qui est nécessaire à notre salut.

D'Épense n'approuvait point cette formule, parce qu'il soutenait que ce n'était pas à la toute-puissance de Dieu, qu'il fallait attribuer la vertu de rendre présentes, les choses qui étaient absentes. Mais Bèze lui fit voir, qu'il n'y avait point d'absurdité en cela, et que la foi est comme l'œil, et la main de l'ame qui voit et qui reçoit ce que Dieu lui offre. On fut pourtant d'avis le jour suivant, de coucher la

formule de cette sorte. *Nous confessons que Jésus-Christ nous donne dans la Cène et nous communique véritablement la substance de son corps et de son sang, par la vertu de son Saint Esprit, et que nous recevons et mangeons spirituellement et par la foi, le vrai corps qui a été offert et immolé pour nous, afin que nous soyons os de ses os et chair de sa chair pour être vivifiés par lui et recevoir tout ce qui est nécessaire à notre salut : Et parce que la foi appuyée de la parole de Dieu, rend présentes les choses reçues, nous confessons que c'est par cette foi que nous mangeons et buvons le vrai et naturel corps de Jésus-Christ par l'efficace du Saint-Esprit, et à cet égard nous reconnaissons la présence du corps et du sang de Jésus-Christ en la Sainte-Cène.*

Il avait été convenu, que l'on ne publierait pas cet écrit qu'il n'eût été communiqué à tous les prélats qui étaient à Poissy. Mais il en arriva autrement; car il n'eût pas plutôt été dressé, que l'on en sema plusieurs copies à la cour, qui le

reçut avec un applaudissement universel comme ne doutant pas qu'on ne fut tombé d'accord du plus important de tous les articles qui étaient en contestation.

Cependant la reine ayant su ce qui s'était passé en cette conférence, manda Bèze et lui fit connaître qu'elle en était infiniment satisfaite, et parce que dans le temps qu'elle parlait à Bèze, le cardinal de Lorraine entra dans sa chambre, elle lui montra cet écrit, comme une chose qui lui donnait beaucoup de plaisir. Le cardinal l'ayant lu témoigna qu'il n'avait jamais eu d'autre croyance, et dit qu'il ne doutait pas, que cette formule ne fût approuvée de tous les prélats qui étaient à Poissy. Mais il se trompa dans son sentiment. Car leur ayant été présentée, ils la condamnèrent, et blâmèrent extrêmement D'Epense, d'y avoir consenti, et le cardinal de ne s'y être point opposé. Après quoi ils en dressèrent un autre, déclarant que si Bèze et les autres ministres refusaient d'y souscrire, on ne s'assemblerait plus avec eux, et qu'on ne les regarderait que

comme des personnes obstinées dans leurs erreurs, séparées de l'Eglise et qui mériteraient d'être punies avec la dernière rigueur.

Voilà comment finit le fameux colloque de Poissy, qui ne produisit pas tout le fruit que l'on avait espéré. L'assemblée ne fut pas plutôt séparée, que Bèze se mit en état de retourner à Genève. Mais il en fut empêché par la reine, qui le retint en France lui disant que comme il était français, il était juste qu'il donnât ses soins à ce Royaume qui implorait son secours, dans le malheureux état ou les différends de la religion l'avaient réduit. Quoique Bèze prévît les troubles qui s'élevèrent peu de temps après, et que l'amour de son église qui l'attendait avec impatience, l'attirât puissamment à Genève, il fut contraint d'obéir à la reine, et de différer son départ.

Au reste, le nombre des personnes de la religion augmentait de jour en jour, et ils commençaient à faire des assemblées publiquement en toutes les provinces du

royaume*. En certains endroits on s'empara des églises des catholiques romains qui leur furent restituées ensuite, suivant les ordres du roi, et par le conseil des ministres.

Cependant Bèze prêchait souvent, tantôt chez la reine de Navarre, tantôt chez le prince de Condé, et tantôt aux faubourgs de Paris, car en ce temps-là, fut publié l'Edit de Janvier qui permettait l'exercice de la religion réformée, hors de toutes les villes du royaume. Mais on ne jouit pas long-temps de cet avantage. Car le connétable de Montmorenci, le duc de Guise et le maréchal de Saint-André, les plus cruels et les plus redoutables ennemis de la religion réformée, et qui en avaient juré la destruction, résolurent d'empêcher à force ouverte l'exécution de cet édit. Mais comme ils virent qu'ils viendraient plus aisément à bout de leur des-

* Dans une lettre écrite à Calvin par Bèze, il dit, qu'à Paris un jour qui n'était pas fête, il se trouva à une prédication qui se fit l'après-dîner environ vingt-cinq mille hommes de toutes sortes de conditions, parmi lesquels il y avait un grand nombre de personnes de qualité.

sein, s'ils pouvaient attirer à leur parti le roi de Navarre, ils employèrent toute leur adresse pour se rendre maîtres de son esprit. Et afin de surmonter toute la résistance qu'il pouvait leur opposer, ils se servirent de François Baudouin jurisconsulte, lequel ayant changé trois ou quatre fois de religion, était très-propre à persuader ce prince de renoncer à celle qu'il professait, et d'en embrasser une nouvelle.

Bèze de son côté, qui avait l'honneur d'approcher souvent le roi de Navarre, n'oublia rien pour le confirmer dans notre créance, et pour l'empêcher de prendre le parti de nos ennemis. Mais tous ses soins furent inutiles : car le roi de Navarre, lui témoigna qu'il était vrai qu'il s'allait embarquer dans une mer dangereuse, mais il l'assura qu'il saurait bien s'en retirer toutes les fois qu'il le voudrait. Ainsi il abandonna notre religion, et Bèze cessa de le voir et d'aller chez lui.

Au mois de Mars de la même année, par l'ordre la reine, les docteurs de l'une et de l'autre religion, s'assemblèrent à

Saint-Germain, pour conférer touchant le culte des images. Les catholiques romains étaient Nicolas Maillard, doyen de la Sorbonne, Salignac, d'Epense, Boutillier, Démochares, Vigor, Fornier, * le général des Jésuites, Justinien, Moine de l'ordre de Saint François, et Pierre Picherel, qui était un très-savant homme. Les ministres furent Bèze, Marlorat, Pérusel et Barbast.

La reine assista à cette conférence, accompagnée du roi de Navarre, de la reine sa femme, des cardinaux de Ferrare, de Bourbon, de Tournon et de Châtillon. Le premier jour, Bèze parla, durant deux heuheures, contre les images. Les jours suivans, chacun discourut à son tour et l'on soutint son sentiment de part et d'autre, avec beaucoup de modération et de douceur.

Au reste, Démochares et le général des Jésuites, attirèrent sur eux la risée, et la moquerie de toute l'assemblée. Car celui-ci allégua deux raisons pour montrer que toutes les doctrines, qui sont nécessaires

* Lainé.

au salut ne sont pas comprises dans la parole de Dieu ; l'une, parce que si elles y eussent été insérées, il aurait fallu faire un livre d'une grosseur excessive ; et l'autre, à cause que l'on n'aurait jamais pu faire le moindre changement dans l'Eglise.

Quant à Démochares, ayant dessein de prouver qu'il y avait des images dans les temples, du temps de Saint Denis, que l'on dit avoir été disciple de Saint Paul, il se servit de la peinture qui se trouve sur les vitres de deux églises de Paris, dont l'une porte le nom de Saint Benoit, et l'autre, celui de Saint Etienne. Or comme un argument si ridicule ne méritait pas une réponse sérieuse, Bèze en fit voir l'impertinence, en disant que son raisonnement n'avait ni force, ni solidité, et qu'il était aussi faible et aussi fragile que le verre qu'il avait employé pour appuyer son opinion.

Cependant les ministres d'un commun consentement soutenaient qu'on devait ôter toutes les images des temples. Au lieu que les docteurs de Sorbonne étaient divisés

entre eux ; car l'évêque de Valence, d'Epense, Boutillier, Salignac et Picherel condamnaient les images de la sainte Trinité, et n'en voulaient point souffrir d'autres dans leurs églises que la figure de la croix, à laquelle même ils croyaient que l'on ne devait rendre aucun culte. Les autres disaient, qu'à la vérité, il fallait retrancher quelques abus qui s'étaient glissés dans le culte des images, mais qu'on ne devait point abolir une pratique aussi religieuse que celle-là. Ainsi cette conférence ne produisit pas de plus grands fruits que la première.

Dans ce temps-là le duc de Guise fit un cruel massacre des fidèles à Vassi, car il en fit égorger quarante-cinq dans leur temple, outre qu'il y en eut une infinité de blessés. Bèze et Francour furent envoyés à Monceaux, où la cour était alors, pour porter plainte au roi de cet horrible attentat, et pour demander qu'on punît les perturbateurs de la tranquillité publique. Et parce que plusieurs excusaient cette action, et accusaient ceux de Vassi

d'avoir donné sujet à ce désordre, en attaquant les premiers les domestiques du duc de Guise, Bèze réfuta cette calomnie, ajoutant qu'il avait été envoyé au nom de l'église, dont c'était le propre de ne point faire d'injures, mais de les souffrir; et qu'au reste, elle était plus dure et plus solide qu'une enclume, et que non-seulement elle avait résisté à tous les marteaux qui l'avaient frappée, mais qu'elle les avait usés.

Après que Bèze eut défendu la cause des fidèles de Vassi*, le cardinal de Ferrare, qui était avec le roi, lui reprocha ce que ceux de la religion avaient fait, depuis peu, à St. Médard. Mais Bèze ferma la bouche à ce cardinal, en lui faisant voir qu'ils n'avaient pas été les auteurs de ce désordre, mais les prêtres de cette église-là. Car il lui représenta qu'un grand nombre de personnes de la religion s'étant assemblées** au lieu qui leur avait été destiné dans le faubourg St. Marcel, auprès de l'église St. Médard, et Malot ayant commencé sa prédication, les prêtres de cette

* An 1559. ** 26 Décembre 1561.

église avaient fait sonner toutes les cloches afin de troubler le ministre et d'empêcher ses auditeurs de l'entendre. C'est pourquoi on leur avait envoyé deux hommes pour prier le curé de ne point faire sonner avec tant de bruit, mais qu'il les avait massacrés, et que cette action cruelle avait obligé ceux de la religion de courir à la vengeance de leurs frères; et qu'enfin l'impétuosité de ce peuple avait été réprimée tant par lui que par les autres ministres, qui avaient fait cesser ce combat, sans que pas un des catholiques romains y eût été tué.

Or comme ce carnage de Vassi avait allumé la guerre civile en France, le prince de Condé pria Bèze de ne le point abandonner en un temps où sa présence lui était si nécessaire. Quoique Bèze vit qu'il allait s'exposer à un orage bien dangereux, et qu'il eût un grand déplaisir de demeurer si long-temps éloigné de sa chère église, il ne voulut pas refuser son secours et ses consolations à un prince si illustre et si pieux. Il s'attacha donc auprès de sa personne pendant toute cette première guerre,

et non-seulement il lui fut utile par ses prédications, mais encore par ses avis, par ses conseils, par ses exhortations, et par ses enseignemens.

Durant ce temps calamiteux, Orléans fut la retraite du prince de Condé, et l'asile de tous ceux dont les catholiques romains avaient juré la perte. Et parce que pendant les troubles de l'Etat, plusieurs esprits déréglés tâchaient de corrompre la discipline ecclésiastique et d'introduire la licence parmi les personnes de la religion, l'on tint un synode national à Orléans où Bèze assista et où l'on fit de nouveaux réglemens, après avoir confirmé ceux qui étaient en usage dans l'église.

Quelque temps après, la peste se répandit dans Orléans, et emporta un grand nombre de personnes, et entr'autres Conrard Badius, ministre de cette ville-là. Cependant Bèze ne cessa jamais de prêcher en public et de visiter en particulier toutes sortes de malades.

Ensuite, le prince s'étant mis en campagne, Bèze le suivit, et il se trouva à la

célèbre bataille de Dreux, non pas pour prêcher la sédition et la discorde, comme un impertinent poète * l'a voulu assurer, mais pour combattre les ennemis de la vérité par sa foi et par ses prières, et pour fortifier le courage de ceux qui soutenaient la cause de Jésus-Christ. Et comme le prince fut pris à cette bataille, il le consola par ses lettres, et il exhorta l'armée de ne se laisser point abattre par un coup si funeste, mais d'espérer en la protection de Dieu, et d'attendre le secours du ciel avec une constance chrétienne. Après la prise du prince, l'amiral de Châtillon, ayant été chargé du commandement de l'armée, Bèze passa avec lui en Normandie, et l'accompagna toujours jusqu'à ce qu'il fût de retour à Orléans.

Enfin, la paix ayant été faite le treizième de Mars l'an mil-cinq-cent-soixante-trois, Bèze obtint son congé du prince et quitta la France, après y avoir passé vingt-deux mois, avec beaucoup de peine et de chagrin, et s'y être exposé à diverses fatigues et à de grands périls.

* Ronsard.

Etant de retour à Genève, il reprit les fonctions de son ministère et de sa charge de professeur en théologie. La première fois qu'il parla en public, il remplit l'ame de ses auditeurs d'une douleur inconcevable, car il leur représenta toutes les misères et les calamités de la France, qu'il avait vues de ses propres yeux, et il leur fit cette triste peinture, pour les obliger à secourir leurs frères, et de leurs prières et de leurs charités.

Bèze étant en repos dans son église, et dans son cabinet, répondit à Sébastien Castalion, qui avait attaqué sa version latine du Nouveau Testament, se defendit contre les injures et les calomnies de Baudouin, combattit le dogme de la toute-présence du corps de Jésus-Christ qui était soutenu par Brentius et par Jaques André, et, enfin, écrivit un petit livre de demandes et de réponses chrétiennes.

La guerre civile s'étant rallumée en France, * comme il avait extrêmement à cœur le salut et le bien des églises de

* An 1567,

ce royaume, il les consolait, les exhortait, les fortifiait et les assistait de ses conseils, ne pouvant pas leur donner de plus grands secours. Quelque temps après, il composa son livre de la polygamie et des divorces, pour réfuter les erreurs de Bernardin Ochin de Sienne, et il fit un écrit contre Matthieu Flaccius Illiricus.

La troisième guerre civile qui s'était élevée en France * ayant été terminée par une troisième paix, à la prière de la reine de Navarre, de l'amiral de Châtillon, et de plusieurs autres seigneurs de la religion, il assista au synode national des églises réformées de ce royaume là, qui avait été convoqué à la Rochelle, et il y présida comme modérateur. On y confirma la confession de foi des églises de France, qui fut approuvée, et signée par la reine de Navarre, par le prince son fils et par le prince de Condé; et en ayant été fait deux originaux, l'on en remit un dans les archives de l'église de la Rochelle, et l'autre fut porté dans celles de la république de Genève.

* An 1571.

L'année suivante*, Bèze se trouva aussi au synode national de Nîmes, y ayant été conduit par un des consuls de cette ville-là, qui lui fut envoyé à Genève. On traita encore dans cette assemblée de la discipline ecclésiastique, et comme un certain Jean Morel, parisien, voulait en introduire une nouvelle et changer divers règlemens qui étaient en usage parmi nous, il s'opposa à ses efforts, et renversa tous ses desseins, malgré les oppositions de plusieurs personnages savans, qui s'étant laissé charmer par l'amour de la nouveauté, soutenaient cet homme avec beaucoup d'éloquence et avec un grand appareil de faux raisonnemens. Ainsi, selon l'opinion de Bèze, les erreurs de Morel furent condamnées d'un commun consentement, et le synode confirma l'ancienne discipline.

Il ne fut pas plutôt de retour à Genève, qu'on l'obligea de mettre la main à la plume pour répondre à Jaques André, et à Jean Pappe. Il donna aussi au public les psaumes traduits en vers latins.

* An 1572.

Après le massacre de la Saint-Barthélemy, Genève fut l'asile d'un nombre incroyable de Français, qui s'y retirèrent pour se mettre à couvert de la fureur de leurs ennemis. Parmi ces malheureux, il se trouva cinquante ministres dépouillés de tous leurs biens, et réduits à la dernière nécessité. Bèze prit tant de soins pour exciter la charité des églises d'Allemagne, d'Angleterre et même de France, que l'on ramassa une somme d'argent assez considérable pour faire subsister commodément tous ces étrangers pendant trois années, qu'ils demeurèrent à Genève.

Henri de Bourbon prince de Condé, fils du grand Louis de Bourbon, étant échappé de ce carnage comme par miracle, se retira à Strasbourg, où il demeura quelque temps. Durant le séjour qu'il y fit, il manda Bèze et il se servit de lui pour traiter une affaire importante qu'il avait avec Jean Casimir, administrateur de l'électeur Palatin. Après quoi, ce prince s'en retournant en France, passa par Genève, et s'y arrêta plusieurs jours pendant les-

quels il eut de longues conférences avec Bèze et il lui fit connaître combien il prenait à cœur les intérêts des églises de France, et combien il souhaitait de pouvoir apporter quelque remède à leurs calamités.

Peu de temps avant la mort de Charles neuvième, un certain personnage, qui se disait avoir été envoyé par le roi, vint à Genève, pour consulter Bèze sur une affaire importante, que ce prince l'avait chargé de lui communiquer. Bèze ayant examiné avec beaucoup d'attention la demande du roi, répondit à cet envoyé, qu'un homme aussi chétif que lui n'était pas capable de donner conseil à un aussi grand monarque et s'excusa de faire ce qu'il exigeait de lui. Cet homme ne s'en fut pas plutôt retourné, que la nouvelle vint de la mort de Charles neuvième.

Cependant, quoique Bèze continuât de s'acquitter avec assiduité de toutes les fonctions de son ministère et de sa charge de professeur en théologie, il ne laissait pas de travailler pour le public. Car il revit pour

la quatrième fois son interprétation et ses notes du Nouveau Testament. Il fit un traité de l'union hypostatique contre Pappe. Il écrivit contre Holder, contre Jaques André et contre Jodoch Harchius. Il composa l'harmonie da la loi de Dieu, tirée des livres de Moïse. Il mit au jour le recueil de ses lettres, et un livre de l'autorité et des marques de l'église catholique.

Au reste, d'un côté le misérable état des églises de France lui causait une douleur extrême, et de l'autre les malheurs de l'église de Genève, tenaient son esprit dans une agitation continuelle. Car alors la peste ravageait la ville de Genève, et elle était ménacée de tant de maux et de tant de dangers, que l'on ne peut attribuer sa subsistance qu'à une protection miraculeuse du ciel. Et c'est ce que Bèze représenta, par un excellent emblème qu'il fit en ce temps-là. Car l'on y voit Genève, qui n'est soutenue que par un filet attaché à la toute puissante main du Seigneur. Ainsi, quelque sensible et quelque vive que fût l'affliction dont il était pénétré, il se conso-

lait en la confiance qu'il avait en la bonté de Dieu. D'ailleurs, l'amitié qu'il avait pour ses collègues et celle qu'ils avaient pour lui, adoucissaient toutes ses amertumes. Et il ne faut pas douter que la concorde qui a toujours régné parmi eux, n'ait été le plus ferme appui de cette église et ne l'ait rendue invincible à toutes les attaques des ennemis du dehors et à tous les efforts que les ennemis du dedans ont fait pour la détruire. Tant il est vrai que l'amour que Dieu porte au peuple de Genève, est au-dessus de toutes nos expressions, et de toutes nos pensées.

Or pendant que la persécution désolait les églises de France, plusieurs personnes de ce royaume, de la première qualité, s'allèrent réfugier à Montbélliard : et comme l'on y agitait souvent la controverse de l'eucharistie, qui divise les Allemands et les Français, le comte de Montbélliard convoqua une assemblée des théologiens de Wittemberg et des Suisses, afin qu'ils tâchassent de terminer ce différend. Du côté des Suisses, Abraham Mus-

cule, ministre de Berne, et Pierre Hubner, professeur en langue grecque y assistèrent. Bèze s'y trouva aussi suivant le désir des Français qui s'étaient retirés à Montbélliard. L'on y envoya encore de Genève, Antoine de La Faye, et de Lausanne, Claude Alberi, professeur en philosophie.

Ceux qui y comparurent de la part des théologiens de Wittemberg, furent Jacques André, chancelier de l'Académie de Tubingue, ministre et professeur en théologie, Luc Osiander et quelques autres; Bèze et Jacques André furent les principaux acteurs de cette conférence. Quoique Bèze et presque tous ceux qui composaient cette assemblée, souhaitassent que chacun prouvât son sentiment par des syllogismes et des argumens en forme, on n'en usa pourtant pas de cette manière. Car comme Jacques André fit un long discours suivant les règles de la rhétorique, Bèze fut obligé de l'imiter, et cela fut cause que la dispute dura plus long-temps, et qu'elle ne se fit pas avec tout l'ordre et toute la clarté qu'il eût été à souhaiter.

L'on se sépara pourtant avec beaucoup de douceur, et pendant toute la contestation, on ne remarqua jamais aucune aigreur ni aucun emportement de part ni d'autre. Mais cette conférence ne produisit pas plus de fruit qu'en produisent d'ordinaire les disputes; car en ces occasions chacun se propose, non pas de découvrir la vérité, mais d'acquérir de la gloire.

Cependant il fut convenu * de ne pas publier l'histoire de cette conférence, afin de ne pas donner lieu à de nouvelles disputes. Mais parce que les théologiens de Wirtemberg firent voler de tous côtés des lettres qui exaltaient la victoire d'André et la défaite de Bèze; et que de plus, ils firent imprimer cette conférence avec des notes, Bèze fut contraint de mettre au jour un court et véritable récit de tout ce qui s'y était passé.

Il assista aussi à un synode qui se tint à Berne, où diverses erreurs de Samuel Huber et du même Claude Alberi, qui s'était trouvé au colloque de Montbélliard,

* An 1588.

furent condamnées, et il ajouta à ses questions chrétiennes, la partie qui regarde les sacremens. Ensuite il écrivit contre Hofman; il donna au public ses sermons sur la passion de notre Seigneur Jésus-Christ et sur le Cantique des Cantiques, lequel il mit aussi en vers lyriques, et il répondit aux calomnies de Genebrard. Enfin il revit son interprétation du Nouveau-Testament.

L'année suivante*, toute la France étant en armes, comme la république de Genève avait le bonheur d'être depuis long-temps du nombre des alliés de cette couronne, elle fut obligée d'entrer dans cette guerre civile et de se déclarer pour le roi. Et parce que pendant ces désordres l'on résolut de faire deux fois la semaine des prières extraordinaires, Bèze se chargea de ce fardeau avec beaucoup de plaisir. Il est vrai qu'on le dispensa de toutes les prédications qu'il devait faire à son tour, pendant une semaine, hormis de celle du dimanche.

* An 1589.

Ce fut alors que François de La Noue vint à Genève et y fit quelque séjour. Comme c'était un seigneur dont la vertu héroïque gagnait l'estime et l'admiration de tout le monde, et que d'ailleurs on remarquait en lui une piété admirable, Bèze prenait un extrême plaisir à sa conversation, aussi bien qu'à celle d'Antoine de Chandieu, ministre du St. Evangile, qui n'était pas moins illustre par son savoir et par sa vertu, que par sa noblesse. Il voyait aussi souvent deux seigneurs de Genève, dont l'un s'appelait Michel Roset, l'autre Jacques Lect, et Antoine Desmarets, Pompée Diodati et Jean Favre, sans parler de tous les pasteurs et professeurs de l'Académie.

Quelques années après, il se plaignit d'une espèce de vertige, qui le même jour de la Pentecôte de l'année 1597, le contraignit de descendre de chaire après avoir fait la première prière, par où l'on commence les actions publiques dans nos églises; de sorte qu'Antoine de La Faye suppléa à son défaut, et fut obligé de prêcher

sur-le-champ. Le même accident lui prit l'année suivante, et David Claude acheva la prédication qu'il avait commencée.

Depuis ce temps-là, il monta rarement en chaire. Mais comme il ne voulait pas languir dans l'oisiveté, il ne laissait pas de remplir tous les devoirs que sa charge de professeur en théologie pouvait exiger de lui. Il est vrai que parce qu'il était un peu sourd, il n'assista plus aux disputes publiques, ni au Consistoire.

Il vécut de cette manière jusqu'à l'automne de l'année 1598, qu'il cessa entièrement de faire des leçons en théologie. Il ne discontinua pourtant pas tout-à-fait de prêcher jusqu'au 13 Janvier *, car ce jour-là, il fit son dernier sermon sur cette demande de la prière du Seigneur : *ta volonté soit faite en la terre comme au ciel.* Et comme alors les forces lui manquèrent, pour parler proprement, il faut dire, non pas qu'il se reposa de ses travaux, mais qu'il fut contraint malgré lui d'y mettre fin. Car il avait d'ordinaire en la bouche,

* An 1600.

ces paroles de Vespasien : *il faut qu'un Empereur meure debout.* Mais quoiqu'il fût extrêmement cassé, ses sens, excepté l'ouïe n'étaient nullement affaiblis ; sa mémoire n'était pas tout-à-fait mauvaise, et il raisonnait avec beaucoup du jugement.

En effet, le roi Henri quatrième, étant venu camper devant le fort Sainte Catherine qui appartenait au duc de Savoie, à deux lieues de Genève, Bèze l'alla voir par un tems extraordinairement froid, et ayant été présenté par le duc de Sully à ce grand prince, il lui fit un compliment en ces termes :* « Sire, l'éloquence des paroles hu-
« maines n'étant pas capable d'exalter vos
« louanges jusques au sommet de vos ac-
« tions admirables ; et mon style étant trop
« rampant et ma voix trop faible pour cé-
« lébrer l'éclat des vertus de V. M. que
« l'univers publiera sans cesse, puisqu'elle
« ne cesse jamais de produire des actions
« dignes de gloire et de louange, je lais-

* Histoire de Genève, per Jac. Spon, tome II, liv. 3, page 135.

« serai aux saints Anges la célébration
« des éloges qui lui sont dus, pour avoir
« tiré les églises du Seigneur de l'oppres-
« sion et acquis aux enfans de Dieu, une
« ample liberté pour le servir selon ses di-
« vins préceptes, et pour l'invoquer uni-
« quement en Trinité de personnes. Je me
« contenterai de dire et d'appliquer aux
« choses humaines, ce que Siméon disait
« pour les divines : or laisse créateur! aller
« en paix ton serviteur, puisque mes yeux
« ont eu le crédit d'avoir vu avant que de
« mourir, le libérateur, non-seulement de
« nous, vos très-humbles serviteurs, mais
« de toute la France, et des fidèles en gé-
« néral qui ont ressenti l'effet de vos pré-
« cieuses bontés.

« A quoi le roi répondit, mon père, ce
« peu de paroles qui signifient beaucoup,
« étant dignes de la réputation que M. de
« Bèze s'est acquise à bien dire, je les re-
« çois de très-bon gré et avec tous les ten-
« dres sentimens qu'elles méritent. Je
« vous dirai, que les rois mes devanciers
« ayant toujours tenu votre ville en leur

« protection, je suis non-seulement résolu
« de les imiter en cela et dans toutes les
« autres choses dignes de la gloire d'un
« roi de France, mais aussi de répondre
« à l'affection cordiale qu'elle a toujours
« eue pour moi. En quoi je veux que celui
« qui vous a présenté, que je tiens par la
« main et qui vous aime tant, serve de sol-
« liciteur et que vous parliez à lui des
« choses que vous désirez de moi, car
« elles seront bien difficiles si vous ne les
« obtenez pas.

« Ensuite, le roi ayant dit à Bèze s'il
« n'avait point quelque grâce à lui deman-
« der, tout ce que je souhaite, sire, ré-
« pondit-il, c'est que le Seigneur verse
« ses plus précieuses bénédictions sur vo-
« tre personne; et comme elle semble avoir
« été formée du ciel pour le bonheur de
« la France, je prie Dieu que V. M. la
« comble de toutes sortes de biens et fasse
« vivre ses peuples dans une profonde et
« éternelle paix.

Mais parce que l'église de Lyon n'avait pu encore jouir du bénéfice des édits à

la sollicitation de ses députés, il supplia très-humblement le roi de la regarder d'un œil favorable et obtint tout ce qu'ils pouvaient désirer.

Bèze étant retourné chez lui, composa à la louange de ce grand monarque, des vers latins qui furent comme le dernier chant de ce cigne mourant, car depuis ce temps-là il ne fit jamais plus de vers.

Au reste, pendant sa vieillesse, il fut sujet à une insomnie fâcheuse et il passait des nuits entières sans fermer l'œil. Il adoucissait le chagrin que cette incommodité pouvait lui donner, par des méditations pieuses qu'il mettait quelquefois en vers. Lorsqu'il parlait avec ses amis de cette cruelle nécessité qui le contraignait de veiller, il avait accoutumé de rapporter ces paroles de David *: *Toute la nuit mes reins m'enseignent et me mettent devant les yeux le Seigneur, dont la face est la source de la vie et de la santé.* Et celles-ci **: *Mon ame est rassasiée comme de moelle et de graisse, et ma bouche*

* Ps. XVI, 7. ** Ps. LXIII, 5, 6.

te loue avec des chants de réjouissance, quand je me souviens de toi en mon lit, je médite de toi durant les veilles de la nuit.

Pendant le siège du fort Sainte Catherine, il venait tous les jours à Genève un très-grand nombre de personnes; les uns pour acheter les provisions qui leur étaient nécessaires, les autres pour voir une ville aussi belle et aussi célèbre; la plupart pour s'entretenir avec Bèze, qui les recevait tous, avec beaucoup de douceur et de bonté, de quelque condition qu'ils fussent et qui leur tenait des discours dignes de son âge et de son extrême piété. Ce qui était si agréable à ceux qui lui rendaient visite, qu'ils s'en allaient remplis d'une extraordinaire admiration pour la vertu de ce grand personnage, et louaient Dieu des grâces qu'il avait répandues sur son serviteur.

Lorsqu'il était avec ses amis, toute la conversation ne roulait que sur des matières saintes et pieuses, et dans ses discours ordinaires, il mêlait souvent ces pa-

roles de St. Paul : *Dieu nous a créés afin que nous marchions dans le chemin des bonnes œuvres*, et celles-ci de Saint-Augustin : *J'ai vécu longtemps; j'ai commis beaucoup de péchés, le nom du Seigneur soit béni*. Il adressait souvent à Dieu cette courte prière, qu'il avait exprimée dans un vers latin : *Oublie ce que j'ai fait et conduis ce que je ferai à l'avenir*. Et celle-ci : *Seigneur achève ce que tu as commencé, afin que je ne fasse pas naufrage au port*. Il redisait aussi de temps en temps ces passages de Saint-Bernard : *Seigneur nous voulons te suivre, nous voulons aller avec toi et par toi. Nous voulons te suivre, parce que tu es la vérité. Nous voulons aller par toi parce que tu es le chemin, et à toi, parce que tu es la vie.*

Comme l'on reconnut qu'il était près de sa fin, les ministres de Genève résolurent de ne laisser passer aucun jour sans que deux d'entre eux, pour le moins, l'allassent voir. Cependant il était quelquefois visité par tous ses collègues et cela arriva

surtout le premier d'Octobre 1605. Car ce jour-là y ayant eu une éclipse du soleil, on remarqua que Bèze s'affaiblissait extraordinairement. C'est pourquoi ils accoururent tous chez lui avec diligence, et après qu'il leur eut témoigné sa résignation et sa piété par les discours qu'il leur tint, il fut recommandé à la grâce de Dieu par la prière de Jean Pinaut.

Le 12 d'Octobre ayant été visité par Antoine de La Faye et par Claude Perrot, ministres de Genève, d'abord il se mit à parler de la miséricorde de Dieu. Et comme La Faye eut allégué ce verset du psaume 130 : *Seigneur, si tu prends garde aux iniquités, qui pourra subsister devant toi?* Bèze le pria de le répéter, parce qu'il ne l'avait pas bien entendu. Alors La Faye haussant la voix, lui redit les même paroles et s'étant un peu étendu sur cette matière, il finit son discours par ce passage de Saint Ambroise : *Quelque énormes que soient nos péchés, nous ne devons pas rougir de notre vie passée, parce que nous avons un Dieu dont la miséricorde est infinie.*

Ensuite après que Perrot eut parlé à son tour, La Faye ayant rapporté le 1.er verset du 5.me chap. de l'épître aux Romains : *Etant justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu, par notre Seigneur Jésus-Christ,* représenta l'excellence de la véritable foi, des effets qu'elle produit dans nos cœurs et principalement de cette paix de la conscience, qui la comble de joie et de consolation, et enfin il fit remarquer à Bèze, autant que le temps et le lieu le permirent, la grandeur des bienfaits que Dieu communique à ses fidèles, par la justification, par la sanctification et par la glorification. Il faisait connaître le plaisir qu'il prenait d'entendre ces choses, par la satisfaction qui paraissait sur son visage; et comme La Faye eut achevé son discours, Bèze joignant ses mains rendit à Dieu de très-humbles actions de grâce, après quoi il souhaita à ces ministres toute sorte de bonheur et de bénédictions.

Le lendemain il se leva sur les sept heures du matin et ayant prié Dieu en présence de toute sa famille, il fit quelques

pas et il prit un peu de pain et de vin, et s'étant informé si tout était en paix dans la ville, après qu'on lui eut répondu qu'elle était en l'état qu'il pouvait souhaiter, il se mit au lit et il n'y fut pas plutôt, que l'on remarqua qu'il tombait en défaillance. Et quelques momens après, il rendit son ame à Dieu, sans aucune douleur et sans aucun hocquet, pendant que Perrot, que l'on avait appelé promptememt faisait la prière.

Bèze vécut quatre-vingt-six ans, trois mois et dix-neuf jours. Il exerça la charge du St. Ministère pendant quarante-six ans. Il était d'une taille médiocre, et assez pleine. Il avait le visage bien fait, un maintien fort agréable, et une santé si bien établie, qu'il disait souvent qu'il n'avait jamais su ce que c'était que le mal de tête. Dieu lui avait donné un esprit élevé au-dessus du commun, un jugement exquis, une mémoire merveilleuse, une éloquence singulière, un air si obligeant, et une affabilité si engageante, qu'il gagnait le cœur de tous ceux qui le voyaient. Enfin il avait

des qualités si extraordinaires, un savoir si sublime, une piété si exemplaire, que toutes ces choses, jointes à sa longue vie, ont obligé quelques-uns de l'appeler le phénix de notre siècle.

Bèze étant tel que je viens de le représenter, comment ses ennemis et ses envieux pourront-ils ternir l'éclat de sa réputation? Lorsque les méchans voyaient Calvin accablé de maux et de douleurs ils disaient que Dieu était courroucé contre lui, et que ses maladies étaient la peine de ses crimes. Que diront-ils maintenant contre Bèze, dont la vie a été si longue et si heureuse, et qui a joui d'une santé si constante? Ne doivent-ils pas tomber d'accord que l'on ne doit pas juger de l'amour et de la haine de Dieu par les biens et par les maux du corps? mais reconnaître que ceux qui sont conduits par le St. Esprit, sont enfans de Dieu, quelques afflictions que Dieu leur fasse endurer en ce monde. C'est de ce divin Esprit que Bèze a été animé pendant sa vie, et c'est par son secours et sa grâce qu'il s'est toujours em-

ployé à faire du bien à tout le monde, qu'il n'a fait du mal à personne, et qu'enfin, il a terminé une vie si glorieuse par une si glorieuse mort; heureux d'avoir écrit tant de livres qui méritent d'être lus, et d'avoir fait tant d'actions qui méritent d'être écrites. Plus heureux d'avoir conduit un grand nombre de fidèles, dans le chemin de la véritable piété; mais infiniment heureux d'avoir eu l'avantage de mourir au Seigneur, de se reposer de ses travaux et de jouir de la félicité éternelle du paradis.

Ses plus grand ennemis ont été quelques defenseurs zélés de la religion romaine, et entr'autres Stapleton, Feuardent, Baudouin, Saintes et Génébrard. Mais comme leurs calomnies se détruisent d'elles-mêmes, il n'est pas nécessaire de les réfuter, et la meilleure réponse qu'on puisse y faire, c'est de leur opposer ces belles paroles de David, qui étaient le bouclier dont Bèze se couvrait contre les médisances de ses persécuteurs: *Ils maudiront, mais tu béniras, Seigneur* *.

* Ps. CIX, 28.

On lui reproche les vers qu'il fit pendant sa jeunesse. Mais outre qu'il en retrancha tout ce qu'il y avait de libertin et de malhonnête, la confession de sa faute et le déplaisir qu'il en a témoigné, même dans ses écrits, le doivent mettre à couvert du blâme de toutes les personnes raisonnables.

On l'accuse d'avoir affecté l'empire sur ses collègues, et de s'être voulu ériger en pape parmi nous. Mais Bèze, écrivant à un de ses amis, ferme la bouche à ceux qui pourraient avoir cette pensée de lui : *Si vous saviez*, dit-il, *tout ce qu'il me faut endurer en mon particulier, vous vous étonneriez qu'il se trouve quelqu'un qui puisse m'envier cette souveraineté et cette papauté qu'on m'attribue.*

On dit qu'il a été colère et implacable ; mais il est certain que naturellement il avait un si grand fond de bonté, qui depuis fut augmenté par la piété, que l'on peut assurer sans exagération, qu'il n'y eut jamais d'esprit plus modéré et plus doux que le sien.

Toutes les autres médisances dont ses ennemis ont voulu noircir son honneur, sont si grossières et si peu vraisemblables quelles ne méritent point de réponse, et qu'elles ne sont pas capables de donner la moindre atteinte à la gloire que ses longs et heureux travaux lui ont acquise, et dont Dieu lui donnera un jour la récompense à la face de tout l'univers.

FIN DE LA VIE DE THÉODORE DE BÈZE.

CATALOGUE

DES ŒUVRES

DE THÉODORE DE BÈZE.

La Confession de la foi chrétienne comparée avec les erreurs de l'église romaine.

Une autre briève Confession de foi.

Traité des supplices que l'on doit faire souffrir aux hérétiques, contre Martin Bellius et contre la nouvelle secte des Académiciens.

Une courte explication de toute la religion chrétienne.

Abrégé de la doctrine des sacremens.

Traité de la Cène du Seigneur, dans lequel les calomnies de Joachim Wesphal sont réfutées.

Dialogue de la véritable communication du corps et du sang du Seigneur, contre Tileman Heshusius.

Réponses aux calomnies dont Tileman Heshusius a tâché de noircir l'église de Genève.

Réponse aux raisons, dont Sébastien Castalion *s'est* servi, pour détruire l'unique fondement de notre salut, savoir, l'éternelle prédestination de Dieu.

Réponse aux défenses et aux attaques de Sébastien Castalion, par lesquelles il a voulu soutenir son interprétation du Nouveau-Testament contre Bèze, et reprendre à son tour la version de Bèze.

Réponse aux argumens de Jean Brentius, et aux thèses de Jean André, par lesquelles ils tâchent d'établir la toute-présence du corps de Jésus-Christ et renouveler les hérésies de Nestorius et d'Eutyches.

Autre réponse à la seconde partie du livre de Brentius qui traite de l'Ascension de Jésus-Christ.

Autre réponse à la troisième partie du livre de Brentius qui regarde la séance de Jésus-Christ à la droite de Dieu.

Autre réponse à la quatrième partie du live de Brentius qui traite de l'adoration et de l'invocation de Jésus-Christ.

Dernière réponse à la dernière partie du livre de Brentius.

De l'union hypostatique des deux natures de Jésus-Christ, contre Jaques André.

De l'unité de l'Essence divine, et de la Sainte-Trinité, contre les Ariens.

Thèses de la Sainte-Trinité et de l'unité de l'essence divine, tirées des leçons de Bèze.

Questions et réponses chrétiennes.

Le petit Catéchisme.

De la polygamie.

Du divorce.

Discours envoyé à l'Empereur et à la Diète impériale assemblée à Ausbourg, pour les exhorter à procurer la paix des églises.

Défense de l'union sacramentelle du corps et du sang de Jésus-Christ avec les signes sacrés, contre Matthieu Flaccius Illyricus.

Réponses aux injures de François Baudoin.

Trois réponses à Nicolas Selneccer.

Trois réponses à Claude de Xantes.

Apologie contre les actes du colloque de quinze théologiens assemblés à Torgaw.

Traité de l'union hypostatique des deux natures en Jésus-Christ et de ses effets contre Jean Pappe.

Réponse dans laquelle la vérité du corps de Jésus-Christ est soutenue contre les Ubiquitaires et contre les injures de Guillaume Holder.

Réponse aux calomnies de Jaques André.

Traité des marques véritables et visibles de l'église catholique.

Traité de la Cène, contre Jodoch Harchius.

Recueil des lettres de Bèze.

eux sermons où la véritable présence de Jésus-Christ en la Cène, est prouvée contre l'erreur des Sacramentaires.

La dernière partie des questions et des réponses chrétiennes, où il est traité des Sacremens.

La vie de Jean Calvin, écrite avec beaucoup d'exactitude.

Le livre du prêtre Théodore, de l'union hypostatique traduit en latin avec la comparaison des hérésies.

Traité de la doctrine de la prédestination et de son véritable usage.

Quelques passages du livre de Luther de l'arbitre esclave, contre Erasme, recueillis pour montrer que notre doctrine touchant la prédestination est conforme à celle de Luther.

Les actes de la conférence de Montbellard.

Paraphrase de l'Ecclésiaste.

Paraphrase de Job.

L'Harmonie de la loi de Dieu.

Thèses de théologie disputées sous Bèze et sous Antoine de La Faye.

Apologie de la doctrine de la justification.

Traité de l'Excommunication et du Consistoire.

Réponse au traité d'A. Saraca des divers ordres des ministres du St. Evangile.

Dissertation sur les controverses de la Cène du Seigneur.

Sermons sur le Cantique des Cantiques,

Sermons sur la passion et sur la résurrection de notre Seigneur.

L'interprétation du Nouveau-Testament, avec de grandes annotations.

L'interprétation du Nouveau-Testament avec de petites notes.

Cent Psaumes de David en vers français

Les Psaumes en vers latins.

Le Cantique des Cantiques en vers lyriques.

Un recueil de vers latins.

De la droite prononciation de la langue française.

FIN.